N°53
MARS 2020

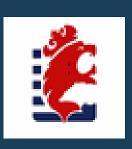
MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE À MADIMBA

ANDRÉ RYCKMANS











LE MOT DU PRÉSIDENT

Si le mois de février 2020 a été celui des tempêtes, le vent ayant soufflé fort et parfois jusque dans certaines réunions de nos propres instances, le mois de mars nous aura amené le véritable tsunami viral. Certaines de nos activités en sont directement affectées, comme les Mardis et le Forum, la revue. Le rédacteur en chef eut fort à faire pour réunir les articles et rédiger ses propres textes, en période de voyage de plusieurs collaborateurs, puis de confinement.

Mémoires du Congo entame sa 19ème année dans des conditions de combat. Pas un combat pour notre survie, elle est déjà assurée par le formidable travail réalisé par ses équipes de bénévoles, dont notre past-président Paul Vannès, qui a œuvré 15 années durant à son rayonnement. Mais un combat pour la vérité de l'Histoire qui lie le Congo, le Rwanda et le Burundi à la Belgique depuis pas loin d'un siècle et demi. Avec une attention particulière aux périodes sous administration belge, durant laquelle de grandes transformations furent enregistrés en quelques décennies.

En cette année 2020 qui marque la commémoration du soixantième anniversaire de l'Indépendance du Congo, face aussi au combat contre le Covid-19, il y a un message d'espoir à envoyer aux jeunes générations d'Africains. Appuyés par les témoignages de leurs propres ainés, comme des Belges qui les ont accompagnés. Nous avons un rôle et une responsabilité à jouer en tant que « passeurs de mémoire », tant face aux jeunes générations de Belges, que de Congolais. Le balancier de l'Histoire a été poussé à l'extrême. Si la page de la « propagande coloniale » a bien été tournée, c'est aujourd'hui au courant « décolonial » de sombrer dans l'outrance. Il faut tenter de sortir des schémas simplificateurs et idéologiquement orientés, résultats d'une présentation souvent biaisée de ces pages de notre Histoire commune belgo-congolaise. Si nous devons accepter d'en reconnaitre les erreurs et manquements, inhérents à toute entreprise humaine, il faut aussi pouvoir reconnaitre l'important travail accompli, fruit du labeur conjugué de Belges et de Congolais, motivés par les progrès enregistrés. La présente revue vous propose le témoignage d'un diplomate américain, à son départ du Congo, en 1957.

Pour nous y aider, nous accueillons parmi nos membres deux éminents historiens, les professeurs Pierre-Luc Plasman, de l'UCL et Mathieu Zana Etambala de la KUL. C'est un gage de notre volonté d'avancer dans nos recherches, travaux et publications avec toute l'objectivité requise. Nous lancerons très prochainement la version néerlandaise du livre « Le Congo aux temps des Belges ».

Nous restons particulièrement attentifs à maintenir un esprit de cohésion entre nos membres, et de solidarité avec nos amis d'outre-mer. Nous proposerons à nos membres la poursuite de différentes activités en mode de communication virtuelle. Vous recevrez prochainement par email les informations sur les programmes du Forum ainsi que des Mardis, à lire ou visionner chez vous.

S'agissant de la revue, nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer que le changement de graphiste a entraîné une nouvelle présentation. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier, tout en les assurant que le fond de la publication est resté inchangé.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE
04 Ils faisaient leur boulot, un point c'est tout !

HISTOIRE
05 Introduction au discours de Madimba
07 Discours de Madimba
16 Une interview surprenante
17 Pourquoi Léopold II n'alla pas au Congo ?

ÉCONOMIE
18 L'industrialisation du Congo

DÉFENSE
24 La grande guerre au Congo Belge
30 Ernesto Guevara

CULTURE
36 Civilisation Africaine

SOCIÉTÉ
37 Santé et Ségrégation : le démenti

TÉMOIGNAGE
39 Tremendous work accomplished

VIE DES ASSOCIATIONS
44 Calendrier des activités en 2020

URBA-KBAU
45 L'URBA conjugue l'ouverture à tous les temps
46 Nouvelles inspirantes

MÉMOIRES DU CONGO, DU RWANDA ET DU BURUNDI
48 Echos des mardis
50 Echos du Forum

AFRIKAGETUIGENISSEN
52 UBUNTU

CONTACTS N°149
53 Le pari de Sart-lez-Spa
54 La Métisse de Luxembourg
55 Ciréfasol

NYOTA
57 Chez les chasseurs Ardennais
58 ASBL Kisangani, 20 ans déjà

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRAND LACS
61 « J'aurais bien voulu mourir au Congo »

CERCLES PARTENAIRES
63 Administrations des cercles partenaires

BIBLIOGRAPHIE



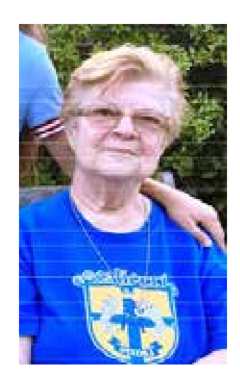
PROGRAMME DES MARDIS

Pour cause de pandémie, la rédaction ne s'estime pas en mesure de fixer le programme des Mardis du second trimestre de 2020. Le risque est trop grand de devoir le modifier en cours de trimestre. Aussi l'annonce se limite ici aux grandes conférences envisagées, avec engagement à annoncer le programme effectif par d'autres médias en temps opportun. Il s'agit de :

François Poncelet : Quel avenir pour un musée africain à Namur ?
Jean Delbecque : Lettres de mon père.
Karel Vervoort : L'accident du DC6 de Dag Hammarskjöld, un complot impossible ?

IN MEMORIAM

Avec un profond regret, l'association se doit de porter à la connaissance de ses membres le décès de deux amis du Congo.



Andrée Willems (30.12.37 – 13.03.20), secrétaire qui avait le culte du service, sans qui nos rencontres du Vendredi ne seront plus jamais comme avant. Les plus anciens nous quittent, laissant chaque fois un vide, que nous ne pouvons combler que par le souvenir d'une personne dévouée à sa famille et à ses amis, et par la reconnaissance pour tous les services. Avec sa discrétion innée elle nous a quittés dans le sommeil, et pour comble de malheur la pandémie n'a permis qu'à quelques élus d'assister à ses funérailles.



Patrick Baron Nothomb (24.05.36 – 17.03.20), mort d'une crise cardiaque à Habay-la-Neuve, où il avait posé ses valises après une longue et brillante carrière diplomatique. Un chêne est tombé et toute la forêt ardennaise est plongée dans la tristesse. Porteur d'un doctorat en droit (UCL), il embrasse la carrière diplomatique en 1960, sans imaginer à ce moment-là qu'il allait entrer dans la légende africaine par l'habile et courageuse défense qu'il prit des expatriés et des Congolais tombés dans les griffes des Simbas en 1964 à Stanleyville. Sa brillante carrière, plus orientée vers l'Asie que vers l'Europe, avec comme pays de prédilection le Japon où il officia pendant neuf ans, ne se résume pas en une notice nécrologique. La revue y reviendra dans son numéro de juin.
L'association présente aux familles éprouvées ses condoléances émues.

Pour la parfaite information de nos lecteurs, voici une brève présentation de notre nouveau partenaire en charge de la mise en pages de la revue.



Idealogy c'est 30 ans d'expérience dans la communication et le graphisme, c'est une équipe internationale, multiculturelle et avec une imagination sans limite, mais c'est surtout une ouverture d'esprit; nous accueillons avec plaisir commentaires, remarques, critiques, conseils et propositions pour rendre votre lecture de ce magazine encore plus agréable.

MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°53 - Mars 2020

Numéro d'entreprise : BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION
Rédacteur en chef et coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Membres : Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges, Françoise Moehler

Graphisme : Idealogy. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi.

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert *(histoire postcoloniale)*, Guido Bosteels *(textes en néerlandais)*, André de Maere d'Aertrycke *(histoire coloniale)*, Marc Georges *(santé)*, Fernand Hessel *(éducation)*, Françoise Moehler *(culture)*, André Schorochoff *(justice)*, Jean-Pierre Sonck *(défense)*, Pierre Van Bost *(économie)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : Thierry Claeys Bouuaert
Vice-Président : Guy Lambrette
Administrateurs : Guido Bosteels, Marc Georges, Fernand Hessel, Etienne Loeckx, Françoise Moehler, Robert Pierre, Paul Vannès.

FINANCES
Solange Brichaut

SECRÉTARIAT
Nadine Evrard

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

Tous les membres reçoivent la revue.
En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

COMPTE BANCAIRE
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058
avec la mention Cotisation + millésime.
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser leur cotisation au compte ad hoc de leur association (voir page 63).

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

www.memoiresducongo.org

Photo de couverture : ©Famille Ryckmans



ILS FAISAIENT LEUR BOULOT, UN POINT C'EST TOUT !

Cri du cœur d'un fils pour son père qui en âme et conscience consacra toute sa vie au développement du Congo !

PAR PIERRE VAN BOST

Mon père a commencé une carrière coloniale en 1928. À l'époque il a mis six semaines pour arriver à destination (lac Tanganyika). Le Congo Belge était alors le bout du monde, le télégramme n'existait pas et le téléphone encore moins et un échange de correspondance avec ses parents prenait un minimum de trois mois. Il était parti en Afrique faire son boulot, celui d'un ingénieur qui construit des chemins de fer, des ponts, des villes, lance des bateaux, conseille et dirige des hommes, blancs et noirs. Après la guerre, il avait la responsabilité d'un district, comprenant un tronçon ferré, un bief navigable et d'importants ateliers. Construire un pays neuf, avec des moyens restreints et une main-d'œuvre peu qualifiée était une tâche immense mais exaltante qui permettait d'étaler ses talents d'ingéniosité et d'improvisation. Il était assisté par une cinquantaine de cadres européens, des gens de métier, compétents et dévoués, qui supervisaient un millier de Congolais, volontaires sans doute, mais pour qui la notion de conscience professionnelle était encore trop abstraite. Les rapports entre les cadres européens et leurs subalternes congolais étaient empreints du respect de l'autre. Mon père était disponible pour son service 24 heures sur 24, sept jours sur sept, car il n'y avait pas de jour ni d'heure pour prévoir les incidents multiples qui meublaient le quotidien au Congo : déraillements, inondations, coups d'eau sur la voie, remblais ou ponts emportés, sécheresses excessives, bateaux échoués, incendies de wagons ou de barges. Comme au Congo Belge l'action sociale allait de pair avec l'assistance technique, mon père, en tant que représentant local d'une grande entreprise, participa à différents programmes sociaux de protection et de développement des indigènes. C'est ainsi qu'il était entre autres membre du Comité Protecteur du Centre Extra-Coutumier local et d'un Comité éducatif de la Coopérative locale des commerçants et artisans indigènes. En 1952, il fut nommé Chevalier de l'Ordre royal du Lion, en reconnaissance des services rendus à la colonie belge. J'étais fier de lui ! Mon pauvre père est décédé en 1960 à l'âge de 57 ans des suites d'une maladie tropicale mal soignée.

Mais, depuis lors on crie haro sur la colonisation. Colonie est devenu synonyme d'esclavage, de pillage, de meurtres, d'exploitation Mon père, un exploiteur du peuple congolais ? Ce n'est pas le souvenir que j'ai gardé de lui, mais pendant des années je me suis demandé s'il n'avait pas, bien malgré lui, participé à une entreprise qui aurait été néfaste à l'humanité.

J'ai trouvé la réponse dans une publication de Fernand Demany, homme politique et journaliste belge d'extrême gauche. Dans son livre S.O.S. Congo, paru en 1959, tout en vilipendant le système colonial basé, selon lui, sur l'injustice des classes, il reconnaît les mérites des acteurs sur le terrain : *« Qu'avons-nous apporté à ce peuple ? La lumière de l'Occident, et ce n'est pas un vain mot. Une certaine façon de concevoir la vie en société - et surtout une certaine technique destinée à dominer les problèmes de notre temps Mais cette œuvre a vieilli. Certes, il y a les fabuleuses cités que nous avons édifiées - avec le concours de leurs mains noires, sur leur terre si riche - les fleuves que nous avons domptés, les ponts que nous avons jetés, les routes que nous avons tracées - et puis ces milliers d'écoles, d'hôpitaux, ces centres de recherches, ces léproseries. Il y a toute l'humanité aux mains de lumière que nous avons chargée d'apporter là-bas notre vrai message, et cette humanité-là, nous savons quel était son visage : celui des territoriaux et des médecins, des ingénieurs et des missionnaires, des infirmières et des religieuses - parfois aussi celui d'un humble colon, d'un pauvre petit quidam au service d'un grand trust, et qui mettait toute son âme à sa besogne. Ces hommes et ces femmes-là faisaient au Congo tout leur devoir, sans forfanterie, sans articles dans les journaux, parce que c'était leur boulot et un point c'est tout. »*


PIERRE VAN BOST

Quel bel hommage rendu aux bâtisseurs du Congo, et cela de la part d'un adversaire du système colonial. La condamnation dogmatique de la colonisation est une profonde injustice à l'égard de ces braves, qui consacrèrent leur vie à apporter la modernité au cœur de l'Afrique. ■

INTRODUCTION AU DISCOURS DE MADIMBA

Si la revue met en couverture la photo d'André Ryckmans, ancien de la Territoriale du Congo belge, très exactement 60 ans après l'Indépendance du Congo, ce n'est pas simplement pour annoncer au lecteur qu'un article lui est consacré, ni pour donner la vedette à un fils d'un illustre gouverneur général du Congo, encore moins pour montrer l'uniforme d'un administrateur de territoire d'antan. C'est pour mettre en pleine lumière une personnalité hors pair qui rêvait d'une transition pacifique du peuple congolais de l'administration coloniale à l'administration nationale, qui a lutté jusqu'au sacrifice suprême pour que son rêve devienne réalité, mais qui hélas a vu son destin brisé par un fanatisme sans nom ni raison. L'Histoire peut se faire cruelle, même pour les hommes de bonne volonté !

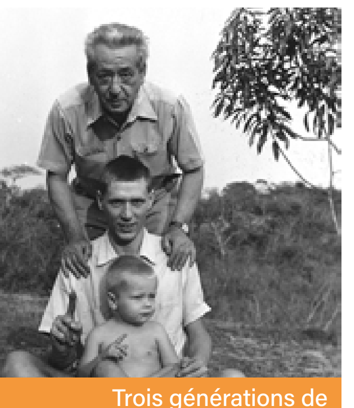
PAR FERNAND HESSEL - PHOTOS DE L'ALBUM FAMILIAL DE LA COMTESSE GENEVIÈVE RYCKMANS

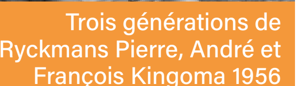
ESQUISSE BIOGRAPHIQUE D'ANDRÉ RYCKMANS

André, fils du Gouverneur général Comte Pierre Ryckmans (1891-1959), naît à Louvain le 11 janvier 1929, sixième des 8 enfants que comptera le couple Ryckmans-Nève. Scout toujours, au regard franc, il nourrit en silence son rêve africain et forme sa personnalité, qui oscillera sans cesse entre réalisme et idéalisme, entre cœur et raison, entre poésie et prose, entre chaleur humaine et froide administration. Apparentes contradictions qui feront douter par moments l'autorité métropolitaine de sa fiabilité. Il avait l'étoffe d'un artiste, il sera administrateur de territoire, au moment du passage du témoin des Belges aux Congolais.

A 17 ans il tourne le dos à la vie pleine de charmes, au bord du grand fleuve, pour entamer des études universitaires dans la mère-patrie. Il met l'occasion à profit pour épouser Geneviève Corin, qui lui donnera cinq enfants et qui est toujours active aujourd'hui dans le domaine de la coopération au sens le plus large. En 1954 il prend du service à la Territoriale, au Kwango d'abord, puis dans le Bas-Congo, particulièrement au territoire de Madimba. En administrateur responsable, qui prend chaque jour un peu plus la mesure de l'anarchie dans laquelle sombre le Congo, il prône les réformes de la dernière chance. Le Discours de Madimba qui suit en est un vibrant témoignage.

Formé à bonne école au sein du giron familial, André a épousé très vite la cause des Congolais, confinés pendant trop de siècles aux marches de la civilisation. Pour mieux saisir leur culture, il apprend leurs langues, analyse leurs proverbes, comme matière d'éducation bantoue, passe des soirées avec eux autour d'un feu et bercé par les mélodies portées jusqu'à nous par leur envoûtant tam-tam. Fort d'un doctorat en droit et d'une licence en sciences politiques et coloniales (UCL), il s'engage à accompagner les Congolais, principalement les Bakongo, dans leur marche vers l'Indépendance, dont la Belgique vient d'ouvrir brusquement la voie, au terme d'une Table Ronde trop rondement menée. Sa trop brève vie professionnelle ne sera dès lors plus que dévouement à la cause de l'édification du Congo nouveau. Dévouement lucide, responsable et courageux à la fois.





Trois générations de Ryckmans Pierre, André et François Kingoma 1956

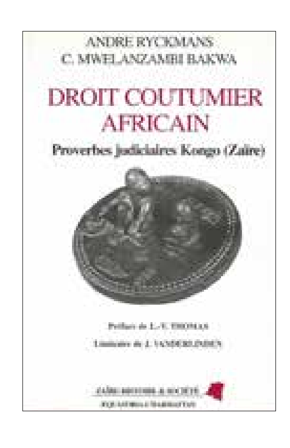


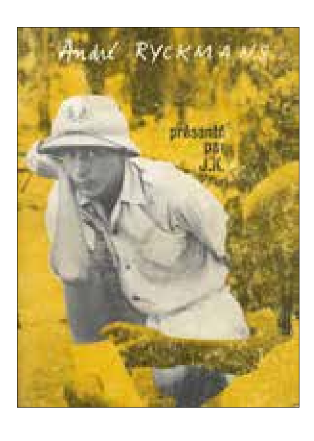
André Ryckmans

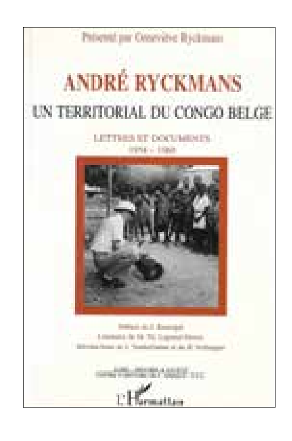
Par un terrible coup du destin, il meurt assassiné par un militaire en divagation qui a tiré sur lui et sur les deux pilotes (le sien et celui qui avait crashé le même jour dans les parages), également aux arrêts, à travers la fenêtre du Corps de garde du camp Hardy en mutinerie, le triste 17 juillet 1960 ; et son corps est jeté dans l'Inkisi où il est parti rejoindre la terra incognita d'Afrique centrale. Il reste le symbole de ce qu'aurait pu être l'Etat congolais indépendant si de mauvais génies ne l'avaient pas « cochonné », pour reprendre le mot de celui qui l'avait fondé 75 ans plus tôt.

Sources

Les trois livres fondamentaux que tout esprit curieux de la pensée et du cheminement d'André Ryckmans, dans la marche par étapes forcées du Congo belge vers l'Indépendance, se doit de lire. ▶







LE CONTENU DU DISCOURS DE MADIMBA

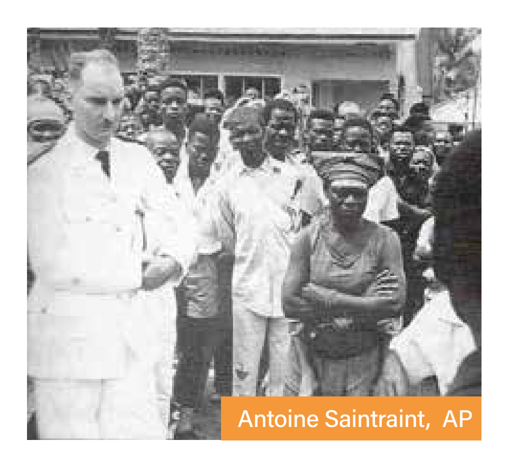
Le Discours de Madimba, entré dans l'histoire coloniale comme un haut-fait, eut un retentissement qui dépassa largement les frontières du territoire où il fut prononcé (à Kisantu exactement), en français par l'AT Saintraint et en kikongo par l'ATAA Ryckmans, à l'occasion de la mise en place des adjoints auprès de l'administration, appelés à composer le collège exécutif provincial. Alertée, la presse était présente en ce 21 avril 1960. C'est assez dire que la Territoriale de Madimba avait acquis valeur d'exemple.

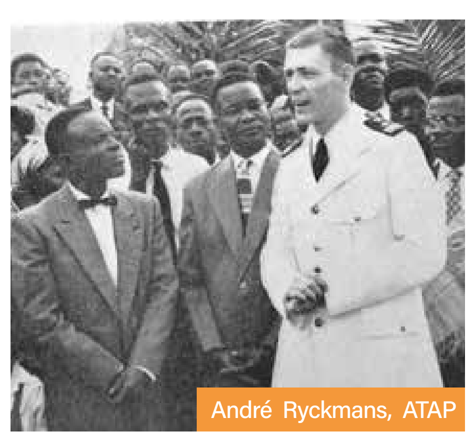
La première partie du discours est un réquisitoire sans concession contre la gangrène qui attaquait les secteurs vitaux de l'administration.

Et a pour nom :

- la neutralisation de la structure administrative en place ;
- la déconsidération des corps de police ;
- la baisse du rendement agricole, et partant du niveau de vie;
- la réticence à payer l'impôt ;
- les manipulations politiques ;
- le besoin urgent de classes, primaires et secondaires ;
- la paralysie grandissante de l'appareil judiciaire ;
- la méfiance vis-à-vis du secteur sanitaire importé ;
- les craquements inquiétants des structures coutumières ;
- l'immoralité, surtout chez les jeunes.

Dans le chef des administrateurs, ce sombre tableau n'a bien sûr rien de masochiste. Son but est de stopper l'anarchie galopante et de sauver ce qui peut encore l'être. Les administrateurs, qui sont des hommes de foi en


Antoine Saintraint, AP


André Ryckmans, ATAP

la capacité de l'administration de fonder un Etat capable d'affronter l'avenir avec succès, proposent un redressement structurel, sans être dupes du lâchage en cours du côté de la métropole, depuis la Table Ronde organisée à Bruxelles, dont l'encre des rapports avait à peine eu le temps de sécher. Cette fameuse table ronde qui dura tout juste un mois, première grande rencontre de Congolais évolués et de décideurs belges, d'où les politiques congolais reviendront au pays, satisfaits bien au-delà de leurs espérances. Les élections y programmées sonneront surtout le début des grandes manœuvres politiques, qui étoufferont dans l'œuf l'espoir d'une construction apaisée et solidaire de la nouvelle nation. Et les diverses rébellions qui ne tarderont pas à éclater finiront par détruire le bel édifice colonial.

Les structures de transition proposées par les deux administrateurs relèvent du bon sens :

- restaurer l'autorité des conseils de circonscription ou de commune rurale, réunis sur le mode démocratique, et dotés du pouvoir de faire exécuter leurs décisions ;
- établir au plus vite le conseil de territoire comme entité fondamentale de l'échelon de décision, composée de représentants de tous les secteurs en charge du bien-être de la population, dont le président deviendrait l'administrateur de territoire ;
- remobiliser un personnel administratif, dynamique, enthousiaste et confiant en l'avenir, possédant un sens civique capable de résister à la manipulation politique ambiante.

En outre, dans un geste historique, ils offrent tous deux de faire sans délai un pas de côté (connu dans l'histoire sous l'appellation de « coup de théâtre de Madimba »), pour s'occuper de la mise en ordre des dossiers et de la formation sur le tas qui s'avérerait nécessaire.

Ils ont eu droit également, ce qui montre bien que le Gouvernement belge et la Territoriale n'étaient pas sur la même longueur d'ondes, à l'ouverture d'un dossier disciplinaire avec menace de rappel disciplinaire en Belgique. Les événements consécutifs au 30 Juin en ont décidé autrement et l'histoire du Congo prit une tout autre orientation. ■



DISCOURS DE MADIMBA

Discours tel qu'il fut prononcé à Kisantu le 21 avril 1960, en français par A. Saintraint et en kikongo par A. Ryckmans, à l'occasion de l'installation solennelle des adjoints auprès de l'administration du territoire de Madimba. Les photos © G. Ryckmans quant à elles ont été prises le 30 juin 1960 à Madimba.

Excellence, Révérends Pères et abbés, Messieurs les conseillers de Territoire, Messieurs les chefs de secteur, Messieurs,

Je suis heureux et, vous l'avouerai-je, quelque peu ému de pouvoir m'adresser à vous à l'occasion de l'installation solennelle des adjoints congolais auprès de l'administration du territoire de Madimba. Je souhaite cordialement bienvenue à tous et vous remercie d'avoir bien voulu assister si nombreux à cette séance.

Je tiens également à m'adresser tout spécialement aux membres du collège exécutif, je sais que ce terme est impropre, mais comme il est utilisé par tous je l'emploierai au cours de cet exposé. Je leur souhaite du fond du cœur de réussir pleinement en leur tâche qui, il n'y a pas à se le dissimuler, sera lourde, très lourde. La 12e résolution de la Table Ronde qui instituait les adjoints ne donnait guère de précisions quant à leurs attributions. Comme j'ai eu l'occasion de le leur signaler, ils sont appelés à participer à la direction du territoire et par voie de conséquence à assumer les responsabilités qui doivent être prises dès à présent pour essayer de restaurer la confiance et remettre le pays en marche après la longue période de stagnation qu'il a connue.

J'ai employé le terme «participer» à tort je crois, parce qu'en réalité ce terme ne correspond pas aux possibilités. Les premiers contacts que mes adjoints et moi avons pu avoir avec la population du territoire m'ont convaincu que le but poursuivi ne pourrait être atteint que si ceux-ci, en dehors de toute préoccupation directement politique et dans la seule perspective du bien supérieur du pays, prenaient contact seuls avec les habitants dans tous les domaines : organisation de la campagne électorale et des élections, maintien de l'ordre, remise en marche des secteurs ou communes rurales - peu importe la dénomination -, fonctionnement des tribunaux, perception des taxes de marché... Le rôle des membres du collège est par essence un rôle administratif : ils devront s'imposer à la population de façon à ce que les directives qu'ils seront appelés à donner soient écoutées de tous et suivies par tous. Ce rôle prend une importance de tout premier plan si l'on considère la brièveté du délai qu'il nous reste à franchir avant d'atteindre la date de l'indépendance. Est-ce réalisable en un laps de temps si court ? Ce seul moyen suffira-t-il à faire redémarrer le pays ? Nous essayerons de le déterminer tantôt.

Pour remettre le pays en route, il est indispensable d'examiner d'où l'on vient, de préciser où l'on se trouve aujourd'hui, et d'essayer d'entrevoir où l'on va, et comment et par quels moyens on peut y arriver.

Il n'entre pas dans mes intentions de retracer l'histoire du territoire de Madimba ; n'en ayant repris l'administration que depuis neuf mois et dans des conditions particulièrement difficiles, je serais du reste peu qualifié pour ce faire. ►



Le drapeau du Congo indépendant est prêt à être hissé par les policiers du territoire de Madimba

Ce territoire a connu un développement certainement plus rapide que beaucoup d'autres ; il a pendant des années été considéré comme d'avant-garde. Le niveau et la diffusion de l'enseignement, pour ne citer qu'un élément, ont dans une large mesure contribué à cet épanouissement rapide. Les secteurs ont constitué pendant des années une armature administrative solide et souple à la fois. Dans beaucoup de domaines, social, culturel, médical, il a joui d'une avance considérable, et la fierté de ses ressortissants, les «Madimbadiens», était proverbiale.

Cette situation qui avait progressé constamment durant des années s'était quelque peu stabilisée ; depuis le début de l'an dernier, elle a commencé à se dégrader, et le processus de décomposition fut extrêmement rapide. En étudier et en préciser les causes proches et lointaines présenterait un intérêt certain au point de vue sociologique ; j'estime toutefois ne pas devoir m'étendre sur ces aspects.

Où en est-on, actuellement ? Faisons le point dans les différents domaines. Lorsque quelqu'un a élevé un enfant et qu'il lui fait faire connaissance avec sa parenté clanique, il ne manquera pas de signaler aux parents l'état de santé, les qualités et les défauts de l'enfant. Cet enfant, c'est le territoire de Madimba, que nous voulons vous confier aujourd'hui.

DOMAINE POLITIQUE

La structure administrative de base – le secteur – était dirigée par le chef, assisté souvent d'un chef adjoint, nommés par l'administration après consultation du conseil. Ce conseil était lui-même formé d'une part des chefs de groupement et d'anciennes chefferies, membres de droit, d'autre part de tous les chefs de village, les uns et les autres élus coutumièrement par la population.

Cette structure de base est pratiquement sapée à l'heure actuelle. Plus aucun conseil de secteur n'a pu être réuni depuis un an. Les chefs de groupement et les conseillers de village ont évidemment continué à exister, mais ils n'ont pu être mis collégialement au courant des problèmes du pays et encore moins être consultés sur les remèdes à y apporter.

De leur côté les chefs et chefs adjoints se sont trouvés dans une situation extrêmement délicate, entre le marteau et l'enclume, c'est-à-dire entre l'administration et l'Abako. Dans ces circonstances, que quelques-uns d'entre eux aient adopté une attitude passive n'a rien d'étonnant. Je rends ici hommage à ceux d'entre eux qui ont malgré tout continué leurs tâches administratives du mieux qu'ils pouvaient. Actuellement, leur autorité est complètement mise en brèche. Et quelle sera, demain, la place que leur gardera la société qu'ils ont encadrée et guidée dans la voie du progrès ?

Les auxiliaires, eux aussi, ont maintenu jusqu'en 1960 leurs tâches de secrétariat, d'état-civil, de greffe, mais ne dissimulons pas qu'elles sont devenues insignifiantes.

Les corps de police, déconsidérés si pas détestés, ne peuvent plus remplir leur rôle.

Les structures de base du pays sont donc disloquées. Elles ne pourront survivre au choc qui s'annonce si, d'ici le 30 juin, les responsables de fait du pays et les guides du peuple ne se prononcent pas publiquement et solennellement sur l'attitude du futur État à leur égard.

Indépendamment de cet état de chose, la conscience politique de la masse est à peine éveillée. Certes, la population a pu adopter avec unanimité de grandes lignes de conduite d'autant plus simples qu'elles étaient négatives ; mais rien n'a été fait depuis pour la former à une attitude plus concrète et plus constructive ni pour l'informer des problèmes aigus qui se poseront à elle dans un très proche avenir. Les élections législatives et provinciales - les premières, rappelons-le, qui auront lieu dans le pays suite au boycott des élections communales et territoriales en juillet et décembre 1959 - sont quelque peu handicapées par le manque de préparation de la population, par le fait qu'aussi bien la portée réelle du scrutin que les modalités techniques de celui-ci n'ont pu et ne pourront vraisemblablement pas être expliquées suffisamment à la masse rurale.

D'ores et déjà, comme je pouvais m'y attendre, certains ont commencé à rejeter la faute de cette situation sur l'administration locale. Qu'elle tente de faire un exposé technique, on s'étonne et on l'accuse de «mauvaise propagande»; qu'elle se tienne dans une réserve et une neutralité strictes au point de vue électoral, on s'indigne et on crie au «sabotage». C'est bien ici qu'on peut citer les proverbes Kongo :


La Force publique tire une salve d'honneur



Le public est invité à s'approcher

« Que vous ramassiez le pagne de votre belle-mère ou que vous le laissiez, on vous dira toujours que vous ne respectez pas les convenances » et « Le lézard n'est pas comestible, il y a pourtant des méchants qui l'écrasent ».

Enfin, l'attitude générale de la population vis-à-vis de l'administration témoigne du désarroi profond qui l'habite. Toutes les opinions sont présentes, depuis celles du jeune excité qui veut « brûler tous les Flamands » et du vieux juge qui réclame « que tous les albinos rentrent sans tarder chez eux » jusqu'à celles du villageois, regrettant malgré tout un guide consciencieux et un arbitre impartial, et de l'intellectuel conscient des difficultés de tout genre qui menacent le pays et que notre présence et notre concours pourraient contribuer à résoudre. Hélas, dans ce concert confus, il n'y a pas à douter que d'ici le 30 juin et au-delà, ce seront les voix extrémistes qui se feront le plus fort entendre...

DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le Territoire a dû son développement rapide à sa situation privilégiée et à sa production agricole. Il n'y a que deux industries : une huilerie de la J.V.L. à Buense et une filature à Nsangi. La situation économique sans être très favorable a toujours été bonne, compte tenu du fait que l'activité est quasi uniquement orientée vers l'agriculture : le développement de Léopoldville a permis une augmentation considérable de la production et une meilleure valorisation des produits. La pauvreté des sols n'a toutefois point permis une augmentation sensible du revenu de la classe paysanne, augmentation qu'on n'est pas en droit d'escompter eu égard à l'expansion de la population, s'élevant actuellement à près de 150.000 habitants ; elle augmente de 5.000 âmes par an. A ce rythme dans 10 ans le territoire sera peuplé de 200.000 habitants et en 30 ans la population aura doublé. Dans quelle mesure le niveau de vie pourra-t-il progresser ou simplement se maintenir ? Je pose le problème.

QUELLE EST LA SITUATION DES FINANCES ?

La situation financière des circonscriptions sans être très précaire pour le moment risque de devenir rapidement critique. Je sais parfaitement que, quoi que fasse l'administration, l'état des finances publiques sera une des premières accusations qu'on nous jettera et un des premiers slogans avec lesquels on excitera la population contre nous. Le non-payement des taxes diverses, spécialement des taxes de marché, la remise à plus tard de la perception de l'impôt, alors que la vie des circonscriptions continuait, ont entamé très fortement des réserves dont les communes rurales auront un pressant besoin après l'indépendance. Au début 1960, deux secteurs étaient spécialement menacés: Mfuma et Wungu où il ne restait que 150.000 et 146.000 francs d'encaisse. Des mesures radicales ont été prises pour comprimer les dépenses. Ces dispositions d'austérité ont porté leurs fruits et la situation a pu être tant bien que mal maintenue. Il est cependant évident que toutes les circonscriptions ont dû renoncer à rendre certains services à la communauté, notamment l'entretien des routes communales.

En ce qui concerne la perception de l'impôt, dès novembre le territoire avait pris la décision d'en reporter le début au 15 février. Cette décision fut portée officiellement à la connaissance des autorités de circonscriptions. Par la suite, la réorganisation de la fiscalité et le remplacement de l'impôt de capitation par la contribution personnelle minimum n'ont pas permis de commencer matériellement les opérations de perception qui d'ailleurs auraient été politiquement irréalisables. La situation au point de vue financier n'a rien de tragique, puisqu'aux termes de la loi l'impôt 60 peut être perçu jusque fin 61. Ce qui est plus grave c'est la conviction qui s'est ancrée dans la population que l'impôt n'allait plus jamais être payé, ou qu'il allait être spectaculairement diminué, ou encore que la cotisation Abako en tenait lieu.

Tout cela risque de provoquer des réactions le jour où il faudra quand même demander aux habitants une certaine contribution aux charges de l'État et une certaine compensation des services qu'ils en reçoivent.

La question du payement des taxes de marché s'est posée dès le début de l'année. Dès le 6 janvier un mouvement s'était localement dessiné et s'étendit rapidement à tout le territoire. Dès la mi-janvier, dans une longue lettre au comité central de l'Abako, nous décrivions les répercussions graves qu'entraînait pour la vie normale des circonscriptions le refus de payement: licenciement massif des cantonniers, des moniteurs agricoles, des ►

policiers, etc... Les autorités des secteurs elles-mêmes et certains comités locaux Abako ont demandé des instructions au comité central: ni eux, ni nous n'avons jamais reçu de réponse positive. Je vous ai exposé brièvement plus haut la situation financière des circonscriptions à l'heure actuelle. Il n'est pas inutile de signaler que les taxes de marché formaient à elles seules 22 p.c. des recettes du budget ordinaire de ces circonscriptions.

Au C.E.C. de Kintanu la question de la taxe rémunératoire sur l'eau est également restée en suspens. On nous avait certifié que dès l'installation du collège exécutif général, elle serait payée sans difficultés; il n'en fut rien. À l'heure actuelle le centre épuise ses réserves à régler chaque mois la consommation d'eau des habitants. Si considérables que soient ces réserves, il est certain qu'une telle situation ne peut perdurer. Il est inutile de parler des autres taxes qui sont elles aussi restées impayées à ce jour. Le fonds d'avance qui avait pris une belle extension puisque le total des prêts accordés par les circonscriptions s'élève à 6.800.000 francs est également dans une situation critique. Les particuliers sont encore débiteurs d'un total de 4.300.000 francs à leurs circonscriptions respectives. Le chiffre du passif fonds d'avance est de loin supérieur au montant total des réserves propres des circonscriptions. A la fin du premier trimestre, on comptait 88 retardataires au remboursement des prêts octroyés et les sommes impayées s'élevaient déjà à 299.999 francs, situation qui ne peut qu'empirer à l'avenir si un changement profond ne se dessine pas.

L'ENSEIGNEMENT

En ce qui concerne l'enseignement, les écoles restent sans contredit le secteur qui a le mieux résisté au processus de décomposition que subit actuellement le territoire. La soif d'instruction est ici proverbiale, le réseau déjà remarquable d'écoles primaires et autres n'a cessé de s'étendre et ce capital demeure intact. Le personnel enseignant malgré certaines difficultés remplit sa tâche avec un dévouement sans défaut. Il faut cependant noter que d'une part la situation financière générale qui interdit de considérables dépenses, d'autre part la pression démographique et en troisième lieu l'exigence de plus en plus grande d'une instruction post-primaire généralisée poseront dans de brefs délais des questions presque insolubles aux dirigeants du pays.

DOMAINE JUDICIAIRE

Les juridictions indigènes, c'est-à-dire les tribunaux de secteur, le tribunal de centre de Kintanu et le tribunal de territoire étaient une des institutions qui fonctionnaient le mieux: elles étaient adaptées de longue date à la population et répondaient parfaitement à leur rôle.

Après les événements de janvier 1959 elles commencèrent à se sentir paralysées et cet état de choses alla en empirant jusqu'aujourd'hui. Cette situation s'est manifestée d'abord par une chute rapide du chiffre des contestations portées devant les juges, ensuite par un ralentissement alarmant de l'exécution des jugements prononcés. Cette carence d'exécution prend partout une allure effarante. Qu'il nous suffise de dire qu'en secteur Ngufu, le montant des dommages et intérêts et dettes prononcés par les tribunaux et restés impayés à ce jour s'élève à plus de 175.000 francs; pour le centre de Kintanu qui compte 8.000 âmes ce chiffre se monte à 260.000 francs ! La situation est analogue dans tous les secteurs du territoire. Il est facile de se rendre compte à quel point cela freine les activités économiques entre Congolais.

Un aspect plus spectaculaire de la paralysie des tribunaux est le refus pur et simple opposé par le défendeur aux convocations judiciaires. Il est donc devenu impossible pour le demandeur de voir sa plainte examinée.

Le domaine où ce refus a les conséquences les plus graves est certainement celui des litiges claniques et fonciers portés en instance d'appel devant le tribunal de territoire. Nul n'ignore l'importance et la complexité de ces affaires dans le pays de Madimba. Le Tribunal de territoire se trouvait en fin 58 devant un arriéré de 180 litiges fonciers. Un gros effort fut fourni d'avril à juillet 59, qui permit de liquider les contestations antérieures à 57. Le territoire s'apprêtait à poursuivre cet effort et à l'intensifier, notamment par la formation d'un juge président congolais, lorsque fut constatée une nette réticence des justiciables - toujours évidemment du côté des défendeurs. Malgré les dénégations de certaines personnalités, le rôle d'instances locales et centrales de l'Abako a été clairement établi. Plusieurs lettres envoyées et des échanges de vue que nous eûmes avec le parti n'amenèrent aucune réponse, ni dans le sens d'une désapprobation, ni même dans celui d'un simple démenti.

Le résultat le plus clair est qu'à l'heure actuelle près de 200 litiges sont toujours pendants au tribunal et que la culture et l'exploitation des terres litigieuses ou bien sont abandonnées ou bien donnent lieu à des rixes entre les villages qui peuvent prendre subitement une tournure tragique.

Ajoutons à cela que dans le domaine pénal les juridictions de secteur n'osent plus jouer leur rôle, spécialement vis-à-vis des jeunes désoeuvrés. C'est ainsi qu'on règle « à l'amiable » des crimes contre les personnes : nous connaissons plusieurs cas de viol où loin d'en déférer les coupables à l'officier de police judiciaire on s'est contenté de leur infliger des amendes minimes !

DOMAINE SANITAIRE

Au point de vue sanitaire, le territoire est certainement un des mieux outillés du Congo. L'hôpital de Kisantu d'abord, les dispensaires de la FOMULAC et des différentes missions chrétiennes forment un réseau remarquable où médecins, assistants médicaux et infirmiers ne ménagent pas leurs peines. Pourquoi faut-il que cette œuvre soit aujourd'hui compromise par une méfiance répandue et sciemment entretenue ? Combien de malades n'arrivent-ils pas trop tard à l'hôpital qui aurait pu les sauver parce qu'on lui a préféré les médications locales, les pratiques fétichistes ou mystiques ou

encore les médicaments européens achetés fort cher et absorbés sans prescription ni surveillance !

DOMAINE MORAL

Dans le domaine moral la situation n'est guère brillante, elle est même franchement alarmante dans certains secteurs.

Notons tout d'abord une absence complète d'idéal et d'enthousiasme, un matérialisme sans vergogne, un égoïsme proclamé, l'exaspération des querelles entre villages, entre clans, entre familles mêmes. Non seulement une hostilité se déclare vis-à-vis de ressortissants d'autres peuples du Congo installés dans le territoire – hostilité qui s'est déjà traduite par des actes graves – mais encore des rivalités se font jour entre différentes fractions régionales du peuple Kongo.

Partout en plus on parle de rejeter les anciennes contraintes soit coutumières, soit religieuses qui avaient maintenu si longtemps et si bien la dignité du mariage chez les Bakongo. C'est publiquement qu'on parle de fêter l'indépendance en prenant une seconde femme, c'est au vu de tous que le concubinage et le mariage à l'essai sont prônés et pratiqués, c'est partout que s'installe une licence à laquelle aucun frein ne s'oppose plus.

Les anciens - et même pas les anciens, les hommes formés, sont unanimes à dire qu'on ne les respecte plus, qu'ils n'ont plus rien à dire aux jeunes gens : ceux-ci, dans la meilleure hypothèse, passent leurs journées dans l'oisiveté, courent les marchés, vivent d'expédients divers aux crochets des villageois actifs.

Tout le monde sait que le fétichisme revit dans tous les villages ; les rites du « Vwela » et du « Ngimbi » se déroulent au grand jour ; devins et dieudonnés circulent sans cesse en consultation. Et réapparaît le triste cortège des accusations de sorcellerie, des haines familiales et des soupçons longtemps remâchés, de l'exploitation de la crédulité publique, des escroqueries, tout ce


Les femmes et les enfants, derrière les hommes, pleines d'attention

qu'on résume en peu de mots : un dramatique retour en arrière.

L'ivrognerie fait des progrès rapides. Que l'on ait recommencé à couper les palmiers pour en tirer d'imposantes quantités de « mbulu » ne deviendra alarmant que dans quelques années, quand la population aura systématiquement appauvri une de ses ressources, l'exploitation des noix de palme et des palmistes.

Ce qui est plus grave c'est l'extension que prend la consommation d'alcool indigène (« bitatila ») distillé dans d'infâmes alambics de fortune et qui se vend publiquement sur les marchés. Dieu sait comme il sera difficile plus tard de modérer la population dans cette voie !

Enfin le point le plus alarmant de cette « démoralisation » est certainement l'extension de la culture, du commerce, de la consommation de chanvre. Le mal s'est répandu depuis un an avec une rapidité impressionnante et il atteint toutes les couches de la population, mais surtout les jeunes, parfois dans une proportion réellement effrayante. Je vous dirai, Messieurs, qu'un éducateur m'a confié que dans son établissement il estimait à quarante pour cent la proportion d'écoliers qui s'adonnaient aux stupéfiants.

Excellences, Messieurs,

Je me suis efforcé de décrire le mieux possible la situation où l'on se trouve aujourd'hui. Je devais le faire avec franchise et clarté : cette situation risque de devenir tragique si on n'envisage pas dès demain de mettre en place des structures qui permettront de réorganiser le pays et de faire face aux problèmes les plus urgents dans une atmosphère résolument constructive.

Il faut d'abord restaurer ou édifier à nouveau l'armature de base, à savoir les conseils de circonscription ou de commune rurale. Vous avez entendu dans l'exposé que je viens de faire quel est leur présent état. Pour faire face à la situation très critique du pays, il faut que ces conseils nouveaux ou rénovés soient solides, dynamiques, jouissant de pouvoirs et d'autorité pour mettre en pratique leurs décisions. Pour cela il faut qu'ils soient constitués d'une façon démocratique : une désignation par les modes coutumiers est certainement suffisante. Est-il encore temps, est-ce encore possible ? J'en appelle aux dirigeants politiques du pays. Rien ne peut être considéré comme impossible quand il s'agit de sauver un territoire, une fraction de peuple sombrant dans l'anarchie.

Il faut également établir l'échelon le plus important au point de vue administratif : le conseil de territoire. Rappelons que les élections de décembre 1959 auraient permis à 24 conseillers élus à 100 p.c. par la population de représenter tous les secteurs du territoire et d'examiner toutes les questions qui s'y posaient. Dès leur première réunion ils auraient élu parmi eux le président du conseil : ce président aurait progressivement et très rapidement pu remplacer l'administrateur de territoire et tous les pouvoirs de ce fonctionnaire auraient pu lui être dévolus. ▶


Cérémonie kongo

Cela n'a pas été ; mais je le répète, il est nécessaire, pour que l'échelon de décision qu'est le territoire fonctionne d'une façon satisfaisante, que tous les secteurs y soient représentés, quel que soit par ailleurs le mode de choix de ces représentants. Enfin il faut au territoire un personnel administratif permanent, stable et compétent.

Je veux ici, Messieurs, profiter de l'occasion et rendre un solennel hommage au personnel du territoire, africain et européen. Il a poursuivi une tâche de plus en plus ingrate dans des conditions de jour en jour plus difficiles. Détesté et rejeté par certains, discuté par d'autres, toujours et automatiquement suspecté de mauvaise foi dans ce qu'il veut encore entreprendre, il ne s'est laissé aller ni à l'amertume stérile ni à l'abandon. Il n'a pas dérogé des exemples de ceux qui nous ont précédés ici. Et peut-être, plus tard, beaucoup plus tard, après ce qu'il est convenu d'appeler « la période transitoire », le peuple pour lequel il a travaillé lui rendra-t-il hommage, lui aussi, du fond du cœur.

Pour ce personnel, il est impossible aujourd'hui de remplir sa tâche : cela j'estime de mon devoir de le dire et de le crier. Nous - et quand je dis nous je parle au nom de tous les agents de l'administration, congolais comme belges, - nous ne voyons pas de perspectives de continuation d'un travail normal, utile et accepté par le pays. L'activité purement administrative a pu se poursuivre - de plus en plus factice et décollée des réalités de l'heure ; mais la mission de contrôler, guider, soutenir, stimuler aussi bien les institutions du pays que les groupes sociaux et les personnes, mission qui faisait la grandeur de « la Territoriale », ne peut plus désormais être accomplie. Une administration purement bureaucratique repliée sur elle-même sans aucun contact ni prolongement dans le pays est une vue de l'esprit et d'ailleurs une monstruosité dans un pays neuf et sous-développé. Je le répète nous ne voyons pas de perspectives.

Le personnel africain en place, formé au fonctionnement des rouages administratifs depuis des années, est justement inquiet. Quel est son avenir à longue échéance, quelles seront ses conditions de travail pendant la période de transition ? Je vous dirai que plusieurs ont « reçu leur préavis », qu'on les traite de vendus aux Flamands, qu'on prévient ceux d'entre eux qui ne sont pas originaires de la région d'avoir à préparer leurs malles. Cela crée chez eux une appréhension pleinement motivée : est-ce en leur répétant que « ça se tassera » et qu'« ils peuvent avoir leurs apaisements » qu'on les calmera ? Même chose pour les agents territoriaux stagiaires et les fonctionnaires congolais : n'a-t-on pas pu lire il y a quinze jours dans la presse une lettre les accusant à longueur de colonnes d'avoir vendu leur pays et trahi leur peuple alors qu'ils n'ont fait que le servir de leur mieux dans une période difficile ? Même chose enfin pour le personnel métropolitain. Si certains engagements ont été pris à leur égard par la Belgique, il n'en reste pas moins que ces agents venus, je puis vous l'assurer, pour se consacrer à la magnifique tâche qui leur avait été proposée, et qui ont déjà donné les meilleures années de leur vie d'hommes à ce pays, ont senti se créer autour d'eux une attitude de méfiance, de sourde hostilité, parfois de haine. Ils ne demandent cependant qu'une chose : pouvoir continuer à servir, dans des conditions normales de vie et de travail. Jamais aucune garantie morale ou autre ne leur a été donnée, jamais aucun engagement n'a été souscrit à leur égard par les leaders du peuple Mukongo; bien au contraire, certains discours ont laissé entrevoir pour le 30 juin et après un « grand soir » et des mesures de représailles. Cette absence totale de garanties d'une part, ces discours d'autre part, ne permettent plus au personnel d'avoir confiance en l'avenir rapproché.

Ces éléments nous amènent à poser le problème du maintien de l'ordre. L'ordre, tout au moins un certain ordre, a été jusqu'à présent maintenu. Dans quelle mesure peut-on assurer que demain il le sera encore ? Il n'y a point d'autorité sans moyens de la faire respecter. Ces moyens, dans quelle mesure pourra-t-on en disposer aux alentours du 30 juin ? À l'échelon local, l'autorité actuelle aura disparu, sans avoir pu, dans la perspective présente, être remplacée par un nouveau pouvoir. Je sais que le peuple mukongo est profondément pacifique et qu'il rejette toute violence. Mais peut-on tabler sur ce seul élément pour assurer que tout se passera dans le calme, dans le respect des personnes et des biens ? Je pense n'avoir pas le droit d'endormir le pays et de le bercer d'illusions. Je ne puis espérer que partout, toujours, en toutes circonstances, il se trouvera un frein suffisant pour retenir à temps des éléments surexcités. Dans ce cas, comment réagira une population européenne ou allogène vivant dans une appréhension et une nervosité bien compréhensibles ?

Nous voulons faire le possible et l'impossible, je le clame bien haut, pour éviter que l'irréparable se produise et que le sang coule dans ce pays que nous aimons ; toutes les mesures doivent être envisagées pour qu'on n'en n'arrive pas à des extrémités dont les conséquences seraient dramatiques pour tous sans exception. C'est parce que je veux encore espérer et que je crois en ce peuple, que je vous parle maintenant avec une franchise

brutale. Ma fonction m'oblige à envisager toutes les hypothèses, sans en exclure aucune. Vous admettrez qu'il n'est pas exclu qu'il se produise des incidents, minimes peut-être à l'origine, mais aboutissant très vite à la tragédie. Si le 30 juin dix jeunes gens ivres décident, après avoir fumé du chanvre, de saccager une habitation, si à ces dix s'ajoutent cent autres, si le propriétaire surpris s'estime en état de légitime défense, s'il tire, qu'arrivera-t-il ? Vous pouvez tous l'imaginer.

À tous et à chacun de vous, je demanderai : ai-je aujourd'hui le droit d'affirmer qu'il ne se passera rien, certainement rien ?

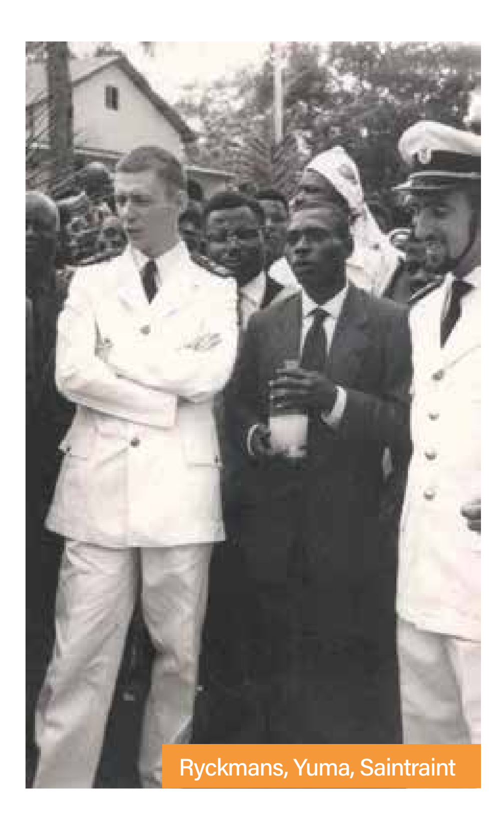
Messieurs, résumons ce que j'ai exposé jusqu'à présent. Nous avons la responsabilité d'un pays où la situation générale - politique, économique, sociale, morale - est critique et sous certains aspects, dramatique. Un pays où la cellule clanique et coutumière craque de toute part, où la structure administrative de base a pratiquement disparu, où un conseil de territoire élu n'a jamais fonctionné, où l'administration, rejetée ou discutée, n'a plus les moyens, ni de diriger le pays, ni d'y maintenir efficacement l'ordre. Un pays où le peuple n'a jamais voté, où le prochain scrutin n'est guère compris, où aucune position concrète n'a été adoptée par le parti unique, où ce parti lui-même n'a qu'une emprise limitée sur les sections régionales et locales. Un pays où depuis plus d'un an on ne paie plus volontairement ni les impôts ni les taxes, où l'on ne répond plus aux convocations, où les demandeurs en justice ne peuvent faire triompher leur bon droit, où les jugements ne sont plus exécutés. Un pays où l'inquiétude, la tension, l'excitation ne peuvent que croître avec l'approche de l'indépendance.

Qu'avons-nous, Messieurs, je vous le demande, pour faire face à pareille situation ? On nous a donné, jusqu'ici, deux réponses, que nous allons tour à tour examiner.

La première, c'est l'installation des adjoints ou si vous le préférez, du collège exécutif près le territoire ; la seconde, c'est la constitution des gouvernements fédéral et provincial après les élections. C'est pour l'installation du collège exécutif territorial que nous sommes aujourd'hui réunis. Cette installation, rappelons-le, trouve son origine dans la douzième résolution de la Table Ronde. Pour ce territoire, trois membres devaient être désignés. Des propositions furent introduites par M. Kasa-Vubu, président général de l'Abako, et membre du collège exécutif général. Ces propositions furent, comme il est normal, soumises au collège exécutif de la province. Deux des trois noms proposés y furent maintenus, le troisième fut remplacé par une autre personnalité, sur insistance d'un membre congolais du collège, appuyé par ses collègues congolais.

Il faut ici dissiper toute équivoque : Monsieur le gouverneur de province, en effet, a été accusé à plusieurs reprises devant moi d'avoir voulu saboter au départ le collège exécutif de Madimba en ne retenant pas un des trois noms de la proposition de l'Abako. Rappelons donc, une fois de plus, que la décision concernant la nomination d'adjoints près les administrateurs de territoire a été prise collégialement par le collège provincial où siègent, aux côtés du gouverneur de la province, trois Congolais désignés à la Table Ronde par d'autres Congolais. Je me suis efforcé plus d'une fois de remettre les choses au point, je ne crois pas y être parvenu... La même équivoque se renouvelle au niveau du territoire, où l'on n'a pas hésité sur ce même sujet à me faire, par écrit, du chantage aux troubles, en me rendant responsable de cet état de choses. C'est ici que s'applique le proverbe : «C'est bien ma tête qui porte le panier, mais ce panier n'est pas à moi». MM. Kiasi et Kisina, proposés par M. le président général de l'Abako, ont donc été nommés et sont entrés en fonction la semaine dernière. M. Mavwela a également été nommé. Répétons-le, ce choix relève des attributions du collège provincial, sans aucune ingérence de l'administration locale.

Le problème, à ce jour, n'est pas encore résolu, mais ainsi, d'emblée, le collège


Ryckmans, Yuma, Saintraint

exécutif territorial se trouve dans une situation délicate. Dans ces conditions, pourra-t-il remplir le rôle que j'ai tenté de préciser au début de cette allocution ? Est-il souhaitable d'escompter qu'en quelques semaines, un collège dont un des membres est dès l'abord rejeté par la population puisse remplir sa mission ?

J'irai plus loin, car il est de mon devoir de le faire : cette hypothèse ne pèserait pas sur le collège, que d'autres difficultés – plus graves celles-là car irrémédiables – entraveraient sa tâche. Je ne suis pas au courant des éléments qui ont guidé le choix du comité central du parti sur les personnes de MM. Kiasi et Kisina et je n'ai pas à les apprécier. Constatons cependant que l'immense majorité de la population de Madimba ignorait il y a une semaine jusqu'à leurs noms. Parcourir les sept circonscriptions du territoire, y rencontrer les autorités indigènes et coutumières, les notables, les dirigeants politiques, s'initier aux grandes lignes du fonctionnement des institutions, étudier les problèmes les plus urgents, examiner la mise en œuvre des dispositions électorales et les mettre à la portée de la masse, restaurer la confiance et pouvoir parler en étant sûrs d'être ▶


Cérémonie kongo


Cérémonie du vin de palme

écoutés, cela demande, vous en conviendrez, non seulement que le parti unique appuie de toutes ses forces les membres du collège et que la population les accueille avec les meilleures dispositions, mais aussi, matériellement, un certain laps de temps. Or l'état du pays exige un redressement dès avant la fin des opérations électorales, c'est-à-dire avant le 25 mai.

Que conclure de l'examen de cette première réponse, sinon en reconnaissant que, dans la meilleure hypothèse, elle ne peut nous satisfaire entièrement ? Reste à examiner la seconde réponse, qui consiste à affirmer que la formation des gouvernements à l'échelon fédéral et provincial résoudra les problèmes locaux. Il me faut être ici bref, et réaliste. Le gouvernement fédéral ne sera formé que vers le 15 juin. Le voudrait-il, le pourrait-il, quinze jours sont insuffisants pour que les mesures prises puissent porter leurs fruits. Quant à l'assemblée provinciale, souvenons-nous que la première de ses attributions sera l'élection du Sénat ; il faudra, concurremment, opérer par pourparlers les dosages du premier gouvernement provincial. Comment dans ces conditions ce gouvernement aurait-il la volonté et la possibilité d'intervenir à l'échelon local qui nous préoccupe ?

J'en arrive donc à ma conclusion finale : le redressement qui s'impose ne pourra intervenir, si l'on s'en tient aux deux solutions avancées ou à d'autres perspectives « raisonnables et orthodoxes ». Un pas décisif doit être franchi, une position audacieuse doit être prise. Audacieuse, Messieurs, mais du moins claire et digne. Le mal dont meurt le pays et dont découlent tous les aspects que je vous ai longuement décrits se résume en deux mots : l'absence d'autorité. L'Abako l'a dénoncé dans le chef de l'administration ; je lui ai rendu aujourd'hui la pareille quand j'ai touché un mot de l'organisation du parti. Et cependant, il semble que l'Abako soit consciente de ce mal et qu'elle y ait préparé dès maintenant des remèdes. Ces remèdes, elle refuse de les appliquer avant un terme qu'elle ne nous a pas fixé - pareille à un médecin qui refuserait d'accoucher une parturiente mal soignée par un confrère, avant qu'il soit trop tard.

Plusieurs fois ces derniers mois nous sommes entrés en contact avec certains dirigeants de l'Abako : nous avons pu leur exposer dans des correspondances détaillées et dans des entretiens prolongés la situation angoissante du Territoire et bon nombre de problèmes concrets. Jamais nous n'avons reçu de réponse satisfaisante. Le programme du parti concernant l'avenir des structures du pays nous est inconnu, comme à toute la population, je puis l'affirmer. Aujourd'hui, à septante jours de l'indépendance, il est temps. Nous comprenons les raisons ou quelques-unes des raisons qui empêchent l'Abako de prendre position tant que l'administration belge est présente et exerce le pouvoir. Eh bien soit. Car il ne s'agit pas de nous d'abord ; pour reprendre ma comparaison, il s'agit d'abord de l'enfant. Nous ne voulons pas que l'enfant meure, nous ne voulons pas qu'il pâtisse plus longtemps de nos soins illusoires, et, mauvais médecins, nous nous retirons. Que voulez-vous dire, me demanderez-vous ! « Qui dit une parabole doit l'expliquer», proclame le dicton kongo. Parlons clair : nous savons que l'Abako a un plan détaillé de mise en place d'une nouvelle administration. Dès lors et devant la situation actuelle, nous pensons qu'il vaut mieux qu'elle procède très rapidement à ce remplacement ; qu'en même temps elle réorganise les conseils de secteur et instaure le conseil de territoire ; qu'enfin elle dise clairement si elle entend réserver une place aux agents actuels tant belges qu'africains et – dans l'affirmative – pour quelles fonctions et dans quelles conditions de vie définies et garanties elle envisage de recevoir encore leur aide technique.

Voilà, Messieurs, la solution à laquelle nous sommes arrivés, l'ensemble de mon personnel et moi-même, en envisageant le bien du territoire tout entier en premier lieu. Nous avons espéré jusqu'au bout, soit que l'Abako et son président général prendraient position quant aux structures du pays et au sort de son administration actuelle, soit que la propagande électorale amorcerait une reprise en main générale du parti et des milieux ruraux, et qu'ainsi le démarrage du collège exécutif dans les meilleures conditions aurait couronné en quelque sorte une reprise de conscience et une orientation résolument constructive. Ces espoirs ne se sont pas encore réalisés.

Comprenez, Messieurs, que nous ne pouvons continuer à endosser des responsabilités sans pouvoir et sans moyens. Nous ne pouvons accepter une solution qui nous amène au 30 juin sans avoir remis le territoire à personne, alors que nous savons qu'il passera en fait ou en droit dans d'autres mains au 1er juillet. D'autre part, si la nouvelle administration doit nous accuser d'avoir vidé les caisses, dilapidé le patrimoine des circonscriptions, falsifié les budgets, dérobé les archives, saboté le matériel, nous préférons que cela soit quand nous aurons encore la possibilité de nous justifier. Si nous devons partir, nous sommes prêts à le faire, mais voulons le faire avec dignité et franchise. Si nous pouvons rester, nous nous en réjouirons : nous apporterons notre aide loyale et même enthousiaste à l'édification de votre pays,


Les expatriés interrogatifs

dans la forme et à l'échéance que vous désirerez, mais nous devons pouvoir compter en revanche sur des garanties de vie normale et des conditions normales de travail. Pour illustrer notre position, dès à présent nous renonçons à traiter les nouveaux litiges qui surgiraient au territoire. La liquidation des instances et la mise en ordre des dossiers nous occuperont jusqu'à la fin du mois. La remise-reprise du territoire sera préparée, les différents bilans seront arrêtés tant pour le territoire que pour les circonscriptions. Parallèlement à cette fermeture symbolique du territoire, nous devons envisager le retrait des agents régionaux de l'intérieur dans un proche délai. Nous resterons à la disposition du collège exécutif pour les renseignements et l'assistance qu'il nous demandera. L'administration du Congo tout entier a pris l'engagement d'apporter pour le déroulement des élections toute aide technique que les Congolais solliciteraient. Nous considérant liés par cet engagement, nous assurerons toute collaboration qui nous sera formellement demandée pour les opérations électorales.

Ainsi donc dès le 30 avril, Messieurs, nous attendrons nos remplaçants, nous réjouissant de pouvoir les mettre au courant et leur confier le territoire dans les meilleures conditions. Si jamais notre attente devait rester vaine, si notre proposition ne devait pas être examinée, si nous demeurions « des voix qui crient dans le désert », dans ce cas, je ne vois plus d'issue, plus aucune issue. Il ne me resterait qu'à en appeler à tous, jeunes et vieux, hommes et femmes, pour rétablir vous-mêmes une autorité et sauver votre pays de l'anarchie.

À vous tous, Bakongo du territoire de Madimba, je confie dès aujourd'hui le patrimoine, les locaux, les archives, les finances, le matériel de VOTRE territoire, symbole et témoignage de ce que nous avons ensemble édifié. Sauvegardez-les comme le chef de clan sauvegarde son clan, comme le chef de village protège son village.

Excellence, Messieurs,

J'en arrive au terme de cet exposé. Il vous a peut-être paru long ; je ne suis pas orateur, et n'ai disposé de guère de temps pour le préparer ; pardonnez-moi ces imperfections en considérant que j'y ai mis tout mon cœur. Les problèmes posés ont été depuis des mois envisagés, analysés, suivis dans leur évolution ; nous avons, sans nous lasser, recherché des solutions ; à présent nous n'en voyons plus d'autre. Ne la rejetez pas. On me reprochera d'avoir tenu un langage dur, je le sais. Messieurs, quel autre aurais-je pu tenir ? J'ai voulu mettre le peuple et les dirigeants du pays devant leurs responsabilités. Dès aujourd'hui, son avenir que nous tous voulons grand et beau est entre leurs mains.

Que Dieu protège le territoire de Madimba ! ■

CONSEILS POUR UN CONFINEMENT SEREIN ET UTILE

Voici résumés les quatre conseils de moniales, qui, confinées à vie, ont une expérience solide du confinement (tirés d'une interview captée sur TV5 Monde par notre spécialiste, le Dr Marc Georges). Ils sont de nature à nous inspirer dans la vie qui est la nôtre en cette période, mutatis mutandis.

1 S'organiser dans le temps : se fixer des horaires et alterner les travaux manuels, les travaux de l'esprit, les temps de solitude et les temps communautaires. Le dimanche, on ne travaille pas, on n'est pas dans son bureau.
2 S'organiser dans l'espace : ménager des lieux pour la vie commune et des lieux privatifs. Et si on peut marcher quelque part, c'est toujours bon à prendre.
3 Se créer des rituels : il est important de se repérer, par rapport à la journée, au passé immédiat ou lointain, en fonction des saisons, des traditions. Même s'il est imposé, le confinement peut offrir l'occasion de « faire une halte ». Se donner du temps pour se retrouver de même que pour prendre conscience de la structuration de nos jours.
4 Oublier les 3 règles précédentes : ménager des temps de récréation, d'échanges à bâtons rompus, d'excuses pour comportement maladroit.

UNE INTERVIEW SURPRENANTE

Au cours d'une longue interview le leader du MNC souhaitait une réelle collaboration belgo-congolaise dans un Congo indépendant. En voici quelques extraits significatifs. *

PAR MARIE-MADELEINE ARNOLD



Patrice Lumumba interviewé ici par Max Arnold, directeur de La Presse africaine

En tant que membre de la Conférence des Peuples africains, qui est l'organisation permanente des nations africaines, j'ai eu l'occasion de voyager à travers l'Afrique et d'examiner de près la situation politique, sociale et économique de ces différents pays. Je puis dire que, du point de vue du développement économique et social, le Congo est en avance sur beaucoup et, à ce sujet, je me permets de rendre hommage à la Belgique pour cette œuvre magnifique qu'elle a réalisée dans notre pays.

La construction du Congo ne se fera pas (...) contre les Européens installés dans ce pays, mais avec ces Européens, dans ce sens que nous voulons coopérer ensemble à l'édification de la nation congolaise. (...) Tous les Européens qui sont disposés à travailler et qui ont choisi le Congo comme seconde patrie, trouveront auprès de nous tout l'appui nécessaire. Ils ne doivent s'inquiéter de rien. L'indépendance que nous réclamions et que nous venons de conquérir, ne signifie pas l'expulsion des Blancs ou l'accaparement de leurs biens. Nous savons qu'il y a certaines inquiétudes parmi les Européens en général. Pour nous, elles ne sont pas fondées. Ce ne sont que des craintes imaginaires. Nous songeons notamment au corps enseignant qui est d'une grande nécessité pour notre pays (...). Nous songeons également au corps médical. Nous allons recruter des médecins quelle que soit leur nationalité, car la médecine n'a pas de patrie (...). Pour ce qui est des autres fonctionnaires de l'administration, nous allons maintenir les bons fonctionnaires s'ils veulent s'adapter à l'état nouveau et ceux-là également n'ont rien à craindre de l'avenir. Ceux qu'on appelle aujourd'hui les colons, et nous songeons principalement aux petits colons qui ont beaucoup sué dans ce pays, qui ont tout abandonné en Europe pour venir chez nous, nous savons que certains d'entre eux nous étaient opposés au moment où nous luttions pour notre indépendance. Par contre, d'autres se sont toujours dévoués pour l'essor de l'activité locale (...). Ces colons peuvent devenir de précieux collaborateurs et des artisans du progrès économique.

Avant de conclure, dit encore Patrice Lumumba, je vous demande d'être mon interprète auprès de l'opinion pour dire combien je souhaite l'union de tous pour la poursuite d'un idéal commun : la construction d'un Congo uni, prospère et stable. En mettant fin à toute activité destructive, aux luttes de personnes ou tribales et aux conflits d'intérêts. Nous ne pouvons rendre service au Congo qu'à ce prix. ■

** Paru dans La Presse africaine de Bukavu, n°348, du 12 au 18 mars 1960, pp. 9-10. Le présent digest est paru dans le n°16 de la revue Mémoires du Congo de juin 2010.*

POURQUOI LÉOPOLD II N'ALLA PAS AU CONGO ?

Pourquoi Léopold II n'alla pas au Congo

Voici ce qu'a déclaré à ce sujet M. le colonel Liebrechts, un des plus dévoués collaborateurs de Léopold II, au cours d'une interview qu'il a accordée à notre consœur « La Nation Belge » :

— C'est très simple, répond le colonel Liebrechts, Léopold II avait 50 ans quand fut constitué l'Etat Indépendant.

De 50 à 70 ans, il se livra à un travail incessant et formidable pour établir les assises du nouvel Etat. Il avait 60 ans quand fut posé le premier rail du chemin de fer du Bas-Congo. Il en avait plus de 70 à la reprise du Congo par la Belgique...

— Au début, le voyage était trop difficile ?

— Trop difficile et beaucoup trop long. Pas de chemins de fer, pas de bateaux, pas de routes, pas d'autos, pas d'avions, pas de T. S. F. Et même peu ou pas d'approvisionnements à l'intérieur. L'intérieur, c'était d'ailleurs un simple ensemble de postes disséminés à de longues distances dans les forêts et la brousse, des cabanes... S'imagine-t-on bien la transformation extraordinaire qui s'est accomplie là-bas ?

— Pourtant le roi ne rêva-t-il pas de visiter la colonie ?

— Evidemment, il y pensa souvent. Il m'en parla deux fois. La première fois, nous faisions à peine l'occupation du territoire. Je répondis que le roi serait « désillusionné », que les difficultés étaient trop grandes pour un voyage de souverain. Il fallait prendre la route des caravanes. Le roi n'insista pas. Mais quelques années après, il m'en reparla encore. Je soumis la question à Stanley. Celui-ci émit l'avis que le pays était trop peu aménagé encore pour permettre un voyage royal efficace et un peu rapide. Il fallait encore des années d'efforts.

— Et le roi se faisait vieux...

— Oui, le Congo n'est pas une œuvre de jeunesse. C'est l'œuvre de la maturité et de l'admirable vieillesse de ce grand roi. Il voyait d'ailleurs plus l'avenir que le présent. Il n'a pas vu son empire tel qu'il était réellement. Il le voyait tel qu'il serait vingt ans, trente ans, cinquante ans après, tel qu'il est maintenant, grâce au labeur des Belges. Il « savait » qu'il en serait ainsi et que son peuple le remercierait plus tard, beaucoup plus tard...

Puis, après un moment, M. Liebrechts ajoute :

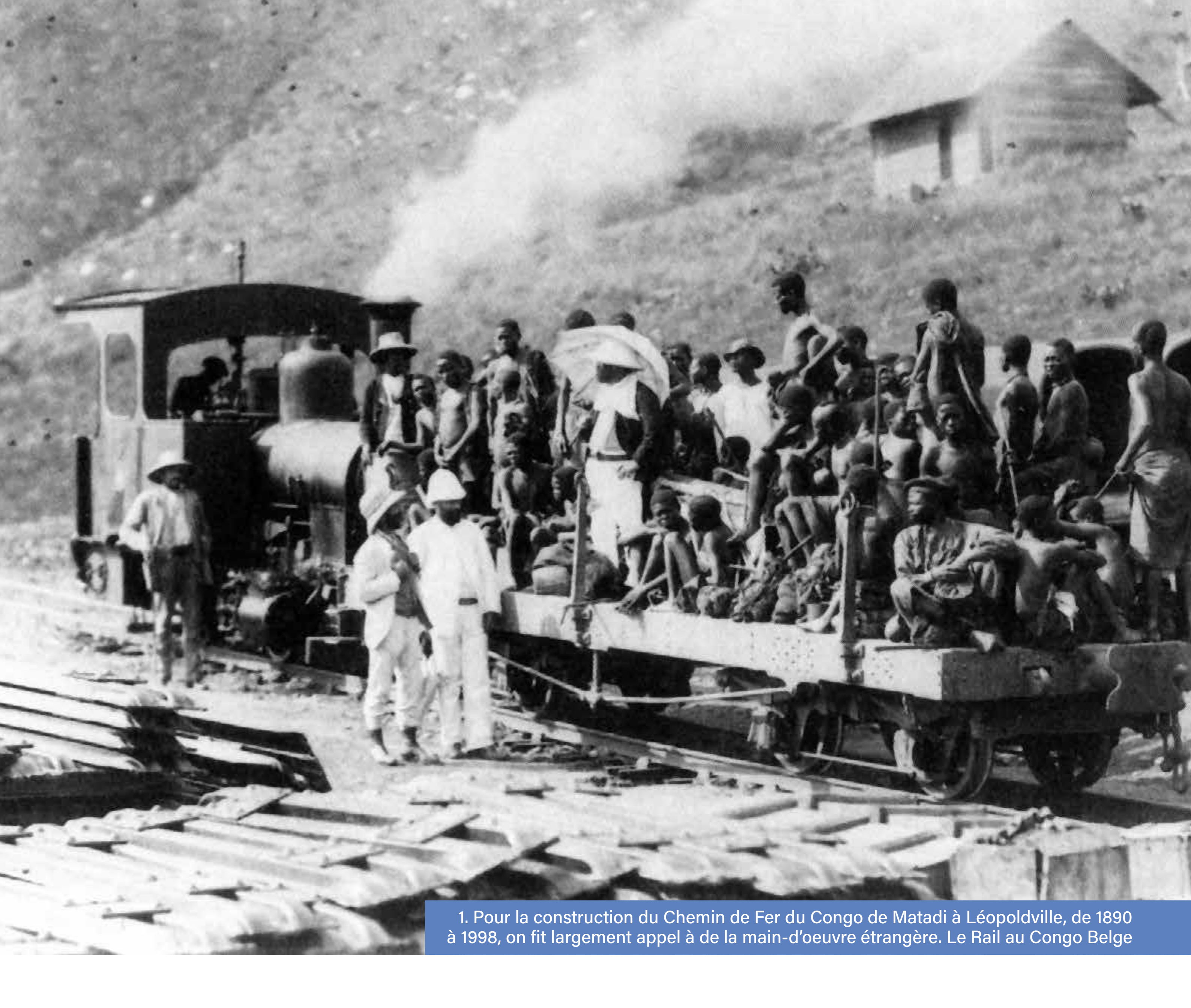
La popularité, il ne s'en souciait guère. « Les Belges sont des ronchonneurs », disait-il, avec un sourire paternel et bienveillant.

Question souvent posée au Congo comme en Belgique et qui ne surprend guère. Un chef d'Etat visite tout naturellement le pays sur lequel il règne. Dans le cas du Congo, que Léopold II a conquis de haute lutte diplomatique, joindre l'utile à l'agréable eut constitué une aventure sans pareille. Interroger les émissaires, dépouiller les rapports, analyser les propos de ses rivaux, c'est une chose. Aller voir sur place, observer ses sujets, encourager les pionniers, en est une autre. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur le pourquoi de cette occasion manquée.

Une réponse intéressante nous est fournie en toute simplicité par le colonel Liebrechts, un collaborateur de première ligne du Roi, à l'occasion d'une interview qu'il accorda au journal La nation belge. Cité par L'Illustration Congolaise du 1er juillet 1928, page 2015.

La rédaction n'est pas à même de citer d'autres sources, car le document fut capté sur Facebook où Edouard Thiran le posta. Mais le texte a une telle authenticité qu'il est quasi exclu qu'il s'agisse d'un faux. Et la petite vacherie en fin de texte ne fait qu'en corroborer la véracité. (fh) ■





1. Pour la construction du Chemin de Fer du Congo de Matadi à Léopoldville, de 1890 à 1998, on fit largement appel à de la main-d'oeuvre étrangère. Le Rail au Congo Belge

L'INDUSTRIALISATION DU CONGO

LA MAIN D'ŒUVRE INDIGÈNE (M.O.I.) LE RECRUTEMENT (12/1)

Dans une série d'une dizaine d'articles nous avons fait un rapide tour d'horizon des réalisations des Belges dans le domaine de l'industrialisation du Congo. Ces réalisations dues à l'esprit d'initiative et à la persévérance d'une poignée d'Européens, Belges pour la plupart, ne furent possible que grâce à la contribution d'une main-d'œuvre indigène importante.

PAR PIERRE VAN BOST

PLAN DE L'ÉTUDE COMPLETE

1. Introduction (no 42)
2. Transports (no 43)
3. Industries minières A UMHK (no 44)
4. Industries minières B (no 45)
5. Industries minières C (no 46)
6. Sources d'énergie (no 47)
7. Agro-industries (no 48)
8. Industries de transformation 1.3 (no 49) : alimentation, glace, tabac
9. Industries de transformation 2.3 (no 50) : textile, chaussure, construction et chimie
10. Industries de transformation 3.3 (no 51) : fabrication métallique
11. Le colonat (no 52)
12. La main-d'œuvre indigène 1 (no 53)
13. La main-d'œuvre indigène 2 (n°54)

Le recrutement et l'emploi de cette main-d'œuvre indigène fut un problème épineux pour les entreprises coloniales. Une population clairsemée près des chantiers n'était pas la seule difficulté rencontrée pour constituer les effectifs nécessaires aux exploitations, mais de plus les indigènes n'étaient pas portés à travailler pour une entreprise car ils préféraient vivre du produit de leurs chasses que de solliciter un emploi chez les Blancs et ceux qui se présentaient n'avaient aucune qualification. Aussi, au début de l'E.I.C., on fit appel à de la main-d'œuvre étrangère recrutée dans les colonies voisines et le long des côtes du golfe de Guinée où les indigènes, en contact depuis plus longtemps avec les Européens, possédaient suffisamment de qualifications et d'envie de modernité.



2. Pour la construction du réseau des Grands Lacs, la masse des travailleurs, scieurs, terrassiers, manœuvres, fut recrutée parmi les populations indigènes du Congo. Une partie de ces travailleurs a été recrutée par l'Etat, en vertu du décret sur les travaux d'utilité publique, le reste étant des engagés volontaires. Le Rail au Congo Belge

Lors de la construction, de 1890 à 1898, du Chemin de Fer du Congo reliant Matadi à Léopoldville les populations locales étant accaparées par la corvée du portage, on dut faire appel à de la main-d'œuvre provenant d'autres régions d'Afrique. Ainsi, fin 1891, moins de 3 % des ouvriers occupés sur les chantiers de la construction étaient des Congolais, la grande majorité étant formée de Zanzibarites, de Libériens, de Nigériens, de Sierra-Léonais, de Sénégalais, de Béninois, d'Ivoiriens et de Gambiens. Ces gens étaient engagés par des négociants établis sur les côtes qui, moyennant une prime, recherchaient et engageaient des travailleurs présentant les qualités imposées par le chemin de fer. Un contrat en règle était passé entre le recruteur et les hommes, dont les intérêts étaient pris en main par les autorités de leurs colonies qui imposaient un salaire minimum, les conditions de voyage, de travail et de séjour au Congo. Une fois engagés, les hommes étaient embarqués sur un navire assurant la liaison vers Matadi. La durée de leur engagement était de deux ans. 1

Ailleurs, pour pallier le manque d'enrôlements volontaires, on dut utiliser une certaine contrainte. C'est ainsi que l'Etat Indépendant du Congo s'octroya le droit de pouvoir réquisitionner de la main-d'œuvre pour travaux d'utilité publique, tels la construction et l'entretien de routes, de ponts, et pour la construction de chemins de fer. Dans ce cas, le gouvernement exigeait des chefs de villages de fournir des contingents d'hommes pour travailler sur les chantiers. Cet enrôlement était comparable à la conscription pour le service militaire, mais pour un emploi civil rémunéré. Ce mode de recrutement, que certains assimilent aux travaux forcés, donna lieu à bien des critiques en Belgique.

Pour la construction du réseau ferré de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (1903-1911), on fit également appel à des ouvriers spécialisés, machinistes, maçons, et autres, des colonies de la côte occidentale. La masse des travailleurs, scieurs, terrassiers, manœuvres fut toutefois recrutée au Congo. Ce personnel était formé à la fois de volontaires et de travailleurs recrutés en vertu du décret sur les travaux d'utilité publique. 2 et 3

Au Haut-Katanga, région peu fertile et à la population très clairsemée, pour la construction du Chemin de Fer du Katanga (C.F.K.) et le démarrage de l'Union-Minière du Haut-Katanga (U.M.H.K.), il fallut recourir, dès 1906 à des travailleurs provenant des colonies anglaises des Rhodésies et du Nyassaland. Pendant 20 ans, l'U.M.H.K. dut se conformer aux accords qu'elle passa avec les autorités rhodésiennes. Ainsi, la durée du louage de service de cette main-d'œuvre était de six à neuf mois et les travailleurs devaient venir au Katanga sans leur famille. Ces courts termes ne laissaient pas le temps pour une formation professionnelle approfondie, ce qui affectait la qualité et le rendement de cette M.O.I. A partir de 1910, l'U.M.H.K. chercha également de la main-d'œuvre au Congo dans les régions limitrophes au Katanga. Recruter du personnel à des centaines de kilomètres des sièges d'exploitation fut une tâche ardue dans un pays sans route ni chemin de fer. Pour éviter les abus de certains recruteurs, l'on créa la « Bourse du Travail du Katanga », la B.T.K., organisme constitué, le 29 juillet 1910, par les grandes entreprises du Haut-Katanga en collaboration avec le Comité Spécial du Katanga (C.S.K.), en vue de recruter des travailleurs dans le nord de la province. En 1927, la B.T.K. fut dénommée « Office Central du Travail du Katanga », l'O.C.T.K. En 1921, dans le même esprit, fut fondée une « Bourse du Travail du Kasaï » et, en 1922, le Gouvernement instaura à Léopoldville un « Office du Travail » chargé de recruter de la main-d'œuvre pour les entreprises du Bas-Congo. ▶

Comme à l'origine les engagements spontanés étaient exceptionnels, la B.T.K. eut recours à des campagnes de recrutement. Celles-ci s'effectuaient par l'intermédiaire d'agents européens qui allaient de chefferie en chefferie, faisant de la propagande, et qui, par promesses et persuasion, essayaient de décider les hommes valides à se laisser embaucher dans l'entreprise qu'ils représentaient. Longtemps, les recruteurs pouvaient compter sur l'aide complaisante de l'Administration qui exerçait une certaine pression sur les candidats à l'engagement. Cette intervention de l'Administration fut interdite à la fin des années 1920.

Les entreprises situées dans des régions à fortes densités de population trouvaient en général sur place le nombre de travailleurs dont elles avaient besoin, mais plus nombreuses furent les exploitations qui durent aller chercher leurs travailleurs au loin, comme ce fut le cas au Katanga et aux mines d'or de Kilo-Moto. 4

Dès que le rail atteignit le fleuve Lualaba en 1918, l'U.M.H.K. recruta en masse du personnel dans le nord du Katanga, au Maniema, dans la Province Orientale et même au Ruanda-Urundi. Avant 1920, la majorité des travailleurs employés par l'Union Minière était originaire de la Rhodésie, en 1924, la moitié des travailleurs étaient congolais. Le recrutement en Province Orientale fournit en 1926 et 1927 un total de 1.300 travailleurs. Il fut rapidement abandonné, les travailleurs engagés durent être rapatriés, car ils ne s'acclimataient pas au Katanga. Le recrutement au Ruanda-Urundi fournit quant à lui, entre 1926 et 1930, un total de 10.000 travailleurs. Ces opérations s'avérèrent extrêmement coûteuses, car, pour l'acheminement de ce personnel par le réseau du Chemin de Fer des Grands Lacs, l'U.M.H.K. acheta des barges spécialement aménagées pour le transport de personnes qui furent mises en service sur le lac Tanganyika et sur le Bief Supérieur du Lualaba. Lors de la crise économique, en 1931, on renonça à ce recrutement et les barges furent reprises par le C.F.L. à des prix sacrifiés. 5 et 6



3. Pour la construction du réseau ferré des Grands Lacs on fit aussi appel à de la main d'oeuvre qualifiée provenant de pays du Golfe de Guinée. Ici, en 1904, sur la voie en construction entre Stanleyville et Ponthierville, ce train de service est conduit par le machiniste Sénégalais Baba Kamara. Le Rail au Congo Belge



4. Transport par camion de travailleurs engagés pour les mines d'or de Kilo-Moto.. Photo Paggi, Ill. Congolaise, 1932 U.M.H.K.

Dès 1926, lorsque le rail vers Port-Francqui atteignit la région du Lomami, les recrutements se déplacèrent vers cette région et ce fut une réussite.

Durant la seconde moitié des années 1920, la B.T.K. ne parvint plus à satisfaire aux demandes de main-d'œuvre tant était considérable le développement pris par les industries katangaises. Les sociétés organisèrent alors elles-mêmes des campagnes de recrutement. L'Administration de la Colonie institua des commissions d'experts chargées d'étudier le problème né de l'écart entre les besoins et les disponibilités de main-d'œuvre. Ces commissions proposèrent des mesures générales à prendre dont les unes visaient spécialement à conserver aux chefferies indigènes leur vitalité et les autres à protéger la M.O.I. au travail. C'est ainsi que le Gouvernement promulgua une série d'arrêtés et d'ordonnances portant principalement sur les conditions de recrutement,


5. U.M.H.K. – Groupe de travailleurs recrutés dans le Ruanda-Urundi. Ill. Congolaise 1926

d'acheminement, d'acclimatation, de soins médicaux et de sécurité du travail. Ces commissions firent comprendre aux entreprises européennes qu'il était de leur devoir et de leur intérêt de réduire leurs besoins en M.O.I. et préconisaient d'éviter toute main-d'œuvre excessive, d'améliorer l'outillage et les conditions de travail, de mécaniser le plus possible et d'améliorer le rendement individuel du travailleur indigène. Cette augmentation de rendement ne pouvait être obtenue que grâce à une organisation rationnelle du travail, à la formation professionnelle et à la stabilisation de la main-d'œuvre indigène.

POLITIQUE DE STABILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Cette politique, appliquée par la plupart des entreprises coloniales, consistait principalement en un certain nombre de mesures, dont la première fut la généralisation du contrat de travail de trois ans, ce qui donnait le temps aux travailleurs de franchir un certain seuil d'adaptation. C'était en effet en début de son terme que le travailleur ressentait la nostalgie de sa région d'origine et qu'il éprouvait le plus de peine pour s'acclimater à la discipline du travail. Passé cette période d'adaptation, l'engagé s'intéresse de plus en plus à son travail, améliorant ainsi son rendement. Les contrats à long terme permettaient aussi de donner aux travailleurs un minimum de formation professionnelle et, partant, une augmentation du rendement.

On donna dès lors aussi la préférence au recrutement de travailleurs mariés et on accorda des facilités aux travailleurs célibataires en service pour aller se marier dans leurs villages d'origine. On introduisit des barèmes de rémunération qui tenaient compte à la fois de la valeur professionnelle des travailleurs et de leur ancienneté.

Une autre mesure importante prise dans le but d'attirer et de stabiliser la main-d'œuvre fut la construction de logements adaptés au mode de vie des travailleurs qui n'était pas celui des Européens, faut-il le rappeler ? Des sommes importantes furent ainsi consacrées à la construction de cités ouvrières en matériaux durs avec des logements tenant compte de la composition des familles.

LES RECRUTEMENTS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les recrutements par les sociétés étaient suivis de près par les autorités territoriales qui délivraient des permis de recrutement, surveillaient la propagande, déterminaient le nombre d'individus adultes à prélever dans un village afin de ne pas le dépeupler.

Durant la période de l'Entre-deux guerres, le recrutement à distance demanda la mise sur pied de toute une organisation. Les équipes de recrutement se rendaient dans une région déterminée avec l'accord de l'Administration pour y sélectionner des éléments valables. Ceux-ci devaient satisfaire aux critères de sélection, passer une visite médicale, puis étaient regroupés avec leurs familles dans un camp où ils subissaient une série de tests et de soins comprenant les ▶

vaccinations antivariolique et anti-typhique, l'examen du sang et des selles, le traitement des maladies endémiques et une cure antiparasitaires. Dans ce camp on leur remettait une partie de leur équipement, dont des couvertures. Après ces traitements médicaux, il leur était remis un contrat de travail. Les recrues et leurs familles étaient prêtes pour entreprendre le voyage vers leur lieu de travail. Ces déplacements sur des centaines de kilomètres se faisaient par étapes soit à pied en caravanes, soit, si possible, par chemin de fer, voie fluviale ou transports routiers. Il fallait prévoir des gîtes d'étapes et veiller à la nourriture. Arrivées à destination, les recrues séjournaient un certain temps dans un camp d'acclimatation pour qu'elles puissent s'habituer aux conditions climatiques et d'alimentation de leur nouveau milieu ; cette disposition s'appliquait surtout à la main-d'œuvre congolaise engagée pour travailler dans le Haut-Katanga industriel et à la main-d'œuvre originaire du Ruanda-Urundi employée dans des régions chaudes, comme aux mines de Kilo-Moto. Dans ces camps, les travailleurs pouvaient effectuer des travaux légers afin qu'ils s'adaptent progressivement à la discipline du travail. 7

Les travailleurs n'étaient certainement pas sélectionnés en fonction de leurs qualifications professionnelles, ils n'en possédaient pas. Mais, comme la plupart des recrues étaient destinés à effectuer des travaux lourds : pose de la voie aux chemins de fer, abattage et transport des minerais dans les mines, il importait avant tout qu'ils aient une bonne constitution et qu'ils soient en bonne santé, conditions qui augmentaient leurs chances de supporter le long voyage vers leur lieu de travail et leur adaptation dans leur nouveau milieu.

Avant d'engager un homme, il fallait s'assurer qu'il soit apte physiquement à accomplir un travail donné. Pour ce faire, on déterminait l'indice de robustesse de l'individu en se basant sur des mensurations corporelles comme la taille, le poids et le développement du thorax. Il existe différents indices de robustesse. Au Congo belge on utilisait l'indice de Pignet qui se calcule en soustrayant du chiffre de la taille, en centimètres, la somme du poids en kilos et du périmètre thoracique en centimètres, soit I = T.- (P+Pt). C'était évidemment une méthode empirique, mais qui, à défaut d'autre, a prouvé son utilité. L'expérience avait montré que dans l'industrie, les pertes par morbidité étaient plus importantes parmi les travailleurs à indice de Pignet élevé, les hommes sélectionnés pour un travail au loin devaient avoir un indice de Pignet inférieur à 25. 8

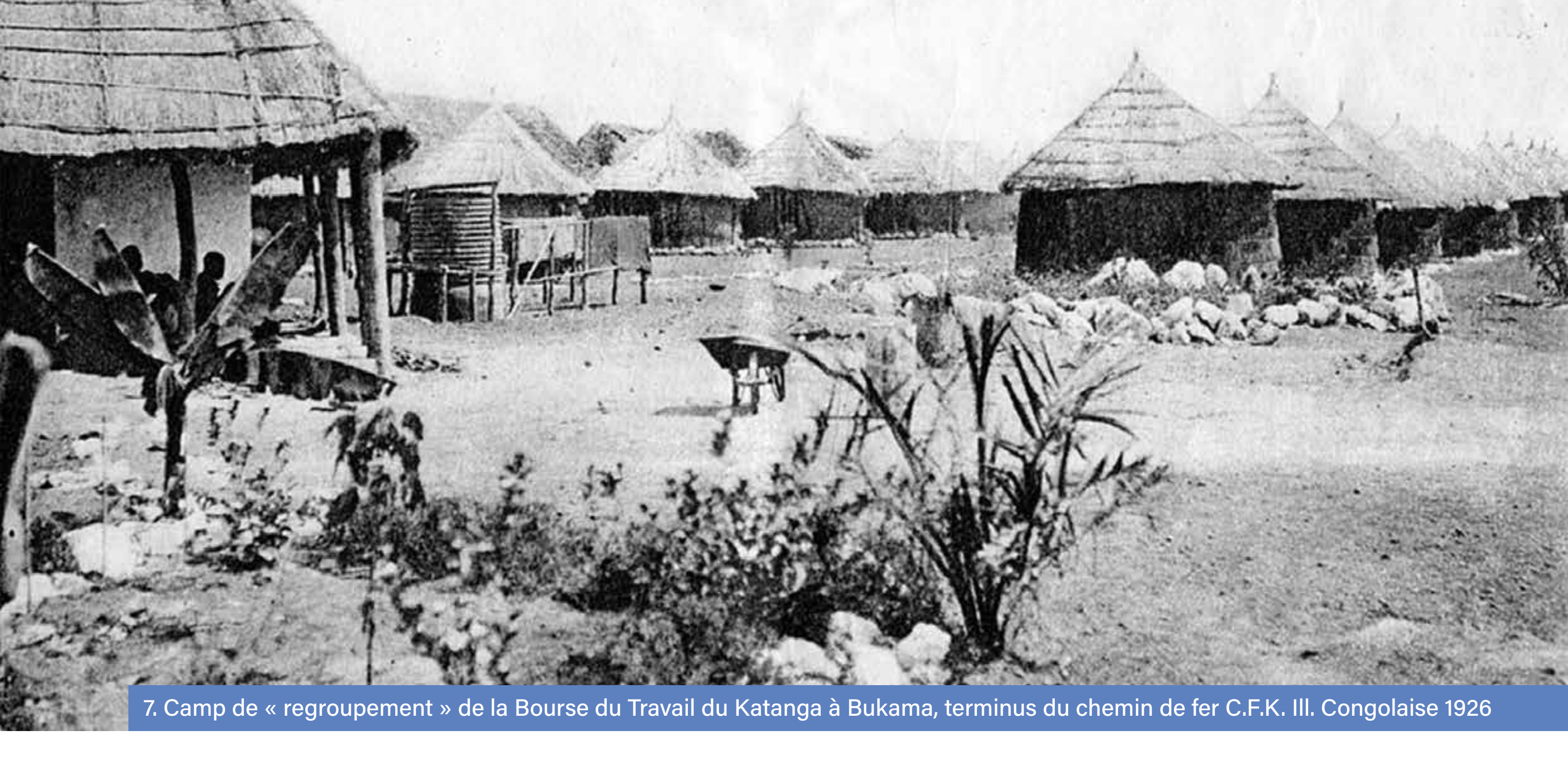
Une ordonnance de 1927 sur l'hygiène et la sécurité des indigènes au Katanga avait prévu des causes d'inaptitudes au travail. Ainsi, un indigène atteint de tuberculose, de la lèpre, d'une tumeur maligne ou de la maladie du sommeil, ne pouvait être engagé. Par contre, les individus présentant certaines inaptitudes physiques, comme la sénilité, un poids inférieur à 50 kilos, un indice de Pignet trop élevé, l'atrophie d'un membre ou la surdité, étaient déclarés inaptes aux travaux lourds, mais pouvaient être engagés pour exécuter des travaux légers.

Malgré ce luxe de précautions, la mortalité était au début importante, tant pendant le voyage que pendant la période d'acclimatation. Ainsi, la mortalité dans les camps de l'U.M.H.K. pendant la période 1925 à 1929 s'élevait à 39,1 % chez les hommes, à 25,1 chez les femmes et à 161,0 % chez les enfants de tous âges. A titre de comparaison, en 1955, ces taux étaient tombés à 2,8 % chez les hommes, 2,3 % chez les femmes et à 11,5 % chez les enfants.

Une politique de stabilisation de la main-d'œuvre, dont il sera question dans un article suivant, pallia en grande partie la mortalité due au voyage et ne tarda pas à porter ses fruits dans toutes les entreprises. Une grande partie des travailleurs se rengagèrent à la fin de leur terme de 3 ans, formant un premier noyau de main-d'œuvre stable, et il en résulta une très sensible réduction du rythme des recrutements. Les sociétés organisèrent des cours professionnels pour les enfants des travailleurs et, bien que les adolescents sortis de ces établissements ne fussent liés par aucune obligation vis-à-vis de l'employeur de leur père, beaucoup choisirent de suivre l'exemple paternel et s'engagèrent dans la société.

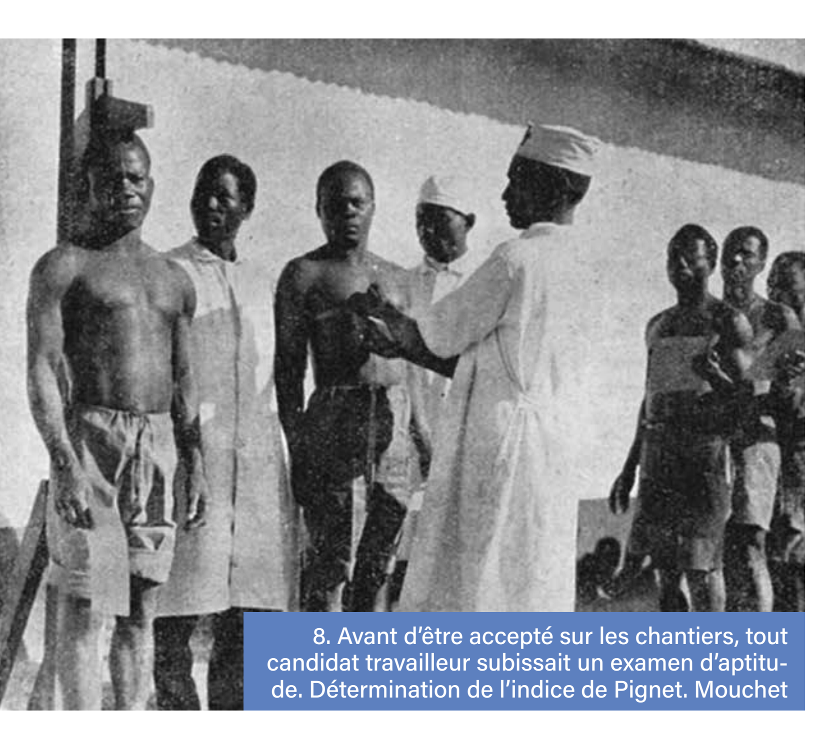


6. Une des deux barges lancées par l'U.M.H.K. sur le Bief Supéreur du Lualaba pourassurer le transport de travailleurs recrutés dans le Ruanda-Urundi, dans les années 1920. Ill. Congolaise 1926.


7. Camp de « regroupement » de la Bourse du Travail du Katanga à Bukama, terminus du chemin de fer C.F.K. Ill. Congolaise 1926

Pendant la crise économique des années 1930, le recrutement de nouveaux travailleurs fut pratiquement nul en 1931 et cessa complètement en 1932 et 1933. Pendant cette période de crise, beaucoup d'entreprises coloniales furent contraintes de réduire leurs activités et durent licencier une partie de leur personnel ouvrier autant que des cadres européens. Ainsi, par exemple, l'effectif de la M.O.I de l'U.M.H.K. passa de quelque 17.200 travailleurs en 1929 à 4.300 en 1933, celui du Chemin de fer des Grands Lacs chuta dans le même temps de 8.349 à 3.137 unités.

Lors de la reprise économique, les sociétés trouvèrent la majorité de leur M.O.I. sur place, les recrutements à distance ne servant plus qu'à compléter certains effectifs. Ainsi, à l'U.M.H.K. en 1954, sur cent hommes au travail, deux ou trois seulement avaient été recrutés au loin. A l'époque, les nouveaux travailleurs étaient principalement recrutés dans les territoires surpeuplés du Ruanda-Urundi et ils étaient dirigés vers le Katanga par la voie des airs 9. Les organismes de recrutements qu'étaient les « Offices du Travail » n'avaient plus de raison d'être. Après la guerre, en 1946, l'O.C.T.K., en collaboration avec le cercle philanthropique Lovania, groupant des anciens étudiants de l'Université catholique de Louvain intéressés aux questions indigènes, fonda le « Centre d'Etude des problèmes sociaux indigènes », le CEPSI. Ce Centre eut son pareil à Léopoldville, le « Centre d'Etudes sociales africaines », le CESA, qui créa une bibliothèque et publia un bulletin périodique qui traitait des problèmes sociaux indigènes. En 1948, le CEPSI ouvrit à Elisabethville une Coopérative de commerçants indigènes dont les ventes connurent une progression rapide. ■


8. Avant d'être accepté sur les chantiers, tout candidat travailleur subissait un examen d'aptitude. Détermination de l'indice de Pignet. Mouchet



9. Après la Deuxième Guerre mondiale, les travailleurs recrutés au loin par l'U.M.H.K. voyagèrent par avion pour rejoindre leur lieu de travail. Document U.M.H.K.

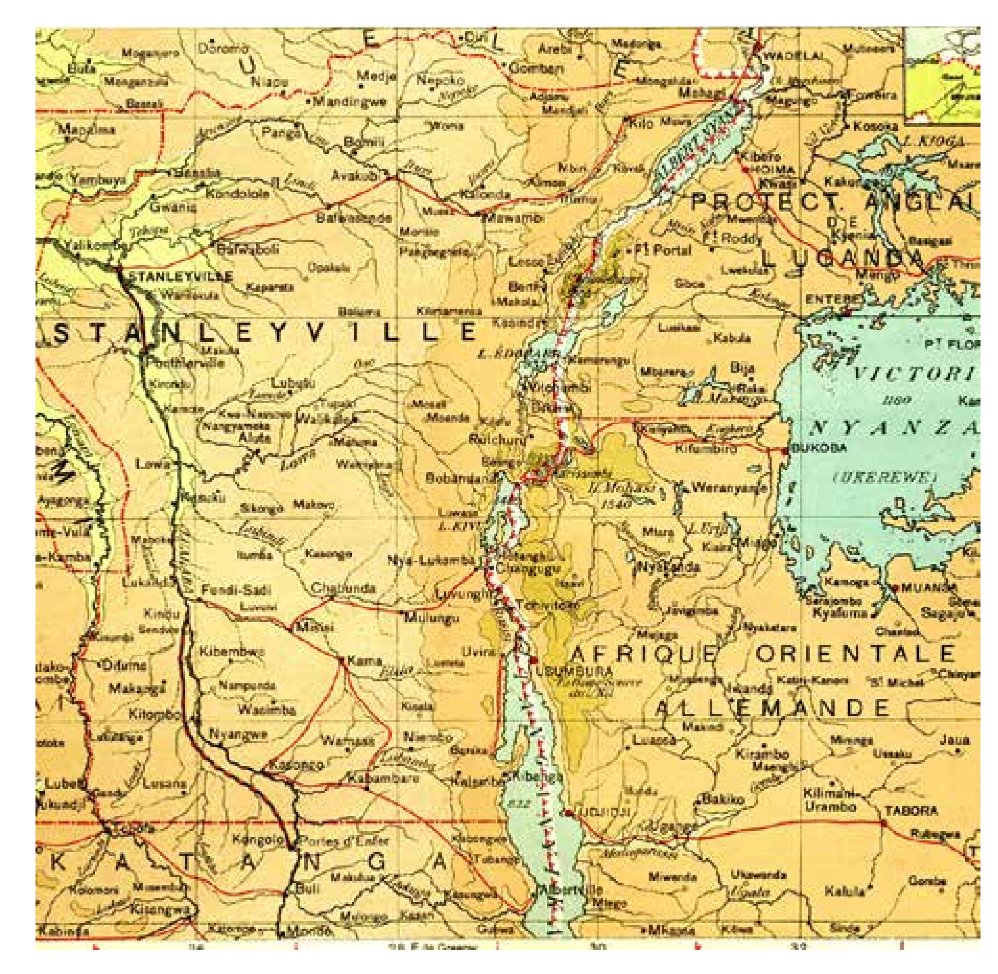
LA GRANDE GUERRE AU CONGO BELGE

LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE ALLEMANDE

Au début de l'année 1916, le colonel Tombeur concentre douze bataillons de la Force Publique à la frontière du Kivu. Chaque bataillon se compose de trois compagnies, d'une section de mitrailleuses et d'une section de canons Nordenfelt ou Krupp. Ces Troupes de l'Est sont regroupées dans quatre régiments d'Infanterie.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

Les 1er et 2e régiments occupent le sud du lac Kivu et la vallée de la Ruzizi. Ils font face aux Schutztruppe du major von Langen. Un millier d'askaris défendent le district de l'Urundi. Les 3e et 4e régiments sont stationnés au nord du lac Kivu et s'opposent au groupement du capitaine Wintgens, le meilleur officier du colonel von Lettow-Vorbeck. Il dispose de mille trois cents askaris encadrés par soixante Allemands pour défendre le district du Ruanda. Les askaris sont retranchés dans les positions fortifiées de la Sebea dont les sommets surplombent la frontière. Le colonel Tombeur estime que l'attaque des fortifications ennemies serait trop coûteuse en vies humaines. Le plan élaboré le 31 juillet 1915 au Quartier Général de Kibati par l'Etat-major des Troupes de l'Est est en partie remanié afin de les déborder par le nord. Une seconde colonne belge partira du sud et attaquera en direction de Nyanza pour enfermer les forces de Wintgens dans une nasse. Le colonel Tombeur informe le ministre des Colonies que l'offensive de la colonne Molitor vers les districts du Ruanda et de l'Urundi pourra être déclenchée par l'Ouganda avec l'accord des autorités britanniques.



Peu après, le commandant en chef des troupes de l'Est se rend à Lutobo à l'invitation du gouverneur de l'Ouganda. Il discute du plan de campagne avec le Major-Général Crewe commandant le détachement britannique stationné en Ouganda. La mission des Britanniques est de franchir la frontière du Ruanda à l'ouest du lac Victoria. Ils feront mouvement sur le flanc gauche de la colonne belge. Au port du Havre, le commandant Coune, conseiller militaire du ministre Renkin, envoie par bateau l'équipement et l'armement nécessaires à la Force Publique. Un chargement de 6.000 fusils Gras modèle 1874 de Saint Etienne en calibre 11 mm est fourni avec deux mille coups par arme. Ces fusils remplaceront les vieux fusils Albini dont sont équipés les troupes de l'Est. Ils sont simples d'emploi et robustes. Un millier de fusils Mauser 1889 en 7,65 mm sont également envoyés au Congo. La livraison d'une centaine de mitrailleuses Colt, Hotchkiss et Maxim permet au colonel Tombeur de former une section spéciale de mitrailleuses pour chaque régiment. Leur approvisionnement en munitions est de 100.000 cartouches par arme. Quatre hydravions Short Admiralty Type 827, la canonnière « Paul Renkin », des mortiers Van Deuren et des canons de Saint Chamond sont transportés au Congo avec leurs munitions. Le Département de la Force Publique fournit également un cadre important d'officiers et de sous-officiers belges issus de l'Infanterie, de l'Artillerie, des Transmissions, du Génie, de l'aéronautique et du service Médical. L'intendant général du QG de la Force Publique à Boma fait parvenir du ravitaillement à Stanleyville. Il est stocké dans le dépôt d'armée des troupes de l'Est. Douze mille porteurs mettent quarante jours de marche pour le livrer aux unités en position à la frontière. Charles Tombeur, promu Général-Major, informe les Britanniques qu'il est en mesure de lancer l'effort initial de ses troupes vers Kigali et Nyanza.

Pendant ce temps, la flottille allemande ne reste pas inactive et le 8 février au soir, le capitaine de corvette Gustav Zimmer appareille de Kigoma avec

le « Graf von Götzen ». Il est suivi par l'« Hedwig von Wissmann » commandé par le lieutenant de vaisseau Odebrecht. Les deux navires voguent de concert vers le sud du lac Tanganyika. En cours de route, le lieutenant Odebrecht reçoit l'ordre de mettre le cap sur Kalemie à la recherche du chantier où se construit le « Baron Dhanis » et pour observer l'activité de la place forte. Le lendemain à l'aube, Odebrecht s'approche du port de Kalemie pendant que Zimmer croise au large avec le « Graf von Götzen ». Il attend son retour pour attaquer l'objectif à coups de canons. Les postes de vigies de la Lukuga repèrent l'« Hedwig von Wissmann ». Le Détachement des Lacs et les alliés britanniques sont alertés. Le « Mosselback », le « Hms Mimi » et le « Hms Fifi » appareillent. Le commander Spicer-Simson ouvre le feu à une distance de 6.000 mètres. Un obus touche le steamer de 60 tonnes à la coque et provoque une entrée d'eau. Un second projectile explose dans la salle des machines, causant la destruction de la chaudière et la mort de sept marins. Le lieutenant de vaisseau Odebrecht donne l'ordre d'abandon du navire en perdition. L'équipage est sauvé par les Belges et le pavillon du navire allemand est récupéré avant le naufrage. Le commander Spicer-Simson, très fair play, invite l'officier ennemi à dîner.


Fusils Mauser avec lance grenade VB (campagnes des troupes coloniales)

ARRIVÉE DE L'ESCADRILLE D'HYDRAVIONS

Le 4 février 1916, l'« Anversville » fait escale à Boma qui est à l'époque la capitale du Congo Belge. Le commandant de Bueger se présente au Quartier Général de la Force Publique et reçoit toute l'aide nécessaire. Il a pour mission d'organiser et de diriger l'expédition d'une escadrille d'hydravions au Katanga. Deux jours plus tard, le paquebot de la Compagnie Belge Maritime du Congo accoste au port de Matadi. Il transporte quatre hydravions Short Admiralty Type 827 démontés et mis en caisses. Il emporte également 50.000 litres de carburant pour avions, mille litres d'huile, du matériel pour effectuer les travaux de mécanique et de menuiserie, des bombes légères de 16 et de 65 livres et des munitions pour mitrailleuses Lewis .303. Le contenu de ses cales est déchargé sous la surveillance des membres de l'escadrille. Le commandant de Bueger prend contact avec les services du chemin de fer du Congo, mais les difficultés ne font que commencer. Le rail reliant Matadi à Kinshasa par 400 km de voies étroites est limité à des chargements de trente tonnes maximum par convoi. Albert de Bueger rassemble huit caisses contenant les éléments principaux de l'appareil immatriculé 3093 et rejoint Kinshasa le 7 février avec le pilote Behaeghe, l'observateur Colignon, un mécanicien et un menuisier. Il confie au capitaine Vindevoghel la mission de le rejoindre à Kalemie dès que possible avec les autres hydravions. Un radiotélégramme du Quartier Général de la Force Publique à Boma informe le QG du « Détachement des lacs » à Kalemie de l'arrivée du commandant de Bueger au Congo. Stinglhamber doit être évacué pour cause de maladie et il est remplacé le 26 février par le lieutenant-colonel Moulaert. La base navale du lac Tanganyika est défendue par une puissante artillerie côtière mise en œuvre par des artilleurs congolais. Le 6e bataillon du commandant Borgerhof, affecté à la défense du secteur, est transformé en corps de débarquement. Il est renforcé par une compagnie de Grenadiers formée à Boma. Le vapeur de 90 tonnes « Alexandre Delcommune », rebaptisé « Le Vengeur » est intégré dans la flottille. Il est armé d'un canon long de marine de 76 mm installé sur le pont avant et son commandement est confié au capitaine Durein du CFL. Le vapeur de 700 tonnes « Baron Dhanis » est en construction dans la cale sèche de Kalemie. La coque est terminée, mais la chaudière doit arriver d'Europe. Les machines motrices sont bloquées au dépôt de Kabalo avec un chargement de pièces détachées, car ce dépôt pourvoit également la place forte en vivres, munitions et matériel.

Au cours du mois de mars 1916, le lieutenant-colonel Moulaert décide de placer le personnel civil des stations de TSF de la Lukuga et de Kabalo sous statut militaire. C'est une décision nécessaire, car ces fonctionnaires coloniaux échappent à son autorité alors qu'ils assurent les communications militaires du « Détachement des Lacs » sans faire usage d'un code secret. Le Congo bénéficie d'un excellent réseau civil de stations TSF grâce au Roi Albert Ier. Son altesse a envoyé en 1912 au Congo la mission du Lieutenant-Général Wibier. Cette mission a installé neuf stations TSF et a amélioré les stations de Boma et de Banane. Les radiotélégrammes officiels transitent le long de la chaîne Elisabethville-Banane. L'hôpital du CFL à Niemba et celui des charbonnages à Makala-Greinerville sont réquisitionnés par Georges Moulaert pour les besoins des opérations. ▶


Canon pris à l'ennemi à Tabora

Pendant ce temps en Afrique Orientale, Paul von Lettow-Vorbeck est promu Général-major et le Grand Etat-major allemand lui confie la mission de prolonger la campagne. Le but est de contraindre les alliés à dégarnir les autres fronts pour contrecarrer ses manœuvres en DOA. Chaque Schutzenkompanie est encadrée par des officiers de valeur et dispose de mitrailleuses et d'artillerie.

Les Schutztruppe se composent de 14.000 askaris bien entraînés et armés de Mauser Jägerbüchse de 11 mm et de 3.261 Européens armés de fusils Mauser G98 ou Lee Enfield de prise. Un second navire allemand chargé de matériel de guerre parvient à forcer le blocus anglais en mars 1916. Le raider jette l'ancre dans la baie de Sudi et décharge un millier de fusils Mauser G98, des milliers de cartouches, des obus, de l'artillerie, des affûts en acier et des caissons munis de roues mieux adaptés aux déplacements des canons de 105 mm dont disposent les Schutztruppe. Le Général von Lettow-Vorbeck reçoit également des uniformes, de l'équipement et du matériel pour la fabrication de munitions. Le 1er avril 1916, le commandant de Bueger rejoint le lac Tanganyika par chemin de fer avec les caisses de l'hydravion immatriculé 3093. Il se présente au lieutenant-colonel Moulaert à son PC de Kalemie et le commandant Jadot du service de Génie, est mis à sa disposition. Il propose au commandant de Bueger d'installer la base aéronavale du Détachement des Lacs sur la rive du lac Tongwe, proche du camp militaire de Mtoa. Ce petit lac aux eaux calmes est situé à trente kilomètres au nord de la rivière Lukuga. La construction de la base d'hydravion commence le 12 avril 1916. Un plan incliné constitué de madriers et de planches est installé sur la rive pour la mise à l'eau des appareils. Les hangars sont érigés et les caisses contenant le Short 3093 sont amenées de Kalemie avec les moyens du bord. Les mécaniciens commencent immédiatement le remontage du premier appareil. Au cours du mois d'avril, le capitaine Vindevoghel rejoint la Lukuga avec les autres membres de l'escadrille et trois hydravions démontés.

MANŒUVRE D'ENCERCLEMENT

Au Quartier Général des Troupes de l'Est, Charles Tombeur achève les préparatifs de l'offensive. Il forme deux Brigades de trois mille hommes avec chacune deux régiments. Chaque régiment se compose de trois bataillons d'Infanterie, d'une compagnie de pionniers-pontonniers du Génie, d'une section spéciale de mitrailleuses, d'un service Médical et d'un peloton de Télégraphistes. La Brigade Nord est confiée au colonel Molitor. Il dispose de deux batteries de canons Saint Chamond de 70 mm avec un approvisionnement immédiat de 2.000 coups par pièce. Cette artillerie est tirée par des mules conduites par des muletiers congolais. Elle peut être démontée pour être portées à dos de mules. Des Congolais sont formés au maniement de ces pièces d'artillerie. La Brigade Sud commandée par le lieutenant-colonel Olsen comprend une batterie de canons Saint Chamond de 70 mm et une compagnie Cycliste forte de 150 hommes. Le 15 avril 1916, la colonne formée par la Brigade Nord se rassemble à 20 km au sud de Lutobo dans la localité de Kamwezi en Ouganda. Les autorités britanniques mettent 5.000 porteurs à la disposition du colonel Molitor. L'offensive générale se déclenche le 21 avril à l'aube. Le corps expéditionnaire britannique du Général Smuts attaque les Allemands à l'est du lac Victoria.

Le Major-Général Crewe franchit la frontière du Ruanda à l'ouest du lac Victoria et s'oppose aux Schutztruppe du capitaine Godovius dans le district de Bukoba. La coopération de la Force Publique à l'offensive britannique empêche le Général von Lettow-Vorbeck de dégarnir sa frontière ouest pour renforcer ses positions dans l'est. L'objectif et le rôle de chaque unité sont déterminés par le Général Tombeur. Deux bataillons d'Infanterie non enrégimentés constituent ses réserves et deux mille recrues de la Force Publique sont à l'instruction au camp de Lokandu.

Le colonel Molitor pénètre au Ruanda avec le 3e régiment de la Brigade Nord. Il déborde les positions défensives allemandes par l'Ouganda et exécute une manœuvre d'encerclement sur les arrières de l'ennemi. Pendant ce temps, le 4e régiment du major Rouling fixe les forces du capitaine Wintgens sur la Sebea. Le 6 mai, la colonne Molitor occupe Kigali, chef-lieu du district du Ruanda. Deux jours plus tard, les troupes belges défilent dans la ville conquise.

Dans le secteur de la Brigade Sud, les Allemands perdent la maîtrise du lac Kivu grâce à la canonnière « Paul Renkin » amenée d'Europe début avril. Ils abandonnent l'île Idjwi pour ne pas être encerclés. Le 19 avril, le 1er régiment de la Brigade Sud s'empare de Shangugu, point de jonction entre les groupements Wintgens et von Langen. L'officier allemand chargé du district de l'Urundi a installé son Poste de Commandement à Usumbura et ses Schutztruppe sont disposés entre Shangugu et Kigoma. Le 2e régiment du lieutenant-colonel Thomas reste sur ses positions dans vallée de la Ruzizi afin de l'empêcher d'opérer une diversion au Congo. Le lieutenant-colonel Olsen ordonne au major Muller de progresser avec le 1er régiment vers Nyanza, résidence de Musinga, le Mwami du Ruanda. Le 1er régiment de la Brigade Sud est appuyé par la 2e batterie de Saint Chamond du commandant Furst et par la compagnie Cycliste. Pendant ce temps, le groupement du major von Langen se replie et le 2e régiment du lieutenant-colonel Thomas fonce vers Usumbura dont le port est attaqué à coups de canons par la flottille belge du lac Tanganyika. Au Ruanda, le capitaine Wintgens est surpris par le mouvement en tenaille des colonnes Nord et Sud. Le 11 mai, les forces allemandes placées sous son commandement abandonnent les positions fortifiées de la Sebea et effectuent un mouvement de retraite vers le sud. Elles sont poursuivies par le 4e régiment et abandonnent un important butin aux mains des Belges. Au même moment, deux régiments de la Force Publique se dirigent vers Nyanza pour fermer la nasse. Le capitaine Wintgens parvient à éviter l'encerclement et traverse Nyanza le 19 mai avec 60 Allemands, 1.300 askaris, trois canons et six mitrailleuses. Trois jours plus tard, la colonne Molitor fait sa jonction à Nyanza avec la colonne Muller. A Mtoa, le Short immatriculé 3093 reçoit son moteur et le 12 mai, il est mis à l'eau sur le lac Tongwe pour des essais. Le lendemain, le Slt Behaeghe s'envole et effectue un circuit complet autour du lac Tongwe à la vitesse de 125 km/h. Le 31 mai, les hydravions 3093 et 3094 sont opérationnels et les pilotes s'entraînent au bombardement. Le lieutenant-colonel Moulaert venu en inspection à Mtoa reçoit son baptême de l'air avec l'appareil du lieutenant Tony Orta. Le montage du 3095 est bien avancé et le 1er juin, le QG du « Détachement des Lacs » ordonne un bombardement sur la rade de Kigoma. Les cibles prioritaires sont les navires ennemis.

Le « Graf von Götzen » demeure une menace potentielle avec son canon de 105 mm à longue portée. Les Allemands disposent du « Wami » et ils ont récupéré le remorqueur « Adjutant » de 300 tonnes à Dar es Salam. Il est entièrement démonté et transporté par voie ferroviaire à Kigoma. L'absence totale de vent perdure jusqu'au 11 juin au soir et il est impossible de lancer des missions de bombardement. La brise se lève en fin de soirée et le commandant de Bueger obtient du colonel Moulaert l'autorisation d'effectuer un raid sur le port de Kigoma.

LES VICTOIRES DE LA FORCE PUBLIQUE

Le 11 juin 1916, le pilote Behaeghe survole le port ennemi avec l'hydravion 3093 après une heure de vol. Malgré les tirs de défense contre avions, il effectue un passage à basse altitude et Collignon lâche deux projectiles de 65 livres sur le « Graf von Götzen ». Une bombe explose sur le gaillard arrière et la poupe du navire se met à brûler. Le canon de 88 mm et une mitrailleuse sont touchés. L'observateur vide ensuite les chargeurs de sa mitrailleuse Lewis sur les positions ennemies et la panique gagne les défenseurs. Le Slt Behaeghe reprend le chemin de sa base et fait son rapport au commandant de Bueger. Il est transmis par porteur de dépêches au QG du lieutenant-colonel Moulaert. Il est enthousiasmé et cite l'équipage de l'hydravion à l'ordre du jour des troupes du « Détachement des lacs ». Tout danger semble écarté, car le navire allemand ne reparaît plus sur le lac. Le 2e régiment du lieutenant-colonel Thomas s'empare d'Usumbura le 6 juin et fait sa jonction avec le 1er régiment du major Muller à Kitega le 17 juin. La capture du chef-lieu du district achève la conquête de l'Urundi. La Brigade Sud se regroupe dans la localité conquise.

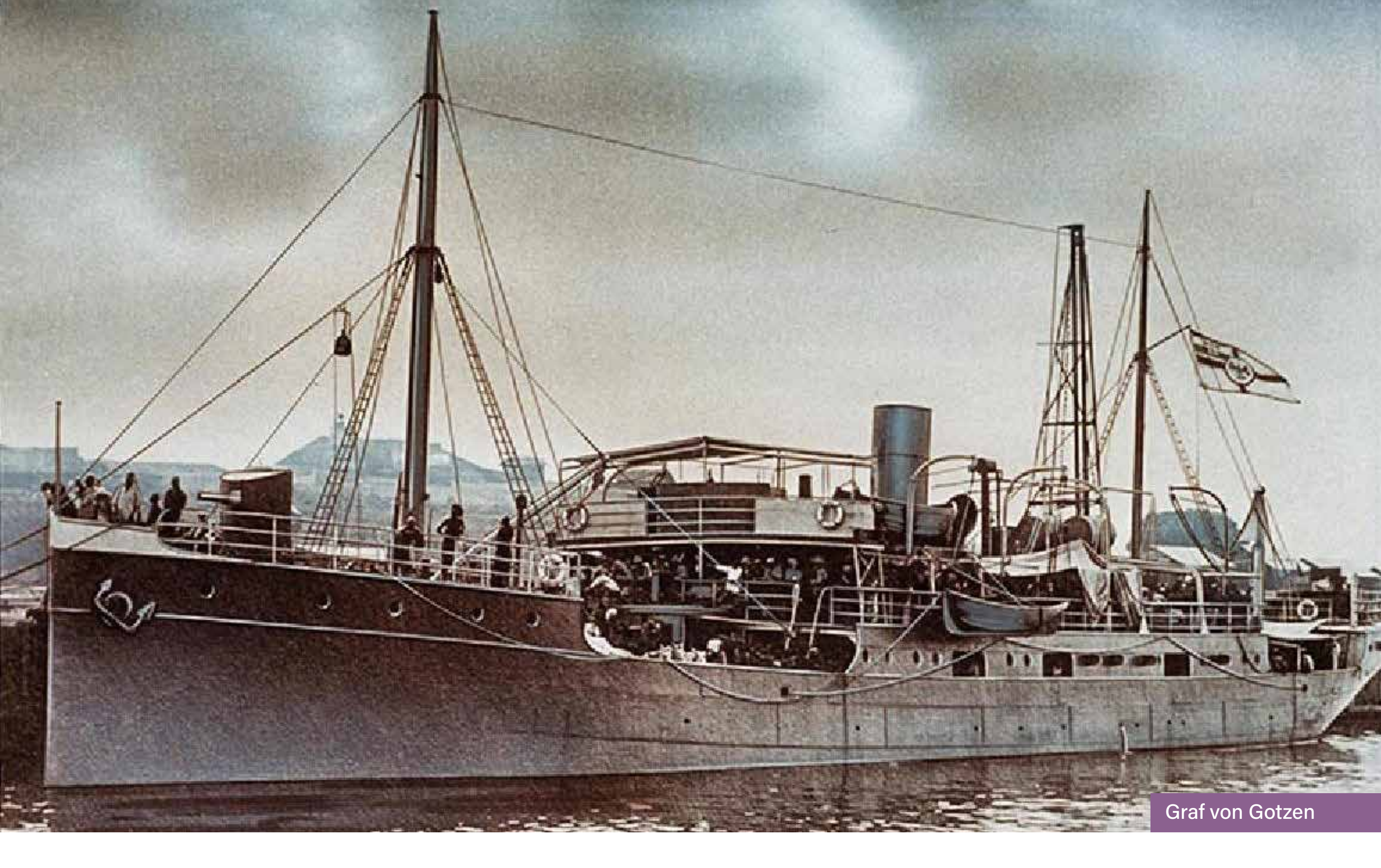
Pendant ce temps, les Schutztruppe commandés par le major Godovius battent en retraite sous la pression des troupes britanniques du général Crewe. Elles se heurtent au 4e régiment du major Rouling et subissent des pertes le 3 juillet lors du combat de Kato. Les soldats congolais résistent à un ennemi supérieur en nombre, malgré l'enrayage fréquent des mitrailleuses Maxim. Le major Rouling est atteint de cinq balles et il est évacué vers l'hôpital de campagne. Il est remplacé par le LtCol Huyghe. Le major Godovius se constitue prisonnier le lendemain de la bataille en agitant sa chemise blanche suspendue au bout d'un bâton. Le 8 juillet, le Général Tombeur ordonne au lieutenant-colonel Olsen d'attaquer en direction de Kigoma et d'Udjidji avec la Brigade Sud. Elle longe le lac Tanganyika pendant que les équipages des hydravions s'exercent à l'observation aérienne à la base de Mtoa. Les premières plaques de l'appareil de téléphotographie sont développées le 9 juillet. Elles montrent avec précision le port de Kigoma et les positions de défenses avec ses batteries d'artillerie dont un canon de 105 mm du Koenigsberg. Le chef de l'escadrille informe le LtCol Moulaert que le « Graf von Götzen » est toujours à flot et que l'« Adjudant », amené en pièces détachées de Dar es Salaam, est en cours d'armement.

L'Etat Major du « Détachement des Lacs » décide d'intensifier les missions de bombardement pour ►


Équipe d'un Mortier Van Deuren Campagnes des troupes coloniales


Caravane de porteurs en DOA


Canon de 70 mm Saint Chamond à Tabora en 1916 (Collection Vandewalle)


Graf von Gotzen

soutenir l'offensive terrestre de la Brigade Sud vers Kigoma. Le 12 juillet, l'hydravion 3095 de l'équipage Castiau et Russchaert est endommagé à l'amerrissage et est immobilisé jusqu'au 30 juillet. Le Cdt de Bueger décide de remonter l'hydravion 8219 tenu en réserve. Il est baptisé du nom de « Quand Même ». Deux appareils survolent l'objectif le 17 juillet et lâchent leurs bombes sur les fortifications. Un nouveau raid se solde par l'incendie d'un dépôt de carburant. La défense contre avion est très faible et les hydravions lâchent des milliers de tracts en swahili invitant les askaris à se rendre. Les deux régiments de la Brigade Sud progressent en tenaille et menacent d'isoler complètement la place forte de Kigoma. Les soldats congolais du lieutenant-colonel Olsen ont un excellent moral, car le bruit s'est répandu que l'ennemi est attaqué par d'énormes oiseaux lançant le feu du ciel ! La flottille ennemie se saborde sur ordre du capitaine Zimmer qui abandonne le port avec ses Schutztruppe. Le « Graf von Götzen » gît par 20 mètres de fond près de la rive du Katabe Bay.

Gustav Zimmer se sert du « Wami » pour évacuer une partie de ses askaris vers le sud, mais le navire rencontre le glisseur « Netta » et son commandant choisit de se saborder. Kigoma est occupé le 28 juillet par le 2e régiment du Ltcol Thomas pendant que le 1er régiment s'empare de Gottorp sur la ligne de chemin de fer. Le « Vengeur » débarque une avant-garde du 6e bataillon du « Détachement des Lacs » à Karéma le 7 août avec l'appui du « Mosselback » et du « Netta ». Le « Baron Dhanis » décharge du ravitaillement à Kigoma et le 6e bataillon au complet fait sa jonction avec la Brigade Sud le 10 août suivant. Ce jour là, l'escadrille d'hydravions aux couleurs belges se pose dans la rade de Kigoma. Les aviateurs sont reçus par le LtCol Olsen qui les félicite pour leur action. Il confie au commandant de Bueger que les troupes de la Brigade Sud ont senti fondre la résistance ennemie à chaque attaque aérienne. Sur ordre du Général Tombeur, les deux Brigades exécutent une marche concentrique sur Tabora, objectif défendu par les troupes du général Von Lettow-Vorbeck. La Brigade Sud remonte vers l'est le long de la ligne de chemin de fer du Tanganyikabahn et la brigade Nord inverse sa marche vers le sud en direction de Tabora.

Les réserves d'obus des batteries de Saint Chamond sont portées à 4.000 coups par pièce suite au développement de la campagne.

En moins de six semaines, la Force publique est aux portes de Tabora. La liaison entre les deux Brigades s'établit le 16 septembre et Tabora est investie. Les Allemands évacuent la ville dans la nuit du 19 septembre et la Force publique fait son entrée dans Tabora. Un message est transmis par TSF au Roi Albert pour lui annoncer la victoire. La démobilisation des Troupes de l'Est commence, mais le général Von Lettow-Vorbeck s'est replié au sud de la colonie allemande avec ses Schutztruppe. En mars 1917, le capitaine Wintgens perce le front anglais et le gouvernement de Londres fait à nouveau appel à la collaboration de la Force Publique. Le colonel Huyghe reçoit le commandement des troupes belges et s'empare de la place fortifiée de Mahenge le 9 octobre 1917. Le généra Von Lettow-Vorbeck n'est pas vaincu pour autant. Le 11 novembre 1918, la guerre est terminée pour la Force Publique et il ne se rendra aux Britanniques que le 25 novembre 1918. En souvenir des hauts faits d'armes et de l'héroïsme déployé par les troupes coloniales belges pendant la campagne d'Afrique, chacun des quatre régiments est autorisé à faire broder sur son drapeau le nom de Tabora. Celui de Mahenge est ajouté ensuite par décision du Roi le 27 novembre 1931. ■

ERNESTO GUEVARA

La menace était grande en 1960 que tout un pan du Congo, tout frais émoulu de sa gangue coloniale, ne bascule dans le communisme, à la faveur de la guerre froide. La rébellion contre le pouvoir central, déclenchée par l'assassinat de Lumumba et habilement soutenue par le bloc communiste, eut tôt fait d'aiguiser l'appétit de Moscou. L'allié cubain ne se fit pas prier pour prêter main forte, Ernesto Guevara en tête.(fh)

PAR WILLY MARCUS

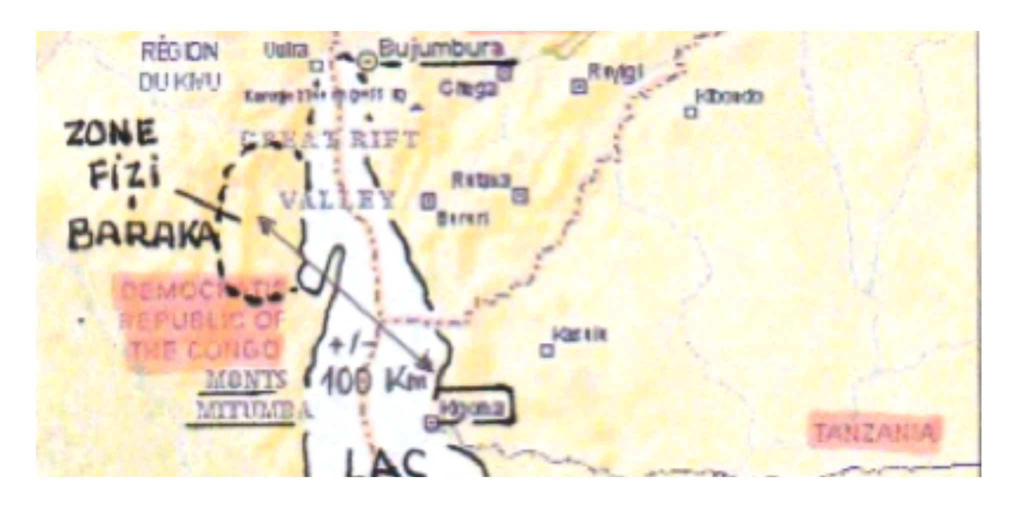
MAI 1965

Durant ce mois, les Cubains vont faire plus ample connaissance avec leur nouveau milieu naturel et se livrer à des reconnaissances de terrain dans les environs de leur nouvelle base dont ils vont améliorer la sécurité.

Le 08 mai, 18 autres Cubains rejoignent le Che qui décide d'aller établir son camp de base à environ 5 km du village de Kikamba.

Les hommes doivent suivre des cours de swahili et l'entraînement physique et militaire est supposé occuper le reste du temps. Mais très vite, dans ses mémoires, le Che explique ses nouveaux motifs de déception liés à l'ampleur de certains problèmes.

- Si l'Etat-major congolais manque de munitions, c'est parce qu'on les utilise trop pour la chasse et parce qu'on pêche à l'explosif dans le lac.
- Le désordre et l'indiscipline règnent partout.
- L'ivresse due à de trop fortes consommations de bière artisanale (pombe) devient une chose courante au sein de la troupe et le « Che » qui ne boit pratiquement jamais, devra vraiment sévir.
- La nourriture de base locale et traditionnelle bucali na n'sombe (manioc et jeunes feuilles de manioc) n'est pas du tout au goût des Cubains. La viande manque et le poisson est rare. Bref, rien n'est bon pour eux.
- Pour les Congolais, le chef est responsable de son ravitaillement et Hapana tchakula, hapana tumika (pas de nourriture, pas travailler). En cas de transport de charges jugées trop lourdes, les Congolais disent aussi Mihe hapana motocari (je ne suis pas un camion) ou Mihe hapana cuban (je ne suis pas cubain).
- Des poux et d'autres vermines sont omniprésents dans les huttes. La malaria fait ses premières victimes. Le Che en fait partie et il s'en remettra péniblement. Notons au passage qu'il est allergique à la pénicilline et que son asthme, dans les brumes froides à 1500 m, l'accable par moments.
- Les chefs congolais ne s'entendent pas entre eux et on ne peut rien y faire.
- Enfin, l'entraînement militaire n'intéresse pas les Congolais dans la mesure où certains sont persuadés qu'un dawa, à lui seul, offre une protection surnaturelle au combat.



- Le Che s'étonnera aussi de l'échelle des valeurs de la majorité des Congolais où il pense percevoir que la jouissance immédiate des bienfaits de la vie, sous toutes ses formes, passe avant tout.

Ce qui précède va évidemment à l'encontre des lourds sacrifices que peut réclamer une idéologie révolutionnaire.

JUIN 1965

Toujours pas d'ordres ou de directives en provenance de Kabila qui lui fait cependant parvenir un message où il demande au Che de ne plus révéler son identité à qui que ce soit. Au passage, il l'informe de la visite de Chou En-Lai (Premier Ministre chinois) à Dar Es Salam et continue de promettre de bientôt venir en visite. E. Guevara continue d'apprendre le swahili et se rend utile en tant que médecin auprès des Congolais. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à analyser une situation où selon lui :

- Il manque un commandement central et unique dans la Région. Cela empêche les Congolais de lutter unis et d'avoir une « unité de doctrine ».
- Il y a aussi un manque total de chefs fidèles à la cause révolutionnaire. Par contre, il y a une multitude de petits chefs qui n'en font qu'à leur guise.
- L'armement est mal réparti et il n'y a aucune discipline dans la consommation des trop rares munitions.
- Enfin, les Cubains, avec qui les Congolais (et vice versa) n'arrivent, généralement, pas à communiquer, sont des étrangers auxquels il n'y a que fort peu de raisons d'obéir.


05.03.1960 à Cuba par Alberto Korda

Le 16 juin, soit près de 2 mois après son arrivée au Congo, le Che reçoit un second message de Kabila. Il y annonce son arrivée prochaine et demande que d'ici là, 50 Cubains soient placés sous les ordres d'un certain chef local appelé Mundandi qui va déclencher une opération sur une station hydro-électrique sur la rivière Kimbi. Voir carte. Cette mise aux ordres d'une importante partie de ses forces, contrarie évidemment le Che dans la mesure où il apprend que cette centrale possède une garnison d'environ 700 hommes et que la compétence militaire et opérationnelle de Mundandi n'est pas confirmée du tout Il obéit cependant à Kabila.

Le 19 juin, les Cubains tirent leurs premiers coups de feu pour vainement tenter d'abattre 2 T-28 en reconnaissance aérienne et pilotés par d'autres Cubains.

Le 29 juin, avec un retard de 4 jours et avec des effectifs estimés à 200 Congolais, Rwandais et Cubains, l'attaque est déclenchée par Mundandi sur la centrale que l'on sait. Il n'y a que 40 Cubains qui y participent. Ils auront 4 tués dans leurs rangs. Ce seront les premiers des 2.500 Cubains qui, selon une estimation non confirmée, seront tués un peu partout dans des missions internationales en Afrique dans le courant des années '70 et '80.

Sur les corps des Cubains tués au combat, on trouvera des papiers d'identité qui prouveront à qui doit/veut le savoir, que des Cubains sont présents au Congo et qu'ils ont participé à l'attaque de la centrale qui échouera lamentablement.

JUILLET 1965

Mundandi est remplacé par un certain major Kasali qui refuse de voir et de parler au Che. On en ignore les raisons qui peuvent résider dans l'échec de l'attaque de la centrale sur la Kimbi.

Heureusement, Kabila débarque enfin le 7 juillet. Le « Che » le trouve « cordial mais réservé ». De toute évidence, la présence d'E. Guevara le gêne. Kabila ne restera que 4 jours avec le Che avant son retour à Kigoma. On ignore les résultats concrets de leur rencontre.

Lorsque le Che demandera à Kabila d'informer le gouvernement tanzanien de sa présence et puis de l'autoriser à participer personnellement à des opérations, la réponse sera « non, pas maintenant ». Le Che accompagnera néanmoins Kabila dans sa rapide tournée d'inspection auprès de quelques chefs congolais locaux. A ce stade, il dira encore du bien de Kabila, mais comme tout le monde, il sera étonné du nombre de bouteilles de whisky qu'il a amenées pour un séjour de seulement 4 jours.

Le lendemain du départ de Kabila, en l'absence de leur vrai chef, les Congolais et autres refusent temporairement de travailler. ▶


Ernesto Guevara

tenant de 120 guérilleros. Il doit en renvoyer 3 à Cuba pour des motifs graves non explicités. Sans doute de nature disciplinaire ?

Des rumeurs de sérieux désaccords entre Kabila, la « Révolution Congolaise » et les Autorités tanzaniennes lui parviennent sans qu'il puisse en établir le bien-fondé. Il aura cependant tendance à croire que certains dirigeants africains ne souhaitent pas une libération totale du Congo. Il pense qu'ils craignent une contagion révolutionnaire dans leurs pays.

Dans le courant du mois, arrivent les derniers renforts cubains. Mais il n'y a que 4 hommes.

Le 27, des troupes gouvernementales congolaises appuyées par des mercenaires s'emparent de Baraka (petit port sur la rive ouest à quelques dizaines de Km au nord de la zone opérationnelle du Che). Cette conquête va marquer le début des défaites que les troupes lumumbistes/cubaines vont désormais subir, pour finalement être vaincues vers la fin de 1965 et le début de 1966.

Le lieutenant-colonel mercenaire Mike Hoare prétendra que des Cubains étaient présents à Baraka. Le Che niera la chose et on peut logiquement le croire, car il serait étonnant que les Cubains aient pu ou voulu opérer aussi loin de leurs bases.

Le moral du Che va encore subir des coups en cette fin de mois. Des Autorités Cubaines lui demandent de rentrer au Pays. Et puis, un navire cubain avec des renforts en effectifs pour la guérilla au Congo, s'est vu interdire d'accoster au Mozambique qui a d'ailleurs prié le navire de quitter ses eaux territoriales.

AOUT 1965

Le Che est maintenant au Congo depuis le 24 avril, soit depuis plus de 3 mois. Hormis la tentative ratée d'abattre 2 appareils T-28 en juin suivie de l'attaque désastreuse sur la centrale hydro-électrique, il n'y a aucune mention d'autres opérations dans son livre qui reprend et résume ses mémoires.

Cependant, le 17 il y annonce une embuscade réussie, sur une jeep et un camion blindé, qui va coûter la vie à 7 mercenaires dits belges. Le moral du Che et de sa troupe remonte un peu. Il décide aussi (malgré sa « discipline révolutionnaire ») d'ignorer l'interdiction de Kabila et de participer désormais personnellement aux opérations futures avec sa troupe cubaine.

Le Che envisage alors de s'emparer de la fameuse centrale sur la rivière Kimbi et de la détruire. On se souvient de l'échec du mois de juin. Mais il n'envisage cette action que pour le mois d'octobre, après que Cuba lui aura envoyé des renforts en personnel.

SEPTEMBRE 1965

Quelques embuscades cubaines sur des objectifs mineurs réussissent de mieux en mieux. Le Che dispose main-

OCTOBRE 1965

Le mois commence par l'explosion d'un unique et important stock de munitions dans un dépôt des révolutionnaires cubains situé dans le village de Lubondja qui ne doit pas être fort éloigné de la zone où le Che se trouve. Ce stock, parti en feu d'artifice, va priver les Cubains de munitions. Ils sont furieux et parlent de la négligence des « Congos ». C'est par ces termes qu'ils désignent parfois avec une pointe de moquerie les Congolais. Le Che interdisait qu'on les appelle ainsi.

Le 02, avec Masengo, E. Guevara décide de créer une « Académie du Combat » où seront formés les futurs


Kabila en 1965

cadres de la révolution congolaise qui font alors totalement défaut. Ce projet restera, évidemment au niveau d'un vœu irréalisable. D'abord il manque de tout pour créer une « Académie », mais avant tout, la situation militaire des « Lumumbistes révolutionnaires » se dégrade de jour en jour pour eux.

Le 03, le Che mentionne un autre dépôt de munitions qui explose dans sa région. De nouveau, il s'agit d'une négligence congolaise, mais cette fois, c'est un camp autour du dépôt qui part aussi en fumée.

Le 05 il organise un meeting où il convoque tous les chefs de la Région pour à nouveau tenter de « rationnaliser les opérations ». A l'issue du rassemblement, le Che avouera avoir l'impression d'avoir « labouré la mer ».

Ce même jour, il écrit à Castro. Dans sa lettre il se plaint de n'avoir reçu que des soldats cubains et pas de cadres. Il dénonce aussi l'appui généralement insuffisant, voire contre-productif, de la part de Cuba. Il y écrit aussi qu'il « connaît assez Kabila pour ne pas se faire d'illusions à son propos ». Et il termine en déclarant que « seuls nous ne pouvons pas libérer un pays qui ne veut pas se battre ».

Lorsque le 13, le Président Kasa-Vubu démet Tshombe de ses fonctions de Premier Ministre, l'ardeur au combat des Lumumbistes va diminuer. Comme M. Tshombe est désigné par les révolutionnaires comme l'assassin de Lumumba et qu'il vient d'être écarté, à quoi bon encore se battre à tout prix ?

Vers le 15, il est question d'une visite de Kabila et de Soumialot dans le maquis de Fizi-Baraka, mais le Che ne verra ni l'un ni l'autre et il dira que « c'est comme d'habitude ». Soumialot devra se rendre au Caire et Kabila à Dar Es Salam pour y régler d'urgence « un problème de saisies de matériel et d'armements » destinés à l'Armée de Libération Congolaise par les Autorités tanzaniennes.

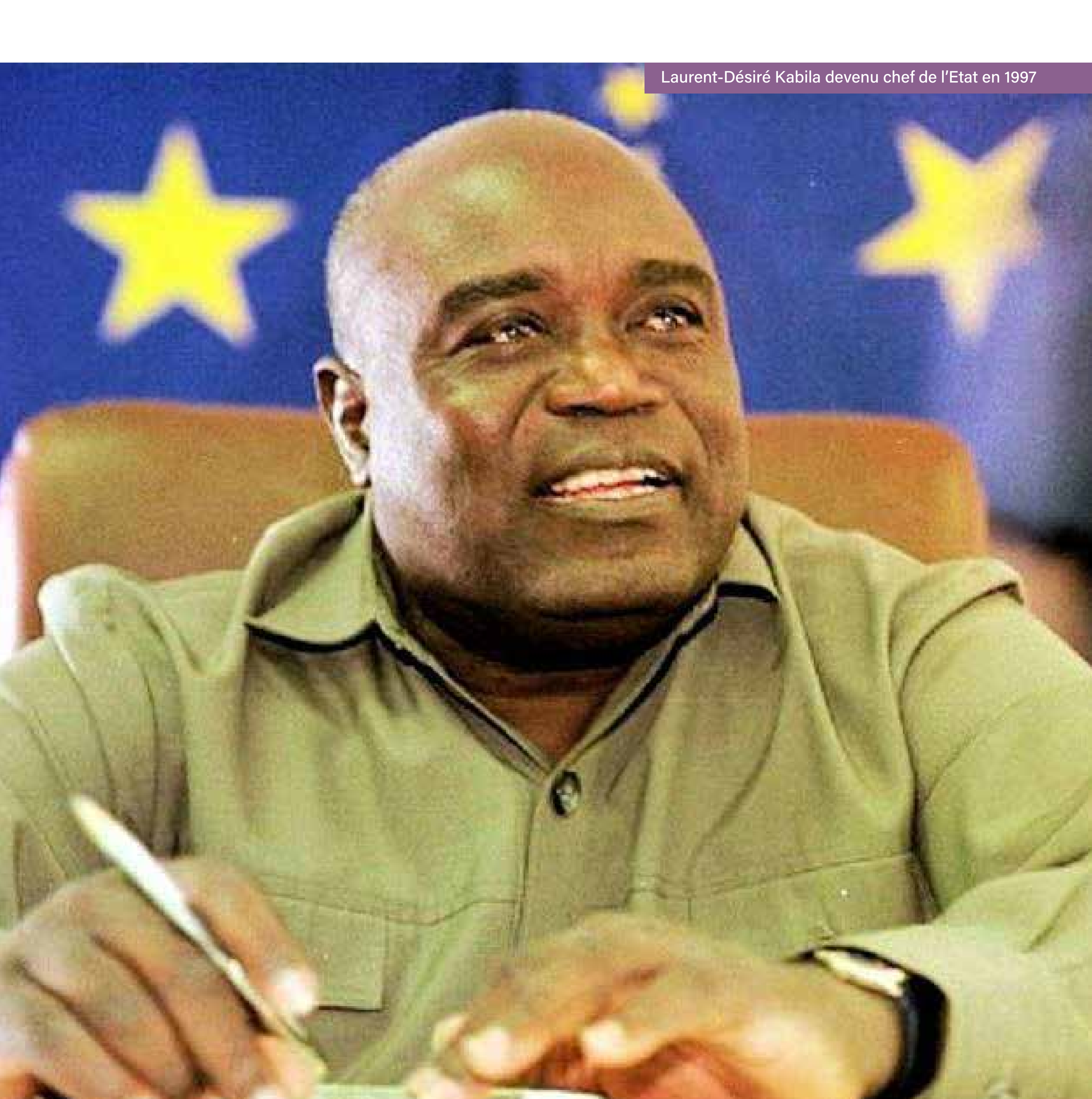
En fin du mois, la proche débâcle des révolutionnaires s'annonce de plus ►

en plus certaine. Un sommet de l'OUA à Accra, vient de décider du départ des forces étrangères en appui à la révolution au Congo. E. Guevara parlera d'un coup de grâce donné à une Révolution moribonde.

A partir de ce moment, la Tanzanie où il semblerait qu'on ignore toujours la présence du Che, va raidir son appui aux Cubains dont la présence dans le maquis de Fizi-Baraka devient de plus en plus dangereuse et inutile. En effet, tout ce qui est fait par E. Guevara pour empêcher les troupes gouvernementales et les mercenaires de contrôler même une petite partie de la rive ouest du lac Tanganyika échoue.

NOVEMBRE 1965

Dans ses mémoires, le Che consacre beaucoup de pages à son dilemme personnel de révolutionnaire pur et dur. Rester ou partir ? La situation militaire sur le terrain va cependant l'aider à trancher. De jour en jour, les actions de l'aviation ennemie (le Che mentionne 8 T-28, 2 B-26, 1 DC3 et 1 hélicoptère) s'intensifient en faisant de plus en plus de ravages dans les rangs des révolutionnaires. Et de la population congolaise. De plus, les vedettes rapides que l'on voit de plus en plus souvent sur le lac, risquent bientôt de rendre impossible toute exfiltration par le lac vers Kigoma.



Laurent-Désiré Kabila devenu chef de l'Etat en 1997





21.11.1964 Le Che et sa colonne internationale quittent le Congo

Le 11, Masengo rend visite au « Che ». L'entretien porte sur le désespoir qui anime les responsables de la « Révolution Congolaise ». Le Che s'énerve quand Masengo lui annonce une prochaine visite de Kabila qui n'aura évidemment jamais lieu.

Le 15, le Che qui vient juste d'être promu à la fonction inutile de « Chef des Opérations de la Région » voit arriver un renfort inattendu. Il s'agit de 40 Congolais qui étudiaient en URSS. Ils commencent par lui demander 15 jours de congé et se plaignent aussitôt de l'inconfort du camp. « because they didn't have anywhere to leave their suitcases (sic) ». Ils n'avaient donc pas de place pour y poser leurs bagages

Le 20, les Cubains rasent et brûlent leur camp. Le Che vient de recevoir l'ordre de rentrer à Cuba. On retrouvera peu de choses du camp abandonné, sauf des boîtes intactes de cigares.

Dans la nuit du 21, les Cubains quittent le Congo à destination de Kigoma. L'aventure leur a coûté 6 morts au total. Malgré des risques évidents d'interception par des vedettes rapides ennemies déjà mentionnées, la traversée du lac se fera sans problèmes.

Dans son livre, E. Guevara semble mettre ce retour sans encombre sur l'incapacité de ses adversaires à l'empêcher.

Mais, il semble qu'au moment de sa traversée, les USA sont en pourparlers avec Cuba pour échanger des prisonniers US de la Baie des Cochons contre des médicaments. Dans ce contexte, la capture ou la mort du Che aurait pu impacter les pourparlers en cours. La CIA, qui a la mainmise sur les opérations congolaises, interdira qu'on coule le Che et ses troupes.

Le 22, le détachement accoste à Kigoma. Les Autorités tanzaniennes y désarment tout le monde en présence de représentants de l'Ambassade de Cuba. Dans l'après-midi, le Che quitte ses guérilleros et part en véhicule à Dar Es Salam.

EPILOGUE

E. Guevara va vivre cloîtré et au secret pendant environ 3 mois dans l'Ambassade de Cuba. Il en profitera pour écrire des mémoires. On ignore les raisons de ce long isolement et de ce retour tardif à Cuba alors que tous les Cubains seront rentrés chez eux avant la Noël.

En février 1966, le Che s'envolera enfin de Dar Es Salam pour La Havane via le Caire et Prague. Il sera de nouveau déguisé, mais moins que lors de son départ de Cuba. Bien sûr, il aura des nouveaux vrais faux papiers et passeports. ■

CIVILISATION AFRICAINE

Quel qu'en soit le sujet, une étude qui se veut scientifique peut difficilement se passer de l'étude concomitante de son passé et de son futur, a fortiori quand il s'agit d'histoire. C'est pourtant ce qui s'est passé avec l'Afrique subsaharienne, qui s'est faite abondante à l'époque coloniale, mais qui est restée plutôt discrète sur l'époque esclavagiste. Le manque de documentation y est certes pour beaucoup, sans pour autant exclure un manque d'intérêt, sauf de la part d'une poignée de chercheurs. Les temps ont heureusement changé. Et puis les nations qui ont émergé des temps coloniaux se font un devoir autant qu'un honneur de sonder leur passé, et de démontrer la part que leurs peuples ont pris dans l'édification de la civilisation universelle.

PAR FERNAND HESSEL

Ainsi peut-on affirmer que le Congo et ses puissants empires n'ont pas toujours été, comme certains auteurs se sont acharnés à le présenter, la terra incognita plongée dans les ténèbres, échappant à toute forme de civilisation. Loin de là. Quatre siècles d'esclavage, qui arrachèrent aux terres ancestrales plus de dix millions de leurs sujets les plus dynamiques pour fournir une main d'œuvre bon marché aux plantations occidentales ou de la chair fraîche aux harems orientaux, furent nécessaires pour la mettre sous le boisseau ; et encore, chance pour l'humanité, ceux-ci n'eurent pas raison de sa culture profonde, sinon le Musée royal d'Afrique centrale ne serait qu'une coquille vide. On ne draine pas des foules, comme c'est le cas depuis la rénovation, pour les introduire aux ténèbres.

Dorénavant dans nos livres d'histoire, il n'est plus exact d'écrire que le colonisateur a introduit la civilisation au cœur de l'Afrique, comme le bienfait suprême. En arrivant, les différents colonisateurs ont trouvé une civilisation, fortement meurtrie certes par quatre siècles d'esclavagisme, mais réelle et précieuse pour l'avenir de l'espèce humaine. La recherche scientifique tente aujourd'hui, avec plus de force qu'à l'époque coloniale, où les historiens du passé précolonial des Africains n'étaient pas légion, de ramener à sa juste proportion la contribution de l'Afrique noire au monde.

C'est d'ailleurs sur ce retour aux sources que prend appui le premier pilier du vivre ensemble et de l'intégration de la communauté colonisée dans celle du colonisateur, au nord comme au sud. C'est dans cette perspective que la rédaction compte entamer une série d'articles, brefs mais pertinents, sur la civilisation qui était celle des Africains, plus spécialement ceux peuplant les rives du fleuve Congo, avant que Diogo Câo n'entame la remontée du fleuve en 1482 et ouvre la porte d'un sous-continent délaissé jusqu'alors. Le présent article n'est autre qu'une mise en bouche.

Le stimulus en est venu d'un excellent article paru dans le magazine Histoire & Civilisations (Le Monde & National Geographic, n°5, novembre 2019), sous la plume du prof. Pierre de Maret et sous le titre on ne peut plus significatif de Aux sources de la diplomatie africaine Le royaume du Kongo.

Un détail du fameux planisphère, volé par l'espion italien Cantino qui avait réussi à se faire engager par le roi Manuel 1er en 1502 (lequel passe pour être la plus ancienne représentation du continent africain connu), a nourri le rêve de rendre justice à des millions de Noirs, ignorés par l'histoire ancienne, déportés loin de leurs foyers et réduits à l'état de serfs pendant quatre siècles, privés du droit de se gouverner par des puissances étrangères pendant deux autres siècles...

L'opus du R.P. Luc Croegaert, S.J., longtemps professeur au collège Notre-Dame de Bukavu, paru en 1985 sous le titre de Premières Afriques, Histoire et découvertes d'un continent (Didier Hatier, Bruxelles, 1985) servira de source pour la période qu'il couvre ; qui présente le double avantage de fournir une synthèse des différentes étapes des peuples africains vers leur destin, et de présenter pour chaque chapitre une bibliographie des plus utile.

Il va sans dire que chaque lecteur est invité à contribuer sous son nom à illustrer la rubrique, qui se répétera de numéro en numéro ; ainsi l'ensemble des articles permettra une vision pluraliste d'une histoire pour laquelle les fondamentaux en vigueur ne sont pas toujours la vérité. ■

SANTÉ ET SÉGRÉGATION : LE DÉMENTI

Dans un exposé fait à Lubumbashi, dans le cadre du symposium Sanitation et Espaces politiques, le 14.11.2019, Marcel Yabili, chercheur infatigable, très au fait des réalités de sa province katangaise, réfute ci-après la prétendue origine de la séparation entre quartiers de Noirs et de Blancs dans la ville coloniale au Congo belge. L'exposé avait pour titre « Traumatisme des politiques de ségrégation et du corridor sanitaire de Lubumbashi ». Exemple de désinformation, trop beau pour ne pas être publié et ne pas servir de petite leçon de critique historique.(fh)

PAR MARCEL YABILI

INTRODUCTION

On proclame que dans la ville de Lubumbashi, en RD Congo, avait été aménagée une « zone neutre », une « longue cicatrice du cordon sanitaire conçu par le colonisateur pour séparer les quartiers blancs de ceux occupés par les Noirs, un couloir large de 700m censés correspondre à la distance maximale qu'un moustique porteur du paludisme pouvait parcourir » (in Exhibition No Limit 2, Sammy Baloji 2013 - Galerie Imane Farès).

Ainsi décrite, le « corridor sanitaire » ou « zone neutre » illustrerait une politique de ségrégation repoussante, méprisante et traumatisante, même s'il s'agit d'une période passée. La simple idée d'un couloir sanitaire racial et raciste constituerait toujours une grave atteinte à la dignité des gens en tout temps et en tous lieux. Une telle affirmation est grave ; il faut du sérieux et de l'honnêteté de la part de ceux qui disent cela. Aucune légèreté n'est permise.

RÉFUTATION CATÉGORIQUE

J'ai dès le début, et de manière constante, rejeté cette affirmation, la qualifiant de totalement farfelue et de falsification des faits. Je persiste et signe : c'est faux et indigne.

La question n'est pas secrète. Toutes les politiques coloniales ont été publiées au Bulletin Officiel; il n'existe aucune règle d'éloignement réglementaire des Noirs ni de corridor sanitaire.

Le prétendu corridor provient d'un écrit du Belge R. Hins. Celui-ci n'a aucune crédibilité. Il n'était qu'un simple agent de l'entreprise privée Comité Spécial du Katanga (CSK) ; il n'avait pas de compétences sanitaires. Il avait mesuré la distance entre deux quartiers, pour en extrapoler la longueur scientifique du vol du moustique. Et on le prend au mot et au sérieux.

En réalité, le rayon d'action du vecteur du paludisme est d'environ 3 km ; la « zone neutre » n'a jamais pu protéger les Blancs dont le quartier restait exposé sur deux fois sa profondeur !

D'autre part, on veut faire croire qu'on avait créé la discontinuité entre les terres des Blancs et celles des Noirs. Les distances qui apparaissent sur des cartes ne sont pas la réalité du terrain.

La « zone neutre » est une vallée qui abritait un marécage. On ne pouvait pas y construire et c'est la raison de l'appellation de « zone neutre ». On ne peut pas penser que cette vallée insalubre, ce vivier de moustiques, ait servi de corridor sanitaire contre ces mêmes insectes.

Au lendemain de l'aménagement de la « zone neutre », l'hôpital (H) pour Noirs (NB Hôpital Sendwe) a été implanté à 100 m du quartier des Blancs et à 600 m des Noirs. C'est comme si la préoccupation aurait été de protéger les Noirs et d'exposer les Blancs aux malades déclarés.

Il y a surtout deux réalités à considérer.

Il y avait, dans le prétendu rayon du moustique (700 m), des habitations des Noirs des chemins de fer et de l'armée. Des Noirs habitaient dans les parcelles de Blancs (dans des annexes appelées boyeries). Cette promiscuité des races contredit le corridor sanitaire.

Pour ce qui est des moustiques, ils avaient été combattus directement, sans besoin de couloir sanitaire ni considération de la race des habitants et de leurs quartiers. La « zone neutre » a été asséchée par la plantation d'eucalyptus et l'apport de remblais de terre. Au bout de 30 ans, les moustiques furent éradiqués dans un rayon de plus de 20 km. Cet exploit sanitaire historique est sans commune mesure avec un prétendu corridor sanitaire de 700m. CQFD

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES

Toute l'Afrique coloniale a connu la ségrégation des habitats pour Blancs et pour Noirs (dits indigènes), parfois inscrite dans des lois. Ce n'est pas un monopole de la RD Congo. Des préoccupations sanitaires avaient fait installer des quartiers pour Blancs en altitude ou sur des îlots isolés. Les variantes ont été nombreuses ; elles furent exacerbées par les « townships » d'Afrique du Sud, où les Noirs étaient insolés et repoussés à des dizaines de kilomètres.

On doit retracer l'historique de la « zone neutre » de Lubumbashi dans l'urbanisation particulière à la RD Congo. En 1898 fut instaurée une ségrégation à la fois économique et sociale. La ville coloniale comportait 1° un quartier pour « riches » qui achètent la terre et y construisent en dur et 2° un quartier « pour pauvres » avec des huttes, paillotes et chimbèques à l'usage des « gens de couleur ». Mais la législation n'avait jamais fixé de distance entre Blancs et Noirs; les quartiers ont même été juxtaposés (NB Kinshasa-Barumbu et Gombe). ►

L'éloignement de Kamalondo résulte d'obstacles naturels. En 1911, ce fut le dernier quartier dans un espace délimité par la rivière Lubumbashi, le chemin de fer et la vallée qui sépare les plateaux ville et Kamalondo. En 1922, la vallée a été classée « zone neutre » ou non aedificandi et interdite de constructions. Le « corridor » était naturel, sans référence sanitaire.

Kamalondo a les apparences d'une ségrégation territoriale sur le modèle des « townships ». Mais ce n'est pas comparable. Les cités noires sud-africaines étaient volontairement éloignées et isolées par plusieurs dizaines de kilomètres. À Lubumbashi, l'implantation de boyeries dans les parcelles de Blancs, la proximité des quartiers de Noirs des chemins de fer et de l'armée, ainsi que de Kamalondo indiquent le contraire de la ségrégation en Afrique du Sud.

Néanmoins, il y eut des discussions pour éloigner les Noirs à 20 kilomètres. Cette idée a été repoussée parce que « Blancs et Noirs avaient contracté des habitudes, signes tangibles d'une association interraciale qui se poursuit et s'oppose à la ségrégation pratiquée au-delà des frontières ». Parce que « en dehors de toute autre considération, la séparation très accusée des deux agglomérations (blanche et noire) apparaîtrait comme une mesure discriminatoire et vexatoire, contraire aux tendances originales de la pensée coloniale belge » (Grevisse, Centre extracoutumier d'Élisabethville, Institut Royal Colonial, tome XXI, 1951, p 18). CQFD.

Le site de Lubumbashi est constitué de plateaux reposant sur des rivières souterraines dont les eaux se déversent dans des ruisseaux et rivières, des vallées et des marécages.

Le site de la ville était vide d'habitants et d'activités jusqu'à l'exploitation d'une mine (1) de cuivre dans l'Est. En 1910, une usine (2), reliée par un canal (3) a été implantée 15 km à l'Ouest, sur les berges de la rivière Lubumbashi. La même année a été posé un chemin de fer (4) en provenance de Cape Town avec des branchements pour relier la mine et l'usine. Des terres avoisinantes sont devenues des quartiers de l'entreprise minière (5-a), des chemins de fer (5-b), ainsi que l'armée (5-c). Toujours en 1910, on a fait les plans de la future ville (6), sur le plus grand plateau de 500 Ha, délimité par la rivière (Ouest), le rail (Est) et la vallée Kamalondo (Sud). L'espace libre le plus proche était un plateau ; on y a installé, en 1911, le quartier Kamalondo (7) délimité par la vallée (Nord) et le rail (Est et Sud).

CONCLUSIONS ET INTERROGATIONS

Tous les faits concourent à réfuter la réalité ou même l'idée odieuse d'un corridor sanitaire, à fondement raciste, lié au moustique ou à la propagation de maladies.

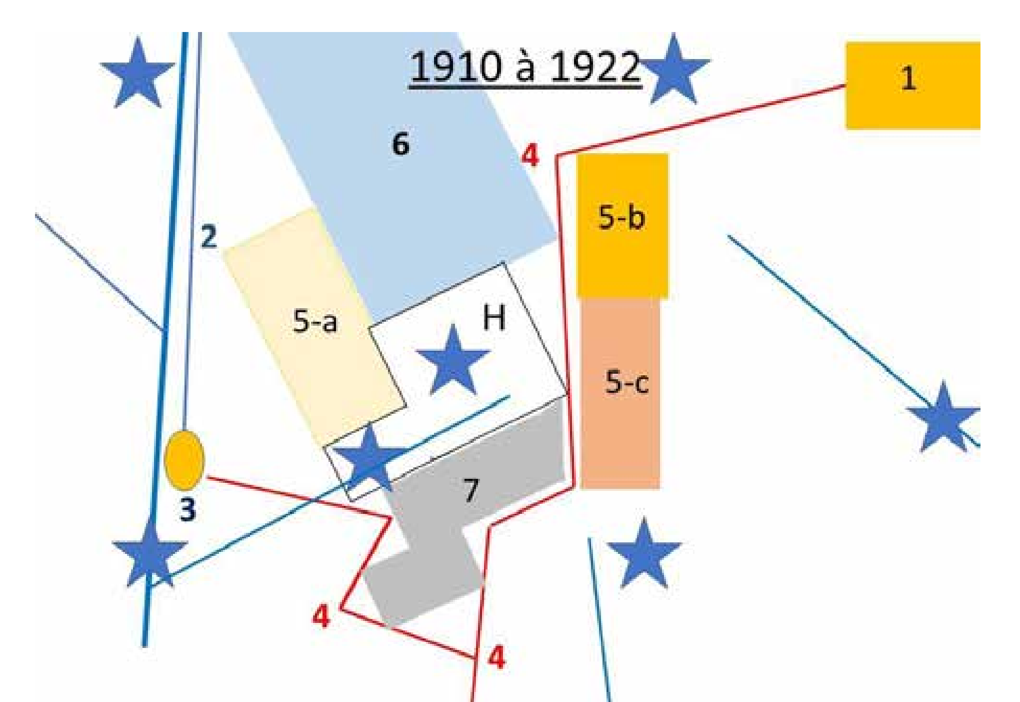
Le sujet du symposium donne l'occasion d'évoquer les politiques sanitaires coloniales qui avaient abouti à l'éradication de nombreuses maladies dans un système de couverture santé gratuite pour tous.

Actuellement, ces politiques n'ont pas été sauvegardées ; la « zone neutre » a des constructions insalubres ; les stations d'épurations qui y avaient été implantées sont démantelées, de même que les réseaux du tout à l'égout. Aucune action, même de simple éducation n'est menée pour la lutte antipaludéenne dans cette même ville où le moustique avait été éradiqué et la malaria, vaincue. À travers le pays, le désastre sanitaire est tel qu'il y a des résistances à la vaccination et aux soins contre l'Ebola, la maladie actuellement la plus virulente au monde.

Dans pareilles circonstances, inventer de toutes pièces un traumatisme lié aux politiques sanitaires coloniales, qui sont les seules à avoir été menées avec détermination pendant des dizaines d'années et qui avaient été bénéfiques aux Congolais, est le plus sûr moyen de perturber les populations qui sont dans le besoin de politiques similaires. On ne peut traiter avec légèreté et inopportunément de questions graves sous prétexte de considérations esthétiques. Et dans ce cas précis du moustique, l'ironie et la falsification des faits constituent un crime.

On peut dès lors s'interroger sur cette obsession à rechercher des traumatismes dans un passé dont les responsables ne dirigent pas le Congo d'aujourd'hui, et à les traiter de manière stérile et sans apport positif sur le bien-être matériel, intellectuel et psychologique des gens. Cette obsession n'est-elle pas un traumatisme digne d'intérêt ? De soins et de solutions appropriés. ■

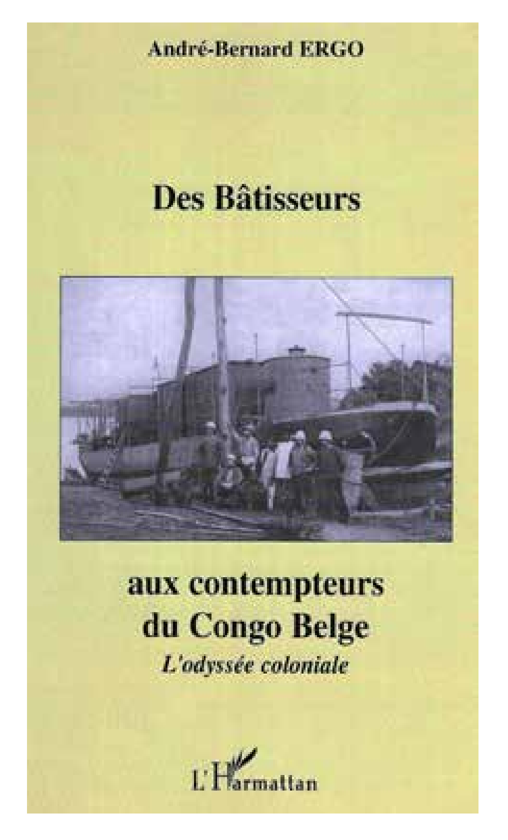
ILLUSTRATION À L'ÉCHELLE DES ÉTAPES DE L'URBANISATION DE LUBUMBASHI

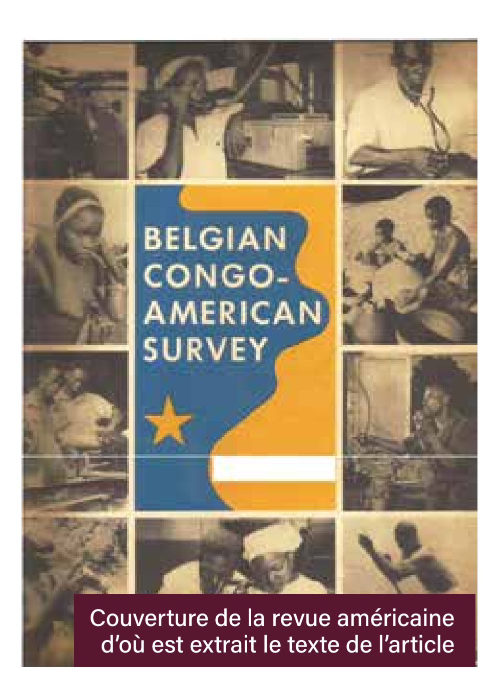


TREMENDOUS WORK ACCOMPLISHED

Le présent article a été repris dans l'un des nombreux livres qu'André-Bernard Ergo consacra au Congo et dont la revue a traité à intervalles réguliers. Le texte original a été rédigé en anglais sous le titre de « Tremendous work accomplished » et publié en 1957 dans la revue Belgian Congo-American Survey. Son auteur est Robert Mc Gregor, Consul Général des États-Unis d'Amérique au Congo belge de 1954-1957. Comme A.B. Ergo, qui le place en annexe de son livre, la revue le soumet à la réflexion de ses lecteurs, pour sa justesse et son impact métaphorique. Mais aussi et surtout parce qu'il est écrit par un Américain, au terme d'un mandat de 4 années au Congo, que l'on ne peut accuser a priori d'être juge et partie, comme on le fait trop souvent quand la plume est belge. Et a fortiori quand elle est coloniale! (fh)

PAR ROBERT MC GREGOR





Couverture de la revue américaine d'où est extrait le texte de l'article

« … Les États-Unis devinrent ainsi la première puissance étrangère à reconnaître le statut international de l'État Indépendant du Congo (EIC). C'était très important, car à cette époque, le roi Léopold, détenteur du titre de propriété sur le territoire du Congo, recevait plus de marques de commisération que de sympathie pour son entreprise.

Les Américains peuvent également être fiers du grand travail missionnaire, commencé dès la reconnaissance de l'EIC. Les missions protestantes, britanniques et américaines, furent les premières à s'installer au Congo, suivies de près par les catholiques. C'est sur les hauteurs qui surplombent Matadi, sur le site de Palabala, que fut fondée la première mission américaine dont le but était de christianiser les porteurs indigènes engagés dans le long et pénible sentier des caravanes qui contournait les rapides non navigables du Congo sur une distance de 250 miles, entre Matadi et Léopoldville. Tous les échanges commerciaux du Congo, qui passaient par ce sentier, se faisaient à dos d'homme jusqu'à la mise en service du chemin de fer Matadi-Léopoldville en 1898. Il aura fallu huit ans pour le construire. On compte à l'heure actuelle plusieurs centaines de familles de missionnaires américains au Congo.

C'est aussi à un Américain que l'on doit l'idée des grands parcs nationaux qui constituent aujourd'hui l'un des plus beaux fleurons dont le Congo peut s'enorgueillir. Lorsque le roi Albert s'est rendu aux États-Unis à la fin de la Première Guerre mondiale, l'ambassadeur de Belgique à Washington lui a présenté Carl Ackeley, alors peu connu en dehors de son pays. Celui-ci persuada le roi des Belges de l'intérêt de créer des réserves d'animaux sauvages. C'est ainsi que furent créés les parcs nationaux du Congo. Carl Ackeley est aujourd'hui enterré à flanc de montagne dans le nord-est du Congo, en un lieu qu'il a lui-même choisi, près d'une forêt de bambous où les gorilles vivent sans être inquiétés.

De nombreuses expéditions hautement épiques furent organisées dans le cadre de la lutte anti-esclavagiste mais aussi de missions d'explorations scientifiques et géologiques ou pour jeter les fondements d'une administration destinée à apporter un semblant d'ordre aux conditions chaotiques dans lesquelles les centaines de tribus peuplant le bassin du Congo avaient vécu pendant des siècles avant l'arrivée de l'homme blanc. Il est bon de rappeler que, lorsqu'elle a entrepris sa mission civilisatrice au Congo, la Belgique, qui n'avait elle-même conquis son indépendance que cinquante ans plus tôt, n'avait aucune expérience coloniale. Son entreprise africaine n'aurait jamais pu démarrer - et encore moins réussir - sans la détermination, l'intelligence et le grand courage de ses citoyens.

À mesure que de nouveaux postes administratifs étaient créés, les problèmes de santé évalués et l'éducation mise en place, il parut évident qu'au lieu des 97 millions d'habitants évalués par Stanley, le million de « square miles » (2,5 millions de km2) du territoire du Congo ne devait pas compter plus de 9 millions d'Africains. Dans leur recherche d'un cadre politique et gouvernemental adéquat, les Belges constatèrent que, de manière rudimentaire et primitive, le système tribal traditionnel assurait une prise en charge de ses membres depuis la naissance jusqu'à la mort. La politique belge a souvent été ▶

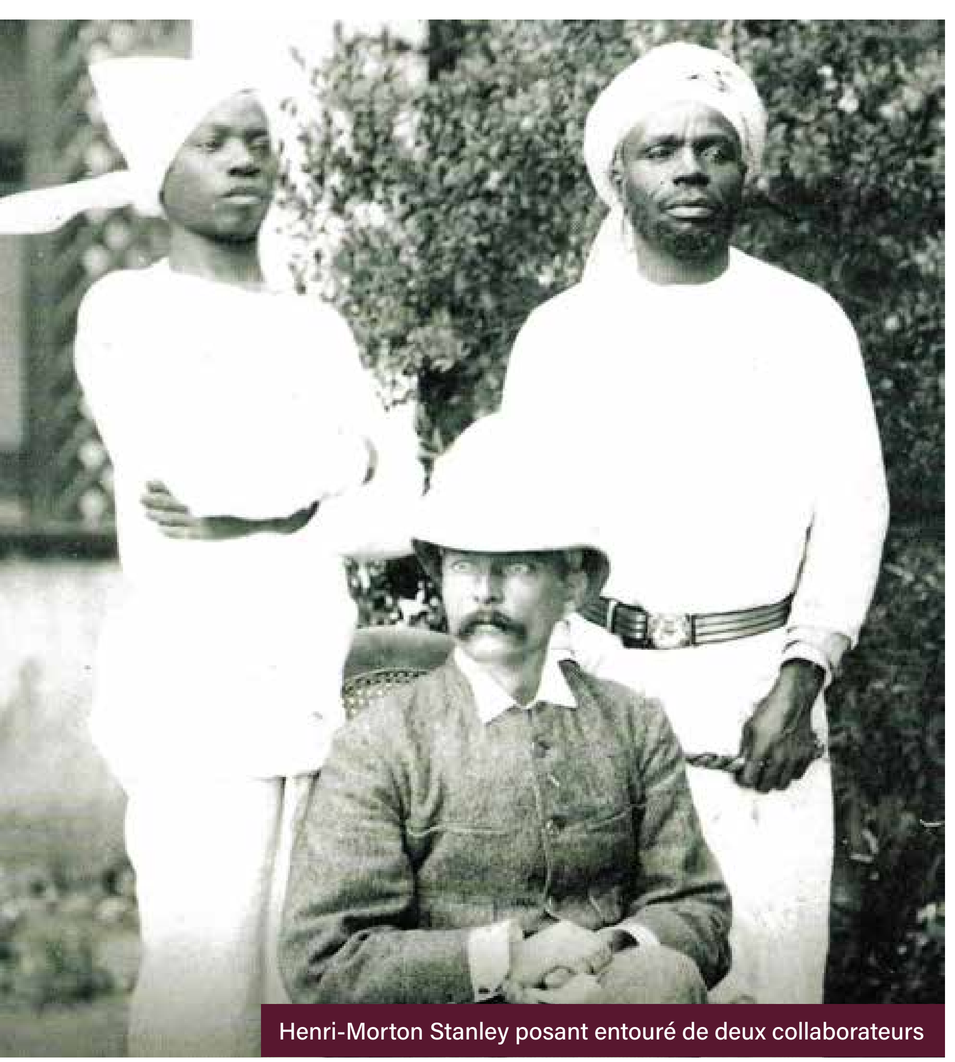
Monument dit de la Victoire, déplacé du centre-ville vers le musée colonial en plein air du Mont Ngaliema (en face de l'institut des Musées nationaux)



Vue panoramique du campus de Lovanium à Kinshasa datée de 1958

qualifiée de « paternaliste ». En vérité, la loyauté de l'Africain envers son chef, sa soumission à la tribu et sa dépendance totale vis-à-vis de celle-ci relevaient déjà d'un système paternaliste.

Progressivement, l'État reprit les fonctions appartenant aux chefs de tribu : dans les zones urbaines modernes, le passage d'un Africain de la brousse à la ville était facilité par cette substitution du rôle du chef par celui du gouvernement. Le transfert de loyauté de la tribu au nouvel État était ainsi assuré.



Henri-Morton Stanley posant entouré de deux collaborateurs



Monument commémorant la construction du rail, à la fin du XIXe siècle, entre Matadi et Kinshasa, dans une courbe de la nationale au sortir de Matadi, toujours en place aujourd'hui

Il est très difficile pour quiconque n'a jamais visité l'Afrique d'imaginer la vie ici. L'Afrique est devenue un sujet très populaire ces derniers temps et les librairies américaines regorgent de livres sur la question, dont plusieurs sont devenus des best-sellers. Pourtant, la plupart de ces ouvrages ne parviennent pas à exprimer l'essence même de la vie africaine. C'est sans doute ce défi de mettre en mots l'intangible qui pousse tant d'écrivains à s'y essayer. Je me suis efforcé de retracer l'influence américaine sur le cours des événements dans une partie de ce continent. Mais c'est loin d'être limitatif. Notre manière de gérer le problème Nègre chez nous, par exemple, pourrait avoir un impact sur l'Africain en Afrique. Notre faculté à partager les fruits de l'inventivité occidentale, notre capacité de production de masse et de commercialisation, notre expérience de l'enseignement technique, toutes ces contributions que nous pouvons apporter à l'éducation de l'Africain influenceront sa vision des États-Unis. Nous avons un atout de taille dans l'amitié qui nous lie traditionnellement aux Belges. Nous avons beaucoup en commun. Il reste encore beaucoup à faire en Afrique belge.

Nombreux sont ceux qui s'émerveillent aujourd'hui de voir l'immensité du Congo pacifiée et ayant atteint un tel niveau de développement économique. Ce résultat peut s'expliquer par différents facteurs parmi lesquels la richesse économique, le système de transport fluvial, le modèle de gouvernement paternaliste et l'efficacité de l'administration belge. Il existe cependant un facteur supplémentaire qui n'apparaît pas immédiatement et qui échappe à ceux qui ne connaissent le Congo que de manière superficielle. Dans un climat si différent de celui qui prévaut en Belgique, les fonctionnaires coloniaux belges effectuent en moyenne vingt-trois années de service. Ils commencent leur carrière dans de petits postes de brousse, apprennent la langue, les traditions et les coutumes locales et ensuite montent en grade et en responsabilités. La plupart d'entre eux sont passionnés par leur travail et développent une réelle affection pour les Africains. Leur dévouement est tel qu'ils travaillent souvent bien au-delà des huit heures requises quotidiennement : fiers du travail accompli, ils sont encore plus désireux de créer quelque chose de durable en Afrique centrale.

Cet objectif louable, les Américains peuvent l'admirer, le comprendre et y collaborer. Car l'ambition ici, comme ailleurs en Afrique centrale, c'est d'ancrer fermement les principes et traditions de la culture occidentale afin que l'Africain puisse jouer son rôle sur la scène mondiale avec une éducation qui lui permette non seulement de comprendre mais aussi de mettre en pratique notre modèle de civilisation chrétienne occidentale.

Il s'agit là d'une œuvre importante et louable, initiée par Léopold II et menée à bien par les sujets du ►

royaume de Belgique. Il est nécessaire, en particulier pour les Américains, de comprendre les méthodes et desseins belges car il est vraisemblable que le Congo poursuive sur cette lancée et ne tarde pas à entrer dans une phase d'industrialisation. Les Belges chercheront alors de plus en plus à s'associer à des intérêts extérieurs pour développer leur entreprise. Le Gouvernement invite les personnes qui viennent au Congo à constater par elles-mêmes la situation existante et n'impose aucune restriction de quelque nature que ce soit à ces visites. Ce pays regorge de faune sauvage. Le touriste peut y rencontrer des tribus indigènes primitives et tant de merveilles sortant de l'ordinaire. Mais ce qui frappe surtout en visitant le Congo d'aujourd'hui c'est la transformation rapide de cette région et la construction d'un État moderne.

Dans le domaine du développement économique, ce qui a été réalisé au Congo en septante-cinq ans est énorme, mais il reste encore beaucoup à faire. En 1960, le plan décennal actuel arrivera à échéance. Son objectif principal, le renforcement des infrastructures, aura été atteint. Un milliard de dollars aura été dépensé à cet effet. Il sera alors intéressant pour les Américains de suivre de près le programme de développement qui sera élaboré au terme du plan décennal actuel. De plus en plus, les économies des territoires africains interagissent. Des industries secondaires se développent en fonction des perspectives du marché local.

L'Africain du Congo est arrivé au stade où des dispositions doivent être prises pour lui faciliter l'accès au crédit, de manière à lui permettre de financer ses nouveaux besoins, comme l'achat d'un terrain, d'une habitation, d'appareils électroménagers ou d'une automobile. Les comptes d'épargne des Congolais ont connu une croissance rapide ces dernières années. Une association africaine des classes moyennes a été créée pour défendre et promouvoir les intérêts des 7 000 Africains de Léopoldville qui sont leurs propres employeurs ou qui travaillent pour d'autres Africains.

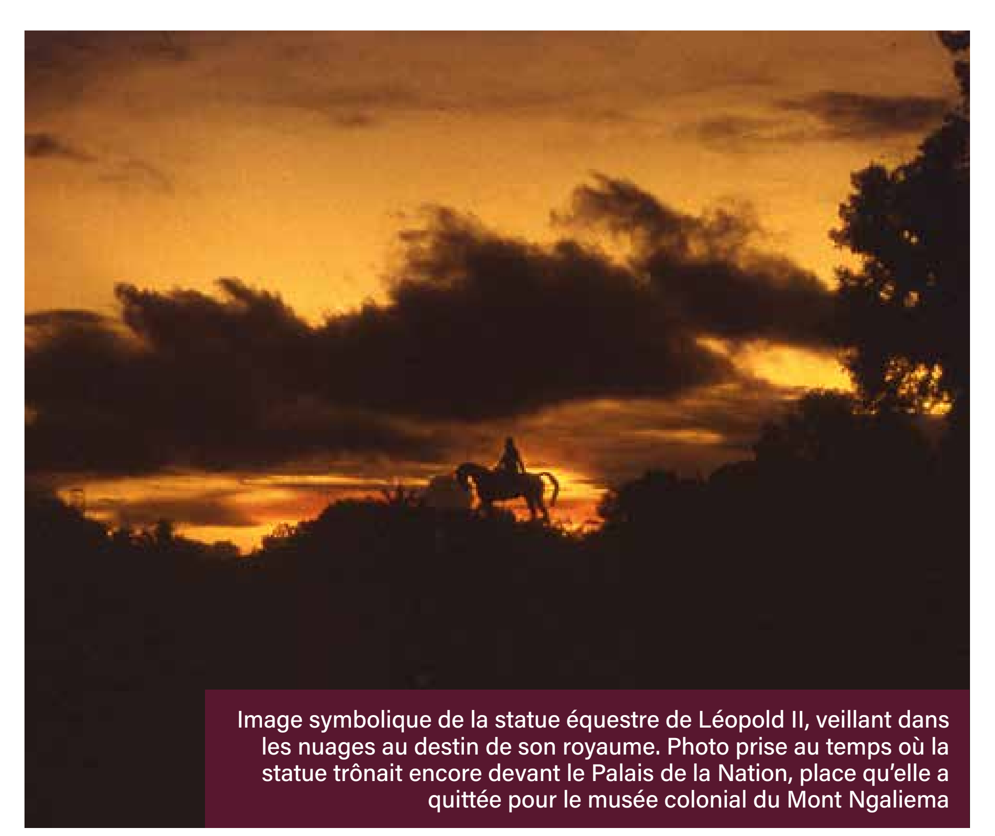


Image symbolique de la statue équestre de Léopold II, veillant dans les nuages au destin de son royaume. Photo prise au temps où la statue trônait encore devant le Palais de la Nation, place qu'elle a quittée pour le musée colonial du Mont Ngaliema

Deux universités (l'une à Léopoldville et l'autre à Élisabethville) sortiront d'ici trois ou quatre ans leurs premiers diplômés avec un niveau académique équivalent à celui des universités belges. Et plus important encore, l'enseignement fondamental ne cesse de s'étendre. Actuellement, 1.400.000 enfants sont scolarisés sur une population totale d'un peu plus de 12 millions. Cela signifie que les goûts africains vont évoluer, leur pouvoir d'achat augmentant avec leur capacité à gagner de l'argent, révélant des enjeux commerciaux et des opportunités jusque-là insoupçonnées. Les Américains doivent toutefois se garder de tirer des conclusions hâtives. Les réactions de l'Africain évolué sont souvent surprenantes et imprévisibles. Au sortir des conditions tribales dans lesquelles il a vécu jusque-là, il semble assimiler facilement les spécificités de la culture occidentale. Mais il ne faut pas longtemps pour que le modèle qui semble universellement admis prenne une tournure spécifiquement africaine qui peut nous paraître incongrue mais n'en est pas moins importante pour le natif. Dans sa relation avec l'Africain, l'Occidental doit faire preuve d'empathie et de compréhension envers ses idéaux et objectifs et être capable d'appréhender la mentalité et la psychologie africaines. S'il veut établir une véritable communication, l'Occidental doit revoir ses échelles de valeurs habituelles. Entre autres choses, il apprendra que l'Africain a le sens des relations sociales et est par nature extrêmement courtois et poli. Il possède un grand sens de l'humour qui lui permet de se voir et de voir les gens et les choses qui l'entourent avec la distance nécessaire. Et surtout, sa dignité personnelle ne peut que susciter chez nous les sentiments les plus sincères de respect, de tolérance et de reconnaissance.

Je laisserai à d'autres le soin de chiffrer le développement économique remarquable de ce pays et je me contenterai de témoigner du travail considérable accompli sous le leadership des Belges au Congo, pays dans lequel j'ai été heureux de travailler, non seulement pour constater de visu ce qui s'y passe, mais aussi pour encourager les Belges à raconter davantage leur histoire eux-mêmes. J'espère que leur modestie innée ne sera pas offensée par le témoignage sincère de quelqu'un qui apprécie tellement leur travail. » ■



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2020

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be Données d'avant le confinement.

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47	26 FP		7 AW			6B			5J	15J	28H	
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48	26 FP	10M	29AB	26L		6B	5E			4L	11E	13D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70		9 AB		26L						4L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 0471 50 10 05 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86		5M	28A		6M	20E						5D
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65				30AW								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be	17C	18B	20C									
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83				25AB								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)			25A									
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09	11D		14AB			20E				3B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar, 02 653 20 15 / 0475 22 15 19												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) 02 649 98 48	10O 24O	7O 11KB 21O	6O 20O	3O 7AW 17O	8O 12KB 29O	9KB 12O 26O			4O 18O	2O 13KB 16O	6O 10KB 20O	4O 8KB 18O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be				15P		30N						15N
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com www.sites.google.com/site/niambogroupe								8 OU 9J				
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com	28M			7J 14M 28A	8E 19M	20V	18E 21E	4M	17E	20M	11E 15E 24J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal	La rencontre de juin 2020 est reportée à 2021, pour cause de pandémie.											
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN Sint-Denijs-Westrem - 09 220 69 93												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92			1QW									
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique) 0475 42 25 29 (présidence) - 065 22 59 12 (secrétariat)												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin	18G	8P										
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)				30AW								
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be	17M											
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31	18B											
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425	8G	16AW	4F	8U	6U	3F	1V 21E	2 EQ	2F	7F	4F 11E 15E	2T

A : assemblée générale/ réunion statutaire - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s) - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration - **N** : fête anniversaire - **O** : forum - **P** : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade - **R** : office religieux **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : Rencontre/réunion mensuelle - **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : Extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, n°53 de mars 2020. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue empruntée à la rédaction de MDC.
Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.

L'URBA CONJUGUE L'OUVERTURE À TOUS LES TEMPS

Message aux Associations membres de l'URBA-KBAU

Chers membres,

L'Union Royale Belgo-Africaine (URBA) Koninklijke Belgisch-Afrikaanse Unie (KBAU) est née !

Dans son édition du 4 février 2020, le Moniteur Belge a publié les statuts de notre Union, née de la mutation de l'UROME-KBUOL.

Cette mutation cruciale, voulant à la fois préserver le souvenir des réalisations Belges en Afrique Centrale et s'inscrire dans un avenir de relations d'amitiés, de collaborations, et d'échanges positifs vise à rassembler dorénavant non seulement les associations d'anciens du Congo, du Rwanda et du Burundi, mais également les associations regroupant des membres de la diaspora congolaise, rwandaise et burundaise avec leur vision constructive, leur dynamisme et leur valeur ajoutée à cette relation qui nous tient à cœur.

Les premiers contacts s'annoncent positifs, et nous comptons concrétiser prochainement cet objectif d'ouverture.

Cette année de renouveau apportera également quelques initiatives pour mieux solidifier le lien qui nous unit tous. Un site web tout à fait rénové est en cours de construction.

Ainsi, nous vous communiquerons à intervalles réguliers les développements et projets spécifiques de l'URBA-KBAU et vous encourageons à nous faire part des vôtres.

A titre de première information, nous comptons :

1- Mener une politique de communication active face aux thèmes déformant les réalités historiques.

a) Ainsi, nous avons élaboré un document de faits historiques à l'intention des réalisateurs américains préparant un film sur les « abus » dans l'État Indépendant du Congo, et dont les premiers échos font état d'une mise en scène « à sensation hollywoodienne » délibérément biaisée pour ternir l'image de Léopold II et de la Belgique.

b) D'autre part, nous avons établi un document factuel sur la question des soldes et pensions dues par la Belgique aux anciens combattants Congolais ayant servi pendant l'époque coloniale.

c) Nous poursuivons attentivement et activement les efforts requis pour amener les rénovateurs de l'« AfricaMuseum » (ex-Musée Royal de l'Afrique Centrale) à remédier aux grossières présentations tronquées. Quelques timides améliorations ont déjà pu être notées.

d) Nous allons mener une politique de présence active aux débats tout à fait utiles et porteurs sur la décolonisation et les situations encore malsaines relevées dans ce contexte. L'ouverture de l'URBA-KBAU à des associations de la diaspora contribuera indubitablement à une approche décomplexée et mieux à même d'appréhender les sensibilités diverses en la matière.

2- Sponsoriser le 30 juin prochain un concert exceptionnel à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo. Ensemble, première historique, le Brussels Philharmonic et l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste réaliseront un concert commun à Flagey, où la musique classique de Beethoven alternera avec la musique classique congolaise et belge moderne sous la conduite commune des Maestro-compositeurs contemporains Armand Diangienda Wabasole et Dirk Brossé.

3- Organiser en début d'automne un dîner de gala qui marquera avec éclat notre renouveau dans la continuité. Nous comptons réaliser cette activité en partenariat avec la Chambre de Commerce CBL-ACP.


RENIER NIJSKENS


BAUDOUIN PEETERS

Nous vous remercions pour votre attention et vous prions de croire, Chers membres, à l'assurance de notre parfait dévouement.

Cordialement,

Renier Nijskens
Baudouin Peeters

NOUVELLES INSPIRANTES

Réouverture du consulat belge à Lubumbashi

Notre première Ministre, Madame Sophie Wilmès, a prononcé un discours teinté d'espoir et sans langue de bois à cette occasion, en présence d'une importante délégation de Belges vivant au Katanga. Le Consul général Bart Coesens a ensuite reçu l'ensemble de la délégation et tous nos expatriés pour une réception qui a ravi les participants. In extenso l'allocution de la première ministre.

Monsieur le Gouverneur, Excellences, Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités, chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous dire : JAMBO

C'est un réel plaisir pour moi d'être ici, à Lubumbashi, pour acter officiellement la réouverture de notre Consulat général. Bien entendu, c'est une excellente nouvelle sur le plan opérationnel. Certes, le Consulat général est un lieu administratif mais c'est avant tout un lieu de rencontre et d'échanges. Le Consulat général incarne le lien physique de la communauté belge – mais aussi de nombreux Congolais – de la région avec notre pays, la Belgique ; et par extension, l'Union européenne. Au-delà de ces considérations, cette réouverture revêt un caractère symbolique non négligeable. Après une période plus difficile entre nos deux pays, la Belgique et le Congo sont prêts à tourner la page et reconstruire une relation basée sur le dialogue et le partenariat. Dans un partenariat d'égal à égal entre deux pays souverains et amis. Les signaux de cette redynamisation de nos relations bilatérales sont perceptibles depuis quelques mois. Le fait que le premier déplacement européen du Président Tshisekedi se soit déroulé en Belgique n'est pas un simple hasard. Ce déplacement a d'ailleurs découlé sur plusieurs accords dans le domaine des affaires étrangères, de la coopération au développement et des finances. À partir de ce moment, vous avez très rapidement pu vous rendre compte de la volonté intrinsèque de chaque partie à tisser des liens solides entre nos deux nations. J'en ai été le premier témoin pendant cette mission belge en RDC. Je sais que cette nouvelle dynamique qui s'installe ravit les Belges – actuellement en Belgique – mais aussi et surtout nos compatriotes qui pour certains connaissent particulièrement bien le Congo pour y avoir passé l'essentiel de leur vie. Vous – plus que quiconque – connaissez les liens presque sentimentaux entre nos deux peuples.

Ce nouveau départ qui s'amorce doit reposer sur une question centrale : que pouvons-nous faire – de notre côté – pour permettre à nos deux pays de se renforcer mutuellement ? Cette question, nous nous la posons. Et les Congolais également. C'est de cela dont nous avons longuement discuté hier. Avec le Président, bien sûr. Avec le Premier ministre, et son gouvernement. Mais aussi avec la société civile et d'autres acteurs majeurs du pays. Il est essentiel de pouvoir être à l'écoute de tout le monde.

Les sujets évoqués n'ont pas manqué.

La coopération au développement en RDC reste, par exemple, un pilier de notre politique en la matière et nous avons l'intention de soutenir les initiatives qui visent : à consolider le secteur agricole afin de garantir la sécurité alimentaire et assurer un revenu décent à de nombreux congolais, à renforcer le système éducatif professionnel dans le pays car on ne rappellera jamais à quel point l'enseignement est une clé de voûte de nos sociétés humaines, mais aussi à désenclaver la vie rurale ou encore à améliorer le système de santé. Nous sommes actuellement en train de relancer progressivement notre coopération militaire qui – souvenez-vous – avait été suspendue par la RDC en 2017. Celle-ci repose principalement sur la formation. Notre pays a un certain savoir-faire en la matière et nous avons indiqué à nos homologues congolais que nous étions tout à fait disposés à le partager avec eux s'ils le souhaitaient. Il en va de même pour la coopération policière et judiciaire. L'objectif est de renforcer les capacités de la police ; en particulier en matière de conseil stratégique mais aussi afin de développer une police de proximité.

Nous avons également évoqué les opportunités d'investissement dans le pays. Pour réaliser ses ambitions, le gouvernement congolais sait pertinemment qu'il doit bâtir une économie robuste et un cadre fiscal et juridique qui permet aux entreprises de se développer dans le pays. Bien entendu, ces liens ne peuvent pas se retisser en-dehors d'un dialogue franc, honnête et sincère. Car c'est bien ce genre de relation que nous recherchons, mutuellement. Loin de la naïveté et du consensuel, nous devons aussi pouvoir parler des sujets plus difficiles.

C'est pourquoi nous n'avons pas fait l'impasse sur d'autres enjeux cruciaux auxquels la République Démocratique du Congo est confrontée : la pacification complète du territoire, les libertés fondamentales, les droits humains, la gouvernance. Ces points ont fait l'objet de discussions. Et continueront sans aucun doute de le faire à l'avenir.

Si cette mission belge touche aujourd'hui à sa fin, je suis convaincue qu'elle annonce une nouvelle histoire : une histoire positive et constructive qui s'écrira dans un intérêt commun.

La prochaine rencontre est d'ailleurs d'ores et déjà prévue puisqu'une importante mission économique réunira des ministres et des femmes et hommes d'affaires belges à Kinshasa et Lubumbashi, dans le courant des mois d'avril-mai. Voilà un signe de l'enthousiasme retrouvé des acteurs économiques belges. Dans l'intervalle, la concertation politique se poursuit. Et je suis personnellement persuadée que le prochain gouvernement fédéral pourra se reconnaître dans cette logique. La Belgique et le Congo se tournent vers l'avenir, ensemble et plein de confiance.

Ensemble, la Belgique et le Congo sont résolument tournés vers l'avenir.

Je vous remercie.

Sophie Wilmès



Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau, Paul Vannès

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire
Cotisations et soutiens : BE54 2100 5412 0897

Pages URBA
Rédacteurs : Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

MEMBRES DE L'URBA/ LEDEN VAN KBAU

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 A/GETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRNAA
14 FRABELCO
15 MAN
16 MDC
17 N'DUKUS
18 NIAMBO
19 RCLAGL
20 SIMBA
21 URCB
22 VIS PALETOTS

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu, André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

Activités internes
17/01 Réunion du CA
26/02 Réunion du CA

Activités externes
Foire du Livre



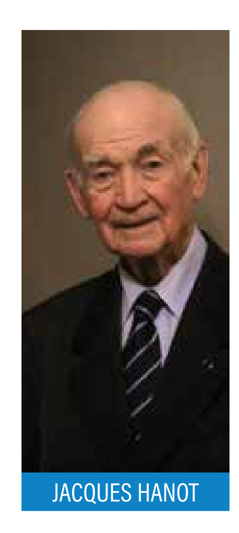


N°13

ECHOS DES MARDIS

En réduisant quelque peu le contenu des échos des Mardis et du Forum, la rédaction parvient cette fois à se mettre à jour avec le programme des rencontres, ce qui, pense-t-elle, ne peut que satisfaire ses lecteurs, qui prennent ainsi connaissance sans délai excessif des activités réalisées pendant le trimestre. Cette fois et par exception il a fallu remonter au dernier trimestre de 2019, pour éviter que la série ne fasse apparaître des vides.

PAR FERNAND HESSEL - PHOTOS DE F. HESSEL, SAUF INDICATION CONTRAIRE



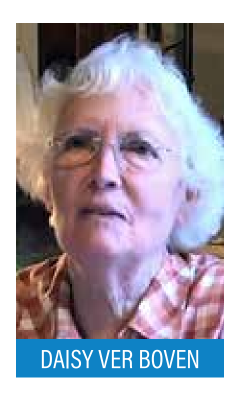
JACQUES HANOT

JOURNÉE DU 12 NOVEMBRE 2019

- Le témoignage d'outre-tombe de Jacques Hanot fut suivi avec beaucoup d'émotion. Le visage plein de bonhomie de son fidèle débatteur du Forum est encore très présent dans la mémoire du public. Puis ses pensées toujours empreintes de sage modération, résonnent encore dans la tête des habitués. Qu'il soit ici, encore une fois, remercié pour son sens élevé du partage et de la bienveillance.
- Le baron Pierre Snoy fit ensuite un bel exposé sur sa carrière chez SHELL, en Afrique et en Asie, agrémenté des anecdotes qui donnent vie et enrichi des informations qui permettent de réaliser ce que fut une carrière en outre-mer.
- Après la moambe, tous ceux pour qui la sieste n'est pas une obligation eurent le loisir de compléter la série de films, fort bien documentés, sur les routes de l'esclavage, qui a martyrisé et appauvri l'Afrique subsaharienne pendant près de trois siècles, sans réussir Dieu merci à tuer la culture des peuples qui l'habitent, pour le plus grand bien de l'humanité.

Le Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren en est un vibrant témoignage.

DAISY VER BOVEN



ANDRÉ SCHOROCHOFF

JOURNÉE DU 10 DÉCEMBRE 2019

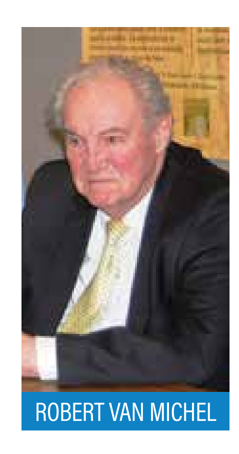
- La matinée commence par le témoignage on ne peut plus intéressant de Daisy Ver Boven (Daisy Van Hassel pour l'état civil), femme de lettres de premier plan de la littérature en langue néerlandaise de Belgique et mère de surcroît d'un des plus fidèles débatteurs du Forum, Jos Ver Boven. Pour les anciens du Congo, mais pas seulement, elle est l'auteure de deux livres qui permettent, grâce aux images qu'elle a engrangées au Congo – elle y vécut de 1947 à 1962 - de participer à l'aventure qui fut celle des broussards de la colonie : La piste étroite, sa seule œuvre écrite en français, et Mayana, la première se situant dans les années cinquante où le colonisateur mit tout en œuvre pour construire un pays exemplaire à beaucoup d'égards, le second tourne autour de 1960 où tant de belles réalisations pour le développement du pays iront s'effondrant.
- Arrive ensuite à la barre celui qui est devenu au fil des années l'avocat par excellence de Léopold II, André Schorochoff, infatigable chasseur de vérité sur l'Etat indépendant du Congo (1885-1908) et sur la personnalité de son chef, aussi décrié par les uns qu'adoré par les autres. En juriste avisé, le conférencier fait la preuve par la loi que les intentions du grand colonisateur qu'a été Léopold II visaient le mieux-être des peuples d'Afrique centrale, laissés pour compte du développement du Monde.
- Après la moambe, les adeptes à tous crins de la culture retournèrent dans l'auditoire pour assister à la projection du film emblématique de l'œuvre missionnaire au Congo, réalisé en vue de l'Expo universelle de 1958, par le cinéaste de renom Gérard De Boe, qui ne perd rien à être revu. Une sorte de Western qui a pour héros les missionnaires, pionniers à leur façon, animés par leur foi en Dieu et en l'homme, lesquels dans leur domaine contribuèrent à l'édification du Grand Congo.

Et il n'y a pas que la période coloniale qui leur doit pleine reconnaissance. Même après 1960, la Coopération doit aux missions, rarement éloignées de plus de 30 kilomètres les unes des autres, un important tribut.

JEAN-LOUIS LUXEN

JOURNÉE DU 11 FÉVIER 2020

- En lever de rideau, le témoignage de Jean-Louis Luxen, professeur émérite de l'UCL, qui s'est fait une grande renommée dans le domaine de la conservation du patrimoine, matériel et immatériel. Il nous a laissé d'importantes analyses des chartes de conservation internationales et nationales et de leurs implications socioéconomiques. Il est le fondateur des Journées du patrimoine. Ses missions en Afrique dans le domaine du patrimoine sont appréciées de l'UNESCO. Né au Congo, il nous parle de sa jeunesse sous les tropiques et de son père qui y faisait une carrière d'agronome.
- Le conférencier du jour n'est autre que Pierre-Yves Kairis en personne, chef de département à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), qui nous arrive à point nommé en ces temps où les peuples africains font entendre leur voix, avec une acuité accrue et pas toujours conciliante, sur la restitution du patrimoine africain à l'Afrique, d'où il a été sorti, pas toujours avec élégance, à la faveur de la colonisation. Le conférencier est unanimement apprécié, pour son propos, pour la clarté de son exposé et pour la manière. Le titre qu'il a donné à sa conférence : Réflexions impertinentes sur la question des restitutions : des spoliations révolutionnaires au patrimoine issu des colonies, en dit long sur la liberté de pensée du conférencier. Dans son ensemble une contribution importante au débat en cours.
- Dans l'après-midi, les stakhanovistes de la culture et de l'histoire coloniale eurent droit à la projection du film de Martin Raer (2004) La guerre coloniale contre les Herero.


ROBERT VAN MICHEL

JOURNÉE DU 10 MARS 2020

- Robert Van Michel est un pilier du Forum et force est de reconnaître que l'équipe en charge des Témoignages a été bien inspirée de l'interviewer, d'autant que Robert, qui était aussi un pilier de la Sabena avant et après 1960, a des choses à nous apprendre. Son interview sur sa carrière sabénienne et surtout sur les tragiques événements dus au dérapage de l'Indépendance sont d'importance primordiale. De plus, l'interviewé possède une manière bien à lui de raconter son passé, qui ne laisse personne indifférent, mais il porte surtout sur les situations qu'il a connues des avis d'une grande sagesse. Sagesse qu'il perpétue dans les débats du Forum à la satisfaction de tous les participants. La photo ci-contre en donne une belle image : regard clair et déterminé, lèvres pincées indiquant quelque désapprobation de l'histoire comme elle va ou esquissant un sourire quelque peu narquois, ou plus mystérieusement un visage plongé dans la réflexion, c'est selon. Ce qui est sûr est que notre interviewé est un homme au grand cœur, qui très régulièrement par exemple tient dans sa mallette quelques livres qu'il distribue discrètement aux intéressés.
- La conférence de Marc Georges, colonel médecin de la Défense belge à la retraite, est d'un tout autre contenu et concerne au premier chef l'après-soixante. L'orateur, fort de l'expérience acquise sur le terrain, nous brosse un tableau fort convaincant de la coopération humanitaire, devenue primordiale dans certaines parties du Monde, en mettant en lumière ses fondements éthiques.
- L'après-midi est consacré à la projection du film Brazza ou l'épopée du Congo de Léon Poirier, 93 minutes. Tout est dit dans cet extrait du générique.
- « Ceci n'est ni un roman, ni un film documentaire. C'est l'évocation épisodique des moments vécus, il y a plus de soixante ans, par de jeunes Français dont le courage peut servir d'exemple au monde. » ■








Quelques images du site et du bâtiment où se déroulent le Forum et les Mardis de Mémoires du Congo
Photos © F. Hessel

ECHOS DU FORUM

Comme écrit dans le chapeau des Echos de MDC&RB, les digests des sessions du Forum (deux vendredis par mois) seront dorénavant plus brefs. La rédaction est aidée en cela par les nouveaux organisateurs du Forum, sous la direction de Marc Georges qui dès sa prise de fonction a pris les mesures pour faire des sessions un compte-rendu plus succinct, a contrario du verbatim qui tendait à être ces derniers temps. Dans le même temps, un ordre du jour strict a été instauré, indispensable pour éviter que le débat ne se mue en un échange à bâtons rompus et partant peu productif. A partir de la session 280, les participants au débat reçoivent une synthèse, soigneusement rédigée par le chairman (MG), en collaboration avec Michel Weber (MW). L'ordre du jour, envoyé avant la session proprement dite, comprend en outre la mention de toutes les annexes utiles, ce qui permet une meilleure préparation au débat.

279 (27.11.19)

La session 279 est conduite par Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges ayant connu un empêchement de dernière minute. Le sujets habituels ont été passés en revue : appel à rédacteurs pour la revue, appel à nouveaux sponsors, nouveaux titres en librairie, nécessité d'un enseignement de l'histoire coloniale critique et véridique, mise en chantier de la fête d'été de MDC&RB en 2020, naissance d'un nouveau musée national à Kinshasa.

280 (06.12.19)

Marc Georges, après des mois de pratique expérimentale, a maintenant la direction du Forum bien en mains. Il a trouvé ses marques et imprime à l'exercice bimensuel sa personnalité : programmation, ordre, temps de parole, compte-rendu.

Les invités africains se font de plus en plus nombreux. Cette ouverture, soixante ans après l'Indépendance, ne peut être que salutaire, même un petit bémol s'impose : peu nombreux sont ceux qui reviennent.

Après un temps consacré à Saint Nicolas, animé par Emily Beauvent, la session aborde ses sujets habituels :

→ collecte d'archives familiales filmées pour lesquels André Filée réclame une sélection avant envoi

→ confection d'un diaporama des meilleures photos de la photothèque, que Robert Pierre verrait bien projeter en boucle lors des Mardis

→ mise en chantier de la fête d'été de l'association pour laquelle l'organisation demande que l'on s'en tienne pour l'heure aux options, sans entrer dans le détail

→ mise en exergue des textes de Thierry Claeys Bouuaert et d'Alain Bomboko sur le film annoncé de Ben Affleck

→ réflexion sur la difficulté qu'il y a à gagner les journalistes à la cause défendue par l'association

→ progrès rapporté par Etienne Loeckx dans la programmation des Mardis

281 (20.12.19)

Le dernier Forum du millésime connaît une participation exceptionnelle (34 participants). L'intervenant majeur n'est autre que le général–major aviateur e.r. Karel Vervoort qui brosse un tableau magistral du crash dont fut victime le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, venu négocier avec Tshombe en terrain neutre. L'exposé, parfaitement documenté, est de nature à ôter tout doute (qui reste pourtant tenace dans certains milieux) quant au caractère accidentel de la catastrophe, à l'approche de Ndola (alors en Rhodésie), le 18 septembre 1961. En même temps l'orateur offre un bel exemple d'enquête qui ne peut que servir ceux qui sont confrontés à l'exercice.

En seconde partie de la matinée, deux fidèles de l'association sont mis à l'honneur de la manière la plus distinguée : Guy Lambrette reçoit des mains de l'ambassadeur e.r. et président de l'URBA, Renier Nijskens, la décoration de chevalier de l'Ordre de la Couronne, et Pierre Vercauteren, celle d'officier de l'Ordre de Léopold II.

La cérémonie conduit tout naturellement au verre de l'amitié, lequel permet de finir l'année en beauté.

Rappelons que Guy Lambrette, que l'on voit peu au Forum parce qu'il est toujours actif mais qui joue un rôle déterminant au conseil d'administration, est, honneur insigne, le dernier survivant des fondateurs de l'asbl Mémoires du Congo. C'est assez dire qu'il est l'homme de référence pour la perpétuation de l'asbl.

Les photos de la cérémonie se trouvent en page 2 du n°52 de la revue.

282 (10.01.20)

Première session de 2020, bénéficiant comme la précédente d'une forte participation. La nouvelle année commence bien et offre l'occasion au président d'accompagner ses vœux des engagements de l'association pour les mois à venir de même que d'un appel à des volontaires pour dynamiser les structures opérationnelles.

Les invités sont particulièrement nombreux, venant d'horizons variés, parmi lesquels il sied de hisser sur le pavois le Prince des Tshokwe en personne, Mwanangana Lambert Tshiyase Kandala. Homme de culture et défenseur du peuple Tshokwe, présent dans de nombreux pays du sud de l'équateur, ce dernier se prêtera volontiers aux questions des femmes de culture du Forum, comme le montre la photo ci-contre. En bon prince, il acceptera même de guider quelques privilégiés

à l'AfricaMuseum où l'art tshokwe occupe une place de choix, à hauteur de celle qui est la sienne au Congo même.

Dans un deuxième temps les sujets préoccupants sont passés en revue : les fake news, dont sont friands la plupart des médias, la problématique de la restitution des œuvres africaines, sans oublier les informations constructives sur le vivre ensemble de nos communautés.

283 (24.01.20)

La doctorante Simona Lastrego fait honneur aux membres du Forum en les invitant à remplir son questionnaire sur la mémoire collective des Belges sur le passé colonial, sujet de sa recherche. Elle s'engage sur l'honneur à revenir traiter des résultats, ce qui réjouit les débatteurs, car trop de chercheurs venus prendre des informations à MDC&RB ne songent plus au devoir intellectuel de restitution, une fois les diplômes en poche.

Pour ce qui est de la revue, qui aura connu près d'un mois de retard, pour de multiples raisons, lesquelles conduiront du reste à un changement de graphiste, quelques voix se sont élevées pour signifier leur inquiétude.

Les autres paramètres de satisfaction de la production de MDC&RB révèlent que l'adhésion reste bonne.

284 (07.02.20)

En lever de rideau, le président de l'association fait une déclaration surprenante, dirigée ouvertement contre le rédacteur en chef de la revue, rendu responsable de tous les retards et de tous les conflits nés ces derniers temps entre Rédaction et Graphisme. La comparaison avec les premiers numéros produits par NLC (passés en 2011 de 2 à 3 numéros et de 16 à 24 pages par an) est particulièrement maladroite, la revue comprenant aujourd'hui 68 pages et paraissant quatre fois par an. Le conflit entre la présidence de l'association et le comité de rédaction atteint un niveau inquiétant quand Paul Vannès menace de démissionner si le CA, qui doit se tenir dans l'après-midi, renonce aux services de Pascal Pruvost.

M. Thierry Claeys Bouuaert qui conduit le Forum a fort à faire pour apaiser les esprits et à présenter les cinq invités, tous aussi intéressants les uns que les autres, parmi lesquels citons particulièrement Jean-Pierre d'Huart qui s'est fortement impliqué dans la sauvegarde du parc des Virunga et qui présente ci-contre le dernier opus de Patricia Van Schuylenbergh (voir Bibliographie).

285 (21.02.20)

La session est pour l'essentiel centrée sur le conflit qui agite ces temps-ci MDC&RB. Guy Lambrette est venu en personne dire les décisions prises par le CA, qui conduiront à brève échéance à un changement, et de graphiste, et de direction de l'association. Marc Georges et Thierry Claeys Bouuaert s'efforcent de ramener le calme dans les esprits, l'important étant la sauvegarde de la mémoire du passé des Belges en Afrique, dans un total respect de la vérité historique.

286 (06.03.20)

La paix étant revenue parmi les débatteurs, tous également préoccupés de l'avenir de la mémoire du Congo, après la démission de Paul Vannès et l'engagement d'Idealogy pour assurer la composition et l'impression de la revue (à partir du n°53 de mars 2020). Paul Vannès a accepté de poursuivre son mandat d'administrateur. Les autres sujets occupent un temps le débat (les médias de MDC&RB, la revue en gestation, les parutions, la fête d'été et bien sûr les attaques infondées contre le Congo belge), mais déjà le virus venu de l'est occupe les esprits et menace l'exécution fidèle du programme à venir. ■



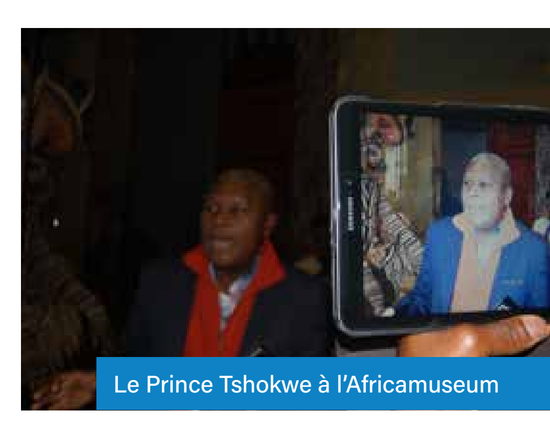
Marc Georges conduisant le Forum



La délégation Tshokwe



Le Prince Tshokwe en pleine explication



Le Prince Tshokwe à l'Africamuseum



Le Pr d'Huart présentant le livre de Patricia Van Schuylenbergh



AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N°24

UBUNTU

Dit in vele Afrikaanse landen bekende woord "ubuntu" is in feite veel meer dan een woord, het is een begrip, ja in essentie gaat het om de levensbeschouwing die erachter zit.

DOOR GUIDO BOSTEELS

In het westen werd het woord in 2006 in de actualiteit gebracht door Bill Clinton, tijdens een toespraak voor de Britse Labourpartij, waar hij het had over het belang van het begrip ubuntu voor onze menselijke gemeenschap. "All you need is ubuntu", was zijn thesis.

Het woord ubuntu gaat uit van een Afrikaanse visie op de wereld en het betekent tenslotte: "Ik ben wat ik ben omdat jij bent wat je bent". Hiermee wordt dus bedoeld dat elk individu de anderen nodig heeft om ten volle te bestaan. "Stel dat je de mooiste, de intelligentste, de rijkste, de machtigste mens ter wereld bent," betoogde Clinton, "maar als je merkt dat je alleen op de wereld bent verliest dat allemaal zijn betekenis".

In het Lingala gekend als "bomoto" en in het kikongo als "kimuntu", is het begrip eigenlijk afkomstig uit zuidelijk Afrika. Er is het Zoeloe spreekwoord: "Umuntu ngumuntu ngabantu", waarvan de betekenis er eveneens op neerkomt dat een mens maar een mens is dankzij zijn betrekkingen met andere mensen. Dit ligt in de lijn van de idee dat eenieder een schakel vormt in een eindeloze keten die ons zowel verbindt met de voorgaande als met de komende generaties. Hiermee gaat uiteraard de eerbied voor de voorvaderen gepaard en komen we op het terrein van het animisme terecht, dat nog steeds een wezenlijke factor is in de Afrikaanse samenleving.

Als men deze beginselen aanvaardt, impliceert dit dat er een hechte band bestaat tussen de mensen: als iemand zijn status kan verbeteren, geniet iedereen rondom hem daarvan en als iemand honger lijdt, moet iedereen daarin zijn deel opnemen. En als iets verkeerd gaat, is dit een zaak van collectieve en niet van individuele verantwoordelijkheid. Voor wie ervaring heeft met de Afrikaanse leefwereld is dit alles niets nieuws. Het is ons echter wel bekend dat hier een zeker risico voor parasitisme achter de hoek schuilt, gezien de vaak betreurde bekoring om overmatig te profiteren van de verdienste van een familielid dat zich boven de middelmaat weet te verheffen. In deze samenhang stellen wij echter ook vast dat deze lotsverbondenheid etnisch gebonden is, wat wel eens tot uiting komt in een opvallende afzijdigheid wanneer een onheil iemand treft die tot een andere etnie behoort.

Wij hebben er het raden naar in welke mate oud-president Clinton zich ervan bewust is dat deze levensfilosofie afwijkt van onze Westerse gedachtewereld, die op persoonlijke verantwoordelijkheid berust en de christelijke of humanistische beginselen van solidariteit nastreeft. Het is er ons allerminst om te doen de waarden van de Bantoebeschaving te beknibbelen, maar we doen er toch goed aan de eigenheid van onze respectieve levensopvattingen niet uit het oog te verliezen. ■



LE PARI DE SART-LEZ-SPA

Le Conseil de l'ASAOM, en sa session du 9 janvier 2020, a pris une initiative plutôt originale pour organiser l'AG-Moambe de 2020. Au lieu de chercher un restaurant capable de servir une moambe qui soit du goût des anciens, il a proposé de l'organiser au domicile d'un membre et de confier la préparation de la moambe à un Congolais ou Congolaise de souche. Restait à trouver deux volontaires : un espace capable de recevoir une trentaine de convives et une bonne volonté pour préparer le repas fétiche.



PAR FERNAND HESSEL - PHOTOS PAR F. HESSEL

L'épouse de l'administrateur Paul Cartier, originaire du Maniema, semblait avoir le bon profil selon le mari, vu le nombre de moambes qu'elle sert bon an mal an à ses enfants. Restait à la convaincre, car pareille préparation ne va pas sans la corvée courses et sans risque de salir la cuisine. Paul se fit fort de la convaincre et s'engagea à prêter main forte. De son côté le président, qui dispose d'un espace assez vaste – à l'enseigne de Vieux château, tenant lieu de musée africain et de demeure familiale - et équipé pour recevoir des groupes pouvant atteindre la bonne vingtaine de personnes, se laissa piéger.

L'inscription monta à trente-deux et le risque était grand de devoir se serrer. Les voisines et voisins acceptèrent de se mettre à disposition, pour opérer les petits déménagements indispensables, faire le plein des frigos et servir à table. Jocelyne Couvreur, administratrice du Centre culturel de Spa, offrit ses services pour préparer les amuse-bouche.

Le jour venu, la météo joua en faveur des organisateurs, car un avis de tempête fit que les sept Bruxellois, parmi lesquels la présidente de Niambo, la secrétaire de l'ASAOM et un groupe d'anciens coopérants, renoncèrent in extremis à faire le déplacement. Mais il apparut que si l'aventure connaît une suite, des déménagements supplémentaires s'avéreront nécessaires. La moambe fut impeccable. L'ambiance ne souffrit en rien du vent de tempête qui harcelait les bâtiments. Et le fait que la rencontre se déroula en privé fut plutôt perçu comme une valeur ajoutée. C'était, aux dires de plusieurs parmi lesquels le président d'honneur André Voisin et sa femme, une expérience à poursuivre. Ce qui était sûr c'est qu'on ne pouvait faire plus africain : déco, palabres et menu. ■









LA METISSE DE LUXEMBOURG

L'ASAOM accepta avec plaisir l'invitation faite par le RCLAGL de participer à la rencontre festive qu'il organisa dans la capitale du Grand-Duché, louable initiative qui méritait d'être appuyée.

PAR FERNAND HESSEL - PHOTOS PAR F. HESSEL









L'expatriation en l'occurrence n'a rien d'inattendu. Il y avait dans le temps un cercle colonial à Luxembourg qui faisait partie du Groupe des Sept, réunissant les cercles d'Arlon, de Marche, de Vielsalm, de Spa, de Verviers et de Liège. Mais depuis de longues années déjà la LUXOM (tel était son nom) a disparu des radars de la mémoire africaine. Roland Kirsch, qui a opéré il y a quelques années la relance du Cercle d'Arlon, sous l'appellation plus adéquate de Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs, tente maintenant d'agrandir le cercle.

Le lecteur n'est pas sans savoir que le Grand-Duché n'a pas eu de colonie, parce que sa constitution l'interdisait. Mais certains Luxembourgeois se laissèrent tenter par l'expatriation, sous régime colonial ou non, et réussirent à obtenir un passeport belge, qui portait en surcharge sur la première page : Originaire du Luxembourg. Parmi les grands Luxembourgeois, il faut compter l'ir Nicolas Cito (UCL), qui contribua de manière déterminante à la construction du rail Matadi–Stanley Pool. C'est lui qui eut l'honneur de conduire la première locomotive qui atteignit triomphalement le Stanley-Pool le 16 mars 1898.

En ce 1 mars 2020, nous sommes loin de la bataille du rail, si bien décrite par Cornet. Notre expédition à Luxembourg ne fut pas pour autant une promenade de santé, car une fois de plus la météo perturba sérieusement le déplacement. La Métisse, sympathique restaurant sis à un tir d'arbalète de l'aéroport de Luxembourg, ne fut atteint qu'au prix d'une lutte avec les éléments, ce qui eut pour effet qu'il manqua des convives à l'appel. Mais l'accueil aimable du président Kirsch balaya instantanément le souvenir de l'inconfort de la route. Comme l'établissement ne compte que 30 places, il n'y eut donc pas de sur-occupation. L'établissement prône une cuisine afropéenne. Force nous fut de reconnaître que la moambe préparée spécialement pour les Belges, fut d'une rare qualité, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que l'hôtesse, Magali Simba Kai, est Kinoise d'origine. L'exposé que nous fit la patronne nous permit de comprendre que métisse ici était à prendre dans son acception la plus large de multiculturalisme réussi entre les cultures africaine et luxembourgeoise. Mais dans son sens premier aussi, au vu du compagnon luxembourgeois et de deux charmants petits enfants, plus préoccupés d'informatique que de gastronomie.

Bravo à Roland pour ce bel après-midi, à nos hôtes pleins de créativité et à nos commensaux rayonnants de bonne humeur. Escapade luxembourgeoise réussie, arrosée avec modération à l'intérieur et avec abondance à l'extérieur. ■

CIREFASOL

Notre revue Contacts a déjà eu l'occasion d'évoquer dans ses colonnes la contribution de l'asbl Cirefasol (Citoyens et Refugiés des Fagnes Solidaires) à la vie culturelle et solidaire de la ville de Spa et de son hinterland (voir n° 52, pp. 55 et 56). Comme l'action de l'ong est à plus d'un titre exemplaire, pour la province comme pour le pays tout entier, et que de plus son conseil d'administration compte deux membres de l'ASAOM, la rédaction estime que ses lecteurs ont intérêt à mieux la connaitre.

PAR PAUL CARTIER - PHOTOS CIRÉFASOL

Notre passé Outre-Mer ne peut qu'éveiller en nous l'intérêt et la solidarité envers les migrants qui arrivés chez nous expérimentent aujourd'hui la vie que nous avons connue autrefois loin de notre famille et de notre communauté, dans des conditions climatologiques souvent pénibles, entourés d'autochtones parlant des langues inconnues et aux habitudes de vie et aux coutumes parfois bien étranges.

Certes, nous n'étions pas partis pour fuir un pays en proie à la guerre ou la misère mais tout comme les nouveaux arrivants dans nos contrées, la plupart d'entre nous ambitionnaient aussi de construire une vie positive pour nous et notre famille.

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs membres de l'ASAOM éprouvent une profonde empathie vis-à-vis des migrants arrivant chez nous. Ainsi sont-ils devenus actifs au sein de Cirefasol , association née dans la région spadoise lors de la poussée migratoire de 2015 et qui avait pour objectif principal l'accueil des nouveaux arrivants dans la région des Hautes Fagnes. Passée cette crise de 2015, l'association a continué son oeuvre en facilitant l'installation et l'intégration des migrants restés dans la région.

Depuis l'automne 2019, des centaines de nouveaux migrants sont arrivés dans les centres de Polleur, de Sart-lez-Spa et de Spa. En concertation avec Fedasil et la Croix-Rouge, Cirefasol participe à leur accueil. Les activités vont de la récolte et de la distribution de vêtements aux cours de français en passant par des écoles de devoirs, des transports divers et des animations culturelles ou sportives. La Ville de Spa, le Centre culturel, l'Académie et l'Athénée ont mis des locaux à disposition. La liste de toutes ces activités est reprise sur les pages FACEBOOK de Cirefasol : voir Cirefasol.be

Au-delà de ces aides à caractère humanitaire, Cirefasol participe à créer un climat favorable à l'accueil des migrants par les habitants de notre région alors qu'on assiste dans d'autres communes à de tristes réactions hostiles qui ne font guère honneur à notre pays. Ainsi, par exemple, Cirefasol a organisé avec un beau succès une conférence par Mme Tulkens sur les Droits humains (voir revue précédente). Résultat de ces efforts de sensibilisation, ce sont plus de 250 bénévoles qui se sont spontanément proposés pour participer aux activités de CIREFASOL en cette fin 2019. ►



Une chorale d'un soir a réuni dans le cadre du théâtre de Spa « les migrants des trois camps », des bénévoles et des habitants dans une ambiance solidaire émouvante.



Les sourires de ces enfants de migrants, une belle récompense de l'accueil que Ciréfasol essaye de leur assurer dans nos Hautes-Fagnes

Bientôt, nos nouveaux amis seront dispersés aux quatre coins du pays ou renvoyés dans leur pays d'origine. Quelques-uns sans doute se fixeront chez nous. Tous, avec dans la tête, outre des rudiments de français, le souvenir d'une population accueillante et humaniste. Plus tard, peut-être, naîtront des associations d'anciens d'un autre outre-mer où, sous le soleil de l'Afghanistan, de la Syrie, du Venezuela ou encore du Burkina Faso, des anciens partageront autour d'un « boulet frites » leurs souvenirs vécus autrefois dans les fagnes spadoises. ■

À MÉDITER

Liquider l'ethnocentrisme, faire admettre que chaque culture a sa valeur et qu'il n'en est aucune dont, sur certains points, une leçon ne puisse être tirée, tel est, en tous cas, le programme minimum qu'un ethnologue conscient de la portée de sa discipline se voit poussé, par la nature même de sa recherche, à mettre en pratique de son mieux

Michel Leiris, Cinq études d'ethnologie, Introduction

Les historiens nous proposent du passé des systèmes trop complets, des séries de causes et d'effets trop exacts et trop clairs pour avoir jamais été entièrement vrais ; ils réarrangent cette docile matière morte , et je sais que même à Plutarque échappera toujours Alexandre

Marguerite Yourcenar, Les Mémoires d'Hadrien

Il n'y a pas, il ne peut y avoir, une civilisation mondiale au sens absolu que l'on donne souvent à ce terme, puisque la civilisation implique la coexistence de cultures offrant entre elles le maximum de diversité, et consiste même en cette coexistence. La civilisation mondiale ne saurait être autre chose que la coalition, à l'échelle mondiale, de cultures préservant chacune son originalité

Claude Lévi-Strauss, Race et Histoire







CHEZ LES CHASSEURS ARDENNAIS

Dans sa lutte pour donner à la revue une dynamique toujours plus en phase avec notre temps, MDC&RB a changé de graphiste. Chaque graphiste ayant son style, il n'est donc pas étonnant que le nouveau change quelque peu le style de la mise en pages. Nos lecteurs qui ne sont pas toujours des plus jeunes auront à trouver leurs nouvelles marques, même si la consigne a été donnée par MDC&RB de ne pas bouleverser la présentation aux fins de la mettre au goût du jour. Il appartiendra aux lecteurs des revues partenaires d'apprécier la créativité d'Idealogy et de faire si nécessaire leurs observations.

FERNAND HESSEL

Le CRAA, qui depuis toujours poursuit l'objectif d'organiser ses rencontres sur l'ensemble du chef-lieu où il est basé, éprouve par moments des difficultés pour trouver un hôte disponible. Deux enseignes bénéficient de la force de la tradition : le Contes de Salme pour la journée du Souvenir et l'Auberge du Carrefour, à la baraque de Fraiture, pour la Bonana. Pour les autres rencontres, c'est l'itinérance. En particulier, pour les réunions du conseil d'administration, c'est depuis quelques années déjà la tournante chez les administrateurs.

Pour la réunion du 5 février 2020, appelée à fixer les modalités de l'AG annuelle, Henri Bodenhorst, à qui c'était le tour de recevoir le conseil, eut la bonne idée de le recevoir au mess des Chasseurs Ardennais, devenu interarmes, à Rencheux, dans le bâtiment sis à l'entrée où est implanté également le Musée Jacques de Dixmude (voir ancienne photo ci-contre datée du 21 juin 2015), regorgeant de souvenirs de la brillante carrière du grand-père de notre vice-président. Et deuxième innovation, la rencontre se fit dans l'après-midi, et non plus dans la soirée comme d'habitude, ce qui fut du goût de tous les participants et qui a des chances de devenir une tradition. Ainsi serait résolue une fois pour toutes la recherche d'un lieu de réunion, sans frais de surcroît. L'organisateur apporte de quoi sustenter ses collègues ; les assises se déroulent dans un cadre, plein de souvenirs militaires sans doute mais qui exhale aujourd'hui une paix bienfaisante ; le mess est chauffé sur demande pour des combattants comme nous qui ont pris de l'âge, sous le regard grognon de la mascotte des Chasseurs Ardennais, qui fit rajeunir le photographe de 60 ans. Et last but not least, pour ceux qui viennent de loin, le retour à la maison se fait à une heure idéale, surtout en hiver.

La rencontre fut conviviale. L'assemblée générale fut fixée au 28 mars, dans une parfaite entente. Denise n'avait plus qu'à faire les démarches auprès du restaurateur.

On ignorait ce jour-là qu'un certain virus allait venir bouleverser le programme. ■







ASBL KISANGANI, 20 ANS DÉJÀ

En lieu et place d'un reportage sur l'assemblée générale, programmée pour le 28 mars 2020 et ajournée à cause de la pandémie qui a surpris le monde entier et amené la totalité de nos cercles à ajourner leurs activités, la rédaction propose ci-après une visite chez nos amis de l'asbl Kisangani, active au chef-lieu de la Province orientale du Congo, avec des options et une maîtrise telles qu'elle a valeur d'exemple à suivre. Nous laissons la parole à la femme du fondateur.

PAR MANJA GEVAERTS-SCHEUERMANN - PHOTOS DE LA COLLECTION DE L'ASBL

QUEL EST NOTRE OBJECTIF PRINCIPAL ?

Il tient en deux mots : former, à l'école comme sur le tas, pour une agriculture durable.

D'OÙ VENONS-NOUS ?

Le 25 août 1999 quatorze amis enthousiastes ont fondé Kisangani asbl. A ce moment Hugo Gevaerts (1 & 2) était déjà actif depuis presque 20 ans à Kisangani. D'abord comme professeur, plus tard comme doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani. Après son départ forcé en 1990 il se mettait à la recherche de moyens financiers pour continuer la coopération qui avait vu le jour. Il continuait à se rendre régulièrement à Kisangani. L'objectif principal était le développement de l'agriculture durable avec l'agroforesterie afin de préserver la forêt, mais, dans la mesure où les événements politiques se succédaient, les besoins alimentaires de la population augmentaient.

QUE FAISONS-NOUS ?

Au tournant du siècle, Hugo voyait des gens affamés, une sous-alimentation et des enfants qui mouraient de faim (3). Il voulait continuer ce développement agricole durable. C'est ainsi que l'asbl Kisangani a été fondée. Elle débuta à petit échelle mais grâce aux dons d'un vaste cercle d'amis les moyens financiers ne tardèrent pas à monter en croissance. Le droit de délivrance d'attestations fiscales, à partir d'un don de



40 €, fit le reste. C'est ainsi que l'asbl peut aujourd'hui tabler sur un budget de 90.000 €.

Au cours des premières années les paysans à Masako et à Simi Simi étaient payés pour planter des haies, les tailler et fumer ainsi leurs champs. Depuis 1998 des rizières étaient installées à Djubu Djubu ainsi que la pisciculture à Ngene Ngene. Plus tard d'autres projets suivirent, comme l'élevage de porcs et de lapins. Au total nous travaillons maintenant sur 6 sites : l'île Mbiye, Ngene Ngene, Djubu Djubu, la faculté de l'université, Batiamaduka et Masako, entièrement à charge de l'asbl (4 & 5).

EXTENSION DU PROGRAMME

Les paysans plantaient les haies contre paiement, mais n'appliquaient pas cette agroforesterie sur leurs propres champs.

En 2003 les Prof. Dudu et Mate formulaient une proposition. Ils faisaient de la recherche scientifique à Batiamaduka, à 15 km au nord de Kisangani. Là aussi les paysans étaient payés pour faire l'agroforesterie, mais ne l'appliquaient pas sur leurs propres champs.

A Batiamaduka il y a une école primaire dont nos professeurs connaissaient les enseignants. Dudu et Mate voulaient collaborer avec ces enseignants pour apprendre aux enfants les bases d'une agriculture durable, sur base du dicton : Ce qu'on apprend au berceau dure jusqu'au tombeau. Ou encore On ne perd pas dans sa vieillesse ce qu'on a acquis dans sa jeunesse. L'idée était bonne et Kisangani asbl promettait un appui financier.

L'enseignement au Congo est négligé depuis les années 70 à tout point de vue. L'école ici était constituée de quelques maisonnettes vétustes, sans portes ni fenêtres et un toit pas très étanche et sans matériel didactique.

Nous avons donné aux enseignants une prime et du matériel agricole, des pelles, des machettes, des semences et avons payé les travailleurs. Kisangani asbl donnait les cahiers, les livres et les crayons. Des enseignants de la Faculté des Sciences garantissaient l'accompagnement. Le nombre d'écoliers monta de 100 à 400 et d'autres organisations apportèrent leur aide. La Coopération Technique Belge (CTB) y construisit deux bâtiments nouveaux avec des tableaux, des bancs et armoires (6 & 7).

Ce succès incita le prof. Mate à solliciter à nouveau la CTB pour construire une école à Masako. La forêt de Masako était depuis les années 70 un endroit de stage et un centre de recherche pour les étudiants en biologie de la faculté des sciences. La CTB a financé un bâtiment mais l'exécution était dans les mains du prof. Mate.

M. Pierre Godfroid, ancien homme d'affaires belge, a fait construire deux autres bâtiments. Pour l'ouverture officielle le donateur était présent à la grande joie des écoliers et amis en visite à Kisangani. Entretemps le nombre d'élèves ne fait que monter et nous avons la promesse pour le financement d'un bâtiment de 3 classes (8).

Un groupe de gens de la Faculté des Sciences travaillaient aussi sur l'île Mbiye, en premier lieu pour y faire la recherche scientifique dans la forêt.

Le Fonds Albert Büskens, grâce à madame Büskens y a construit un bâtiment polyvalent. Pour en faire une classe il fallait plus de moyens. Nous avions appris qu'en Belgique une dame avait pensé à Kisangani asbl dans son testament, ▶


3


4


5


6

grâce à un membre de notre direction. Le bâtiment fut achevé et nous avons pu construire trois nouvelles classes. C'est ainsi que l'école CLARA est née. Plus tard deux classes y furent ajoutées et l'école Clara est maintenant une école primaire complète (9).

Kisangani asbl continue à soutenir ces trois écoles d'une façon régulière, à condition que les écoliers reçoivent un enseignement en agriculture durable. Chaque école a son champ où les écoliers peuvent labourer leur propre petit champ et se familiariser ainsi à l'agriculture durable. Chaque école a sa porcherie et son élevage de lapins et à Masako on a commencé l'élevage de cobayes.

OÙ ALLONS-NOUS ?

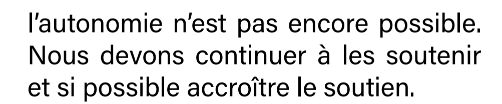
A Kisangani, comme dans le reste du Congo, on ne connaît que peu d'investissements. Le marché du travail est des plus rudimentaires. La population ne possède rien et vit dans l'indigence. Beaucoup d'enfants ne mangent pas tous les jours. Nous constatons que les élèves apportent leurs connaissances à leurs parents. Les animateurs de Kisangani Développement asbl, notre pendant congolais, accompagnent les écoles en plusieurs domaines : agriculture, hygiène, santé, égalité.

Ils encouragent des personnes intéressées à cultiver un champ, faire un élevage d'animaux. Avec la vente de poisson, riz et petits animaux ils s'offrent un revenu apte à couvrir leurs dépenses pour construire une petite remise, un petit champ. C'est une agriculture à petite échelle. Un paysan qui travaille avec sa famille peut faire un peu de bénéfice (10).

Nous devons élargir ces projets exemplaires et convaincre une plus grande partie des villageois à rendre l'agriculture durable, même si cela prendra du temps. Pour l'heure Kisangani asbl paye les travailleurs et une grande partie des enseignants. C'est pourquoi


7


8


l'autonomie n'est pas encore possible. Nous devons continuer à les soutenir et si possible accroître le soutien.

Nos amis de Kisangani Développement asbl sont enthousiastes. Ils ont tous un emploi à l'université et nous leur donnons une petite prime pour tout le travail qu'ils font. Après 20 ans la succession est assurée.

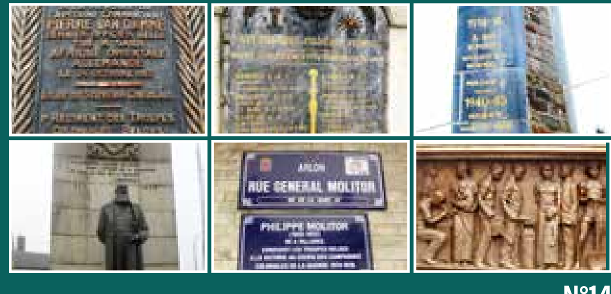
Une nouvelle génération sous la direction du prof. Paluku prend les choses en main. En Belgique aussi une nouvelle génération prend tout doucement la direction, de sorte que Kisangani asbl peut maintenant tabler sur le long terme.

Mais restons réalistes. Pour l'heure il nous faut toujours votre soutien, aussi bien au point de vue des idées, de l'équipement que des finances. Soyez-en remerciés d'avance.

C'est la condition pour que l'asbl entre de manière significative dans l'Histoire du développement d'un pays souffrant de pauvreté. ■


9


10



« J'AURAIS BIEN VOULU MOURIR AU CONGO ! »

Le membre le plus ancien du RCLAGL est décédé à Arlon, le 7 octobre 2019, à l'âge de 97 ans.

PAR ROLAND KIRSCH

AUX ÉTUDES

Pierre EPPE, un Arlonais pur jus, est né au chef-lieu de la province de Luxembourg le 9 juillet 1922. S'il étudie, évidemment en français à l'école, il n'oublie pas son parler local germanique, proche de l'allemand, devenu depuis la fin du XXe siècle, la langue officielle du Grand-Duché voisin. En 1940, à l'arrivée des Allemands en Belgique, il a 18 ans. Il décide de fuir à bicyclette, vers la France, dans le Gers. Il y travaille dans une ferme tout en restant en contact avec les débris d'une partie de l'armée belge installée dans le Sud. L'arrêt des combats le ramène chez lui. Nanti de son diplôme d'humanités en gréco-latines, il s'inscrit à l'Université coloniale d'Anvers pour se préparer à une carrière au Congo belge. Il suit les cours très variés de ce prestigieux établissement : apprentissage des langues lingala et swahili, les coutumes des différentes ethnies, le droit, mais aussi des cours pratiques comme l'hygiène et la survie en brousse ou la maçonnerie pour fabriquer des briques et construire des maisons. Diplômé, il doit attendre la fin de la guerre pour embarquer vers l'Afrique.

DANS LA RÉSISTANCE

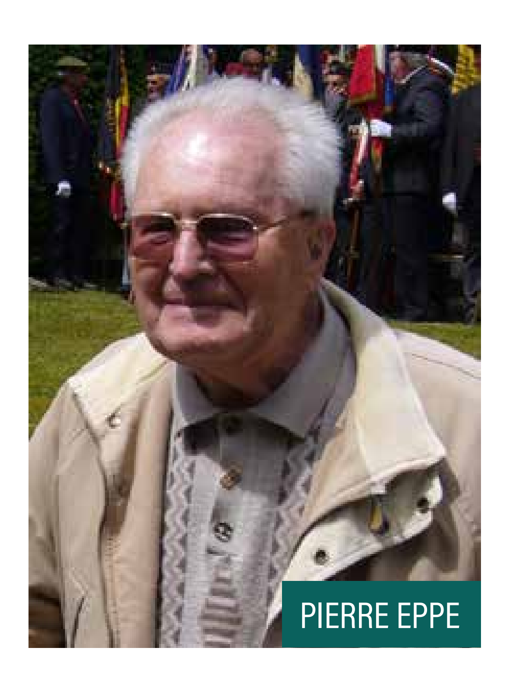
Pierre revient vivre chez sa mère à Arlon. Il s'engage dans la Résistance à l'initiative du Frère Mariste Colomban et de la sœur du général-major des troupes coloniales, Philippe Molitor, originaire de la province. Il renseigne la Résistance sur les mouvements des troupes allemandes dans la région, sa connaissance de l'Allemand l'aide. Il participe à des actions de sabotage, et de manière moins glorieuse, dit-il, à l'élimination de soldats allemands. Il regrette ce dernier fait d'armes, l'estimant inutile pour la bonne fin de la guerre. Cependant, malgré sa réputation de discrétion, il est dénoncé. Il se cache, mais les Allemands s'en prennent à sa mère. Elle est interrogée, mais elle garde le silence sur les activités de son fils. La maison familiale est perquisitionnée. La découverte d'un poste TSF, branché sur Radio-Londres provoque l'arrestation de sa mère le 19 août 1944. Emprisonnée d'abord à Arlon, elle est emmenée en déportation à Ravensbrück, à 100 kms au Nord de Berlin, le camp nazi dédié aux femmes, près de 100.000 d'entre elles y périront. Pierre doit se réfugier en Gaume dans le camp résistant du Banel à Florenville et en forêt d'Anlier.

À LA RECHERCHE DE SA MÈRE

La guerre se termine en Belgique. Pierre la continue, à la recherche de sa mère. C'est la Croix-Rouge suédoise qui la retrouve en vie au Nord de l'Allemagne, après la libération du camp de Ravensbrück par les troupes russes. Pierre en est informé et a la chance de la retrouver, avec émotion et soulagement, à sa descente du train des déportées à la gare de Bruxelles, le 30 juin 1945. Scène mémorable s'il en fût !

CAP SUR LE CONGO

Fin 1945, Pierre Eppe réalise son rêve, il signe un contrat de travail avec une compagnie hollandaise spécialisée dans les céréales et le coton. Cette entreprise n'engage que des ▶


PIERRE EPPE

À MÉDITER

"Avec le recul, le souverain Léopold II apparaît aujourd'hui comme le plus grand chef d'Etat de l'Histoire du Congo

Jean-Pierre Nzeza Kabu
Zex-Kongo, 2018

célibataires pour le Congo. Le 9 février 1946, il s'embarque, bien que fiancé, à Anvers, sur le cargo mixte Alex Van Opstael, une croisière de plusieurs semaines, qui l'amène à Matadi, à l'embouchure du fleuve Congo. Il remonte ce dernier puis son affluent le Kasai pour aboutir par voiture sur 500 kms, à sa première base congolaise, Kasongo dans le Maniema. Pour vérifier la qualité du coton qu'il achetait là-bas sur les marchés, il allait, au début, de village en village, à pied, puis à vélo, puis enfin avec une voiture pour rayonner sur de plus longues distances à travers tout le Congo pendant 22 années. Après son premier terme, il est autorisé à revenir en Afrique avec sa fiancée, devenue son épouse, Andrée Mathen, décédée en 2015. Le couple a cinq enfants. Pierre devient chef de poste. L'indépendance du Congo en 1960 oblige sa famille à quitter le pays. Il reste seul en Afrique jusqu'en 1968. La société cotonnière le replace à Anvers dans un bureau ! Il préfère terminer sa vie professionnelle dans sa région natale plus rurale en devenant notamment cadre auprès de la réputée Brasserie de Diekirch au Grand-Duché de Luxembourg. Membre actif du Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs, Pierre a toujours, dans ses propos, regretté le Congo. Il y avait trouvé une grande liberté et une indépendance totale dans l'organisation de son travail.

REGRETS

En 2019, il nous a encore rapporté pour Mémoires du Congo le sentiment qu'il avait gardé du Congo : « Sans les soubresauts politiques et l'insécurité, je serais resté là-bas. J'aurais bien voulu mourir au Congo ».

Pierre Eppe était un fidèle des activités du RCLAGL.

L'image ci-dessus montre Pierre Eppe, à gauche, en pleine conversation avec ses voisins de table, lors du banquet du 24 juin 2017, organisé à l'occasion de la refondation du cercle luxembourgeois. En face de Pierre, Nicolas Crochet, ancien d'Afrique, et à côté de ce dernier le vice-président actuel du RCLAGL, Gérard Burnet. ■



IN MEMORIAM

Le RCLAGL a appris avec consternation la mort inopinée, en date du 17 mars 2020, du Baron Patrick Nothomb, son président d'honneur bien-aimé. Il s'empresse de présenter aux familles éprouvées ses condoléances les plus émues, en même temps que ses remerciements les plus sincères pour le dévouement du défunt à la cause des anciens du Congo.

Un chêne est tombé et toute la forêt ardennaise se trouve plongée dans la tristesse !

Les temps n'étant pas propices aux grandes manifestations, viendra celui où nous pourrons mettre à l'honneur celui à qui tant de Belges et de Congolais doivent leur salut.

ADMINISTRATIONS DES CERCLES PARTENAIRES



Président : Fernand Hessel

Vice-président : José Welter

Trésorier : Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9 - 4900 Spa
Tél. 087 56 07 45 & 0477 75 61 49
Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau : Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60

Vérificateur des comptes : José Welter

Autres membres : Paul Cartier et Marie-Rose Utamuliza

Rédacteur de la revue Contacts : Fernand Hessel - Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74 - Mail : fernandhessel@gmail.com

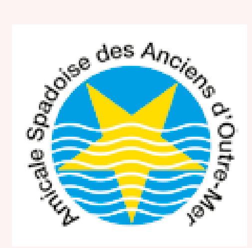
Siège social : ASAOM - Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres : Au 31.12.19 : 104

Présidents d'honneur : Joseph Houssa et André Voisin

Membres d'honneur en 2019 : Mme Nelly Bultot, Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Dr Vétérinaire, Mme Craenen-Hessel, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter

Compte : BE90 0680 7764 9032



Président : Freddy Bonmariage

Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Tél. 086 40 12 59 / 0489 41 79 05
freddy.bonmariage@gmx.com

Secrétaire & Trésorier : Herman Rapier - rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm - Tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Porte-drapeau et Fêtes : Denise Pirotte

Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid

Autres membres : Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Didine Voz

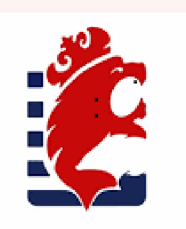
Rédacteur de la revue Nyota : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com

Siège social : CRAA - Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée

Nombre de membres : Au 31.12.19 : 40

Président d'honneur : Roger Marquet

Compte : BE35 0016 6073 1037



Président : Roland Kirsch

Vice-président : Gérard Burnet

Secrétaire & Trésorier : Anne-Marie Pasteleurs

Vérificateur des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume

Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter

Éditeur du Bulletin : Roland Kirsch

Siège social : RCLAGL - 1, rue des Déportés - 6780 Messancy - Tél : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90 – Mail : kirschrol@yahoo.fr

Nombre de membres : Cercle en formation

Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume

Compte : BE07 0018 1911 5566

NÉCROLOGIE :

Les cercles partenaires ont la profonde douleur d'annoncer le décès de deux de leurs membres. Il s'agit de :

Andrée Willems, ancienne du Congo belge et secrétaire fidèle de MDC&RB, en date du 13.03.2020

Baron Patrick Nothomb, ambassadeur honoraire du Roi des belges, président d'honneur du RCLAGL, en date du 17.03.2020

Que les familles éprouvées trouvent ici leurs condoléances émues et pleines de reconnaissance.

RÉALISATIONS INTERNES

- **09.01.20 :** ASAOM CA, à Sart-lez-Spa
- **26.01.20 :** ARAAOM Expo Toutânkhamon & Choucroute
- **09.02.20 :** ASAOM AG à Sart-lez-Spa
- **10.02.20 :** ARAAOM CA à Liège
- **01.03.20 :** RCLAGL Déjeuner à La Métisse à Luxembourg

RÉALISATIONS EXTERNES

- **06.06.20** 38e Convivio à Lisbonne : report à 2021

PRÉVISIONS

La pandémie du Coronavirus empêche la rédaction d'avancer des dates définitives.

MODALITÉS :

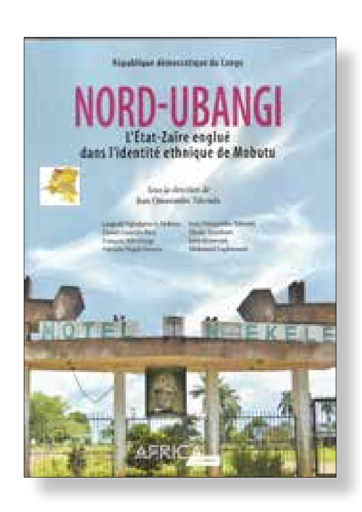
- Pour les trois cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue - voir exemples ci-dessus), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC) avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be





Jacques Braibant est un homme de lettres, carolorégien d'origine, qui a une prédilection pour l'histoire, surtout quand son dérapage est manifeste. Dans l'opus il dresse un tableau plutôt sombre de son pays, et n'hésite pas à plonger sa plume dans le vitriol (pour emprunter un mot à un de ses titres), quand sa déception se mue en colère. Ainsi en va-t-il du Congo où il a vécu de 1947 à 1960, juste assez longtemps pour assister à l'effondrement de notre ancienne colonie au moment où elle va basculer dans l'indépendance. Il consacre au Congo un chapitre fort intéressant, comme observateur de première ligne et jette une lumière assez crue sur les cinq jours qui ont permis à une poignée de Congolais d'arracher leur indépendance (autour d'une table dite ronde mais en réalité rectangulaire), à des fins plus personnelles que nationales, des mains de politiques belges complètement dépassés, n'ayant rien entrepris de consistant pour préparer la transition entre administration coloniale et administration indépendante, et n'ayant aucune vision d'avenir pour le Congo, qui aurait pu conduire à une saine coopération. Le chapitre intéressera particulièrement les anciens d'outre-mer, lesquels recevront bien sûr en prime un diagnostic du grand malade qu'est devenue la Belgique au terme de 70 ans d'errements politiques. L'auteur ne se défait nulle part de sa lucidité, tout en restant profondément humain. Ainsi pour les excuses réclamées par certains Congolais, il répond oui, mais pas pour la colonisation elle-même, mais pour la faute commise à l'égard des Congolais en bâclant leur indépendance. (fh)

Braibant, J., Comment ruiner une Belgique prospère en 70 ans, Ed. Jourdan, Paris, 2019 ; Collé ; 370 pages ; 138x215 mm. ; 24.90 €



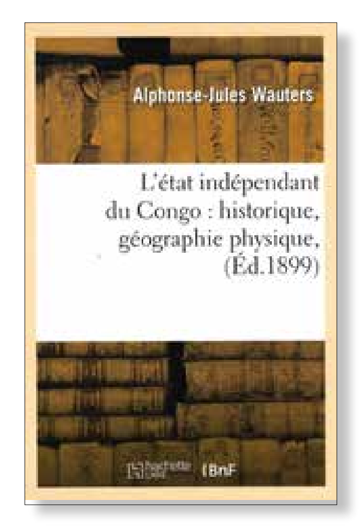
Le MRAC sort coup sur coup en 2019 deux monographies dans sa collection Provinces congolaises, dirigée par le Pr Jean Omasombo Tshonda et dédiée au Pr Benoît Verhaegen : n° 12 Mai-Ndombe et n° 13 Nord-Ubangi. On a déjà dit, sous la présente rubrique, tout le bien qu'il faut penser de la collection, au sein de laquelle chaque volume est une mine d'informations sur les provinces prises sous la loupe, habilement illustré de surcroît. Sous-titré L'Etat-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu, le présent volume bénéficie d'une illustration historique abondante. Il est bon de savoir que la collection, née à l'époque où le pays a vu le nombre de ses provinces passer de 11 à 27, doit comprendre à terme 27 volumes, mais des bruits de couloir parlent d'un nombre moins élevé, certaines provinces étant traitées ensemble pour une question de commodité. Il est bon de rappeler également que la collection, patronnée par le MRAC et soutenue financièrement par la Coopération belge, bénéficie d'un partenariat prestigieux entre quatre centres de recherches congolais et l'établissement fédéral belge qu'est le MRAC. Les centres d'études congolais ont pour nom : CEP (UNIKIN), CERDAC (UNILU), IRSA (UNIKIS) et CRGM (Ministère de la recherche scientifique). Bel essai de coopération pour un beau résultat. (fh)

Sous la direction de Jean Omasomba Tshonda, Nord-Ubangi, AfricaMuseum, Tervuren, 2019 ; Broché ; 210x292 mm. ; 548 pages ; 29 €.



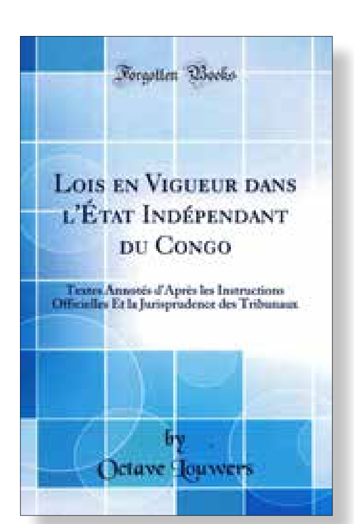
Les auteurs, qui n'en sont pas à leur première publication, pour notre plus grand plaisir et utile information, redécouvrent les deux villes principales du Congo central (ancien Bas-Congo) : Boma, la première capitale du pays, et Matadi, le plus grand port du pays (en attendant l'hypothétique port en mer profonde de Banana) d'où a surgi (1890-1898) un chemin de fer de près de quatre cents kilomètres, qui a permis d'ouvrir le pays tout entier au monde et de l'arrimer au développement ; et même pour une part le développement du Congo voisin qui n'achèvera le rail vers Pointe-Noire qu'en 1934. Les auteurs nous invitent à leur pèlerinage avec force photos et commentaires, proposant un arrêt à chaque vestige patrimonial de deux villes qui chacune à sa façon ont joué un rôle de premier plan dans l'édification de l'EIC, du Congo belge et de la RDC, et qui encore aujourd'hui sont d'une importance majeure, bien que Matadi se trouve de plus en plus à l'étroit, adossée comme est son port à des collines abruptes. Le grand mérite du livre est d'offrir un album, comme Weyrich sait les faire, en parfaite complicité avec Alain Huart et Chantal Tombu, qui invite à la rêverie, le voyage n'étant pas pour tout de suite, le pays se débattant encore dans des difficultés politiques, et la route de Kinshasa à Matadi offrant tout sauf une promenade. (fh)

Huart, A. & Tombu, C., Matadi-Boma, Retour au Congo, Weyrich Africa, 2019 ; Relié ; 256x215mm ; 173 pages ; 32 €



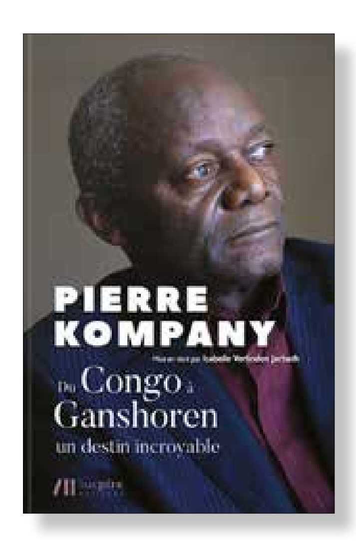
Il s'agit ici d'une réimpression par scan de l'opus de 1899 (édité à la Librairie Falk Fils à Bruxelles et dédié au colonel Thys), tombée dans le domaine public et reproduite par divers éditeurs de livres oubliés. Pareil livre ne peut être oublié des amis de l'Afrique, plus particulièrement des amis du Congo, car il est une mine d'informations sur l'état des connaissances de l'EIC à l'extrême fin du XIXe siècle. Déjà pour sa bibliographie, il mérite une place dans notre bibliothèque, mais pas seulement, car il offre une synthèse des connaissances sur ce que l'on appelait encore peu de temps auparavant une terra incognita, sans doute avec un brin d'ironie. Force est de reconnaître à sa lecture que les pionniers belges, dynamisés par Léopold II, ont mis les bouchées doubles pour faire la lumière sur cette partie de la planète, de la taille de la presqu'île européenne. Et, Congolais et Belges ont quelque raison d'en tirer une fierté certaine, car ces pionniers ne se sont pas limités à identifier le sous-continent, mais ils se sont mis sans retard à le développer, a fortiori sur le mode occidental, le mode africain ne faisant pas encore partie de leur schéma de pensée. Le livre s'ouvre sur un historique fort instructif, de Diogo Cao en 1482 jusqu'au Testament du Roi fait à Bruxelles le 2 août 1889, avant d'aborder les chapitres scientifiques relatifs à la géographie, à l'ethnographie, à l'économie, à la gouvernance du Congo. Il comprend de nombreux tableaux statistiques, mais hélas très peu de cartes géographiques et aucune illustration. Quand on sait que Wauters a écrit son livre pour aider les enseignants de son époque à bien préparer leurs cours d'histoire coloniale, en notre XXIe siècle débutant, on est loin de semblable curiosité. On ne peut que le déplorer. (fh)

Wauters, A.-J., L'état indépendant du Congo : historique, géographie physique, Hachette Livre (Ed. 1899) - BNF Broché ; 155x235 mm. ; 528 pages ; 26,70 €



Opportunité extraordinaire, grâce à Forgotten Books (100.000 titres disponibles) l'amateur dispose en un volume de toutes les lois en vigueur dans l'EIC. La publication n'intéresse pas que les juristes et les chercheurs spécialisés en droit, mais aussi quiconque s'intéresse à la manière dont le droit était dit sous Léopold II au Congo, expatriés et autochtones réunis. L'initiative de l'opus est d'Octave Louwers, ancien magistrat de l'EIC et avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. Le sous-titre du livre Textes annotés d'après les instructions officielles et la jurisprudence des tribunaux révèle tout l'intérêt de l'initiative de l'auteur. Le livre est doté de toutes les tables indispensables à sa consultation : sommaire, tables des matières par grand ensemble, table chronologique paginée (1984 -1905), table alphabétique des matières. Avant d'aborder les textes relatifs à l'organisation et à la procédure judiciaires comprenant le code civil et le code pénal, l'auteur s'étend dans une longue introduction sur l'établissement de l'EIC et sur tous les traités et conventions qui lient celui-ci aux autres nations, le tout d'un précieux secours pour celui qui veut connaître la dimension internationale de l'EIC. Ce long chapitre devrait intéresser au premier chef les Congolais eux-mêmes, désireux de connaître les liens qui lient leur pays aux autres nations. Un livre à feuilleter, malgré son caractère austère, chaque fois que l'on risque de douter du sérieux de l'entreprise léopoldienne. (fh)

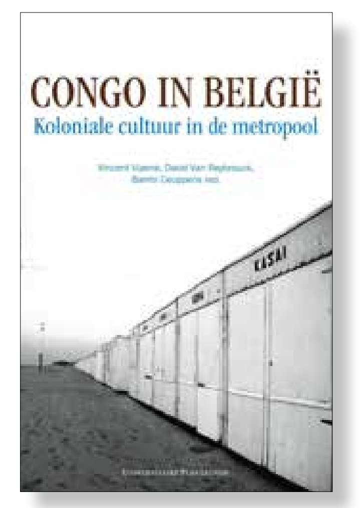
Louwers, O., Lois en vigueur dans l'Etat indépendant du Congo, Bruxelles, Weissenbruch, 1905, In Forgotten Books 2017 - (www.forgottenbooks.com) - Cartonné ; 160x230mm. ;760 p. ;



Pierre Kompany est une figure bien connue dans les milieux politiques, culturels et sportifs de Belgique. Le fait qu'il est bourgmestre de la commune de Ganshoren, qu'il est associé à tous les événements qui célèbrent l'amitié entre le Congo et la Belgique, qu'il est le père de Vincent connu de tous les footballeurs du pays, ne sont pas étrangers à cette renommée. Le fait qu'il est un bon bourgmestre, qu'il se passionne pour tout ce qui rapproche les communautés congolaise et belge, que son fils est un footballeur de classe internationale, ne font que consolider cette renommée. Précisons cependant que ce n'est pas dans sa nature de jouer les obséquieux. Quand il s'agit de colonisation il se fait volontiers critique. Né en 1947 à Costermansville (qui n'est redevenue Bukavu qu'en 1953, avec une quinzaine d'années d'avance sur la rebaptisation à l'ancienne des autres villes de fondation coloniale au Congo) il est contraint de fuir sa ville natale en 1975, non sans avoir passé une bonne année dans les geôles de Mobutu, à l'issue d'une manifestation politique. Sa vocation politique, et volontiers contestataire, remonte de toute évidence au temps où il était étudiant à Bukavu. Il émigre en Belgique où il poursuit ses études et obtient en 1982 la nationalité belge. Une fois diplômé, il entame une carrière d'enseignant mais se laisse très vite rattraper par la politique qui ne le quittera plus, jusqu'à conquérir en 2018 l'écharpe maïorale à Ganshoren. Récit passionnant d'une famille de souche congolaise mais parfaitement intégrée en Belgique. Bel exemple pour les jeunes, Congolais et Belges. (fh)

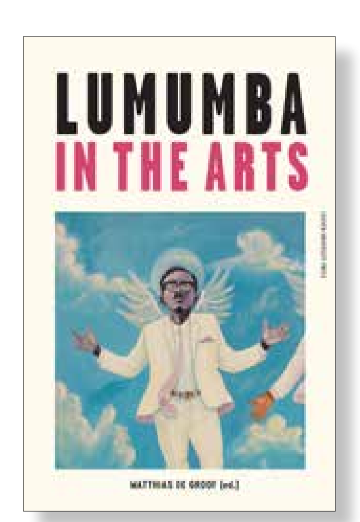
Kompany, P. & Verlinden, I., Pierre Kompany, Du Congo à Ganshoren : un destin incroyable, Luc Pire 2019192 pages ; 22,90 € Isabelle Verlinden, secrétaire de P. Kompany est l'auteur de la mise en récit.

Réflexion intéressante sur l'impact culturel de la colonie sur la Belgique, mais vu son niveau résolument universitaire difficile à lire pour des lecteurs dont le néerlandais n'est pas la langue maternelle. Il s'agit en fait d'une compilation d'articles d'une vingtaine de scientifiques, principalement en histoire, regroupés sous trois thèmes : (1) projets impériaux, (2) rencontres coloniales dans la métropole et (3) communauté belgo-congolaise. Le lecteur se doit de glaner la vérité dans divers champs. Les projets impériaux sont connus de tous : le passage de l'EIC au Congo belge en 1908, les expositions universelles en 1910 et 1935, le MRAC, le cours d'histoire coloniale, les missionnaires. La rencontre métropolitaine se situe pour l'essentiel au niveau des produits de consommation, des produits culturels, de l'art congolais et de l'existence d'une colonie de Congolais. Quant à la concrétisation d'une communauté belgo-congolaise, elle reste du domaine des tentatives. La coopération postcoloniale, si elle a pu raboter certaines rugosités, n'a pas débouché sur un véritable pacte d'amitié. La diaspora congolaise par exemple n'a jamais été aussi malaimée qu'aujourd'hui. Le corps de l'opus est introduit d'une part par trois auteurs bien connus dans le milieu de l'investigation coloniale : Vincent Viaene, David Van Reybrouck et Bambi Ceuppens, et d'autre part par Jan Vansina (devenu une référence en histoire précoloniale) qui tente d'allier les deux approches constitutives d'une histoire du Congo cohérente, celle du colonisé et celle du colonisateur. Les deux points de vue ont leurs faiblesses et leurs forces, ce qui finit par rendre l'enseignement de l'histoire extrêmement complexe, et le plus souvent divergente, selon les affinités des uns et des autres. (fh)



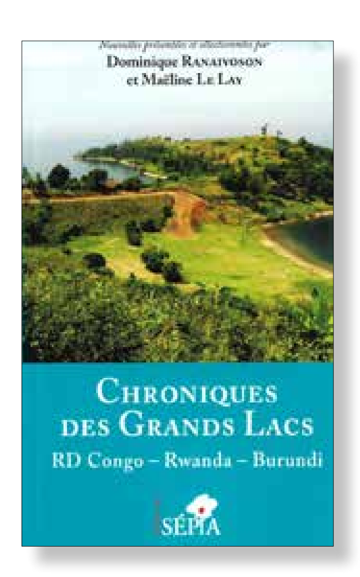
Viaene, V., Van Reybrouck, D., Ceuppens, B., Congo in België Koloniale cultuur in de metropool, Universitaire Pers Leuven, 2009 Broché ; 160x240mm. ; 352 p.; 25€; nombreuses photos NB.

Il n'est pas surprenant que la figure de Lumumba ait inspiré artistes, historiens et philosophes. Déjà son exécution en 1961, au terme d'un procès inique, a été perçue comme une insulte à la justice. Sa mort surtout a été ressentie par la grosse moitié du Congo, dont il avait été brièvement le premier Premier Ministre, comme une tragédie, et a plongé le pays dans une rébellion sanguinaire dont le peuple n'est pas encore entièrement sorti en 2020. Les figures tragiques font les meilleurs sujets de l'art. Aussi de par le monde, à la vitesse d'un météore, Lumumba devint le symbole de la lutte pour la liberté, à la faveur de-ci de-là de la guerre froide. Université, rues affichèrent son nom. Les monuments à sa mémoire s'érigèrent dans nombre de pays. Même Bruxelles finit par donner son nom à un square, avec un bon demi-siècle de retard il est vrai ; il faut bien reconnaître que pour la plupart des Belges Lumumba est resté longtemps l'homme le plus haï de toute la colonisation. Matthias De Groof, bien connu du Forum, s'empara du sujet avec beaucoup de sérieux et débusqua la figure de Lumumba dans tous les domaines de l'art et de la culture : cinéma, littérature, photographie, BD, musique, arts plastiques, peinture ; ici pour le diaboliser, là pour le béatifier. Il fait de son héros la figure mythique de la décolonisation, et à ce titre son livre nous aide à mieux comprendre celle-ci, et à mieux transcender notre propre animosité. (fh)

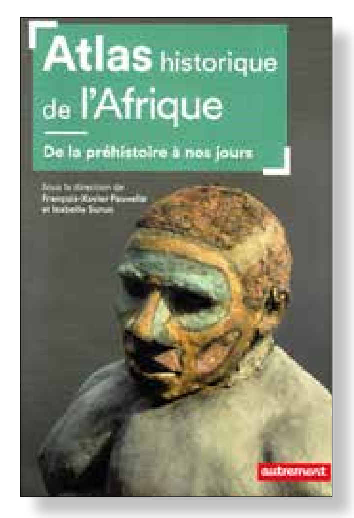


De Groof, M., Lumumba in the arts, LUP, 2020 - 195x285mm. ; 464 p. ; 65 € ; en anglais

Dans la collection Chroniques, patronnée par la Francophonie et appuyée dans le cas d'espèce par l'Institut Français des pays concernés, voici un volume qui rassemble des textes de trois pays qui nous sont proches : la RDC, le Rwanda et le Burundi, qui ont plus que le français en partage puisqu'ils ont vécu ensemble sous l'administration belge. Du reste le partage du français n'est plus aussi assuré qu'à l'époque coloniale, puisque le Rwanda a opté ces dernières années pour l'anglais comme langue d'importation à côté du kinyarwanda qui est la langue officielle. De toute évidence le caractère multilingue des trois pays n'empêche pas le goût de la francophonie. Les deux auteurs de la sélection travaillent tous les deux dans la recherche, ce qui confère une pertinence certaine à leurs choix. Puis le contenu est susceptible de nous parler plus encore qu'à d'autres lecteurs, car nous avons été initiés aux deux forces qui sous-tendent les trois communautés, à savoir le rapprochement et la distanciation. Quatre auteurs burundais, trois rwandais et six congolais, se révèlent sous la même couverture, parce que leurs raisons d'écrire ne diffèrent pas fondamentalement de celles qui inspirent les auteurs des autres parties du monde : ils écrivent « pour se guérir, pour dénoncer, pour exalter leurs valeurs pour exister face au monde. » On ne dira jamais assez combien l'écriture est importante pour la libération de l'esprit des entraves du passé. La littérature, pour celui qui écrit comme pour celui qui lit, est le premier pilier de la culture d'un peuple, qu'elle soit orale ou écrite. (fh)



Ranaivoson, D., & Le Lay, M., Chroniques des Grands Lacs RDCongo – Rwanda – Burundi, Editions Sépia 2019 Collé, 110x180mm. ;182 p. ; 9 €.



Pas moins de 28 auteurs ont conjugué leurs efforts pour mettre à notre disposition cet atlas indispensable à quiconque s'intéresse à l'Afrique et aux trajectoires historiques comme aux interactions de ses populations, par-delà les déserts et les forêts vierges. De plus nous savons tous maintenant que c'est de là que nous venons, même si cela ne paraît pas toujours évident à certains. A cela s'ajoute que la collection a un goût prononcé pour la qualité : cartes, graphiques, dessins et photos sont clairs et se présentent à point nommé. Les auteurs ont relevé avec un succès certain les trois défis qui se présentent aux cartographes du plus vieux continent du monde, à savoir :

1 L'extrême variation des sources d'information, selon les pays, selon la géographie, selon l'époque
2 La densité des informations pour un territoire donné, liées aux mouvements migratoires, à l'interpénétration des peuples et des cultures, « la diversité étant l'ennemi de la carte » ;
3 L'évolution des sociétés africaines, à l'instar de celles qui sont allées peupler les autres continents ; ce serait une erreur de penser que les sociétés africaines sont a priori figées, avec leurs langues, leurs parures, leurs croyances, « comme une certaine esthétique coloniale invite encore à le croire ».

Facile à manier, muni d'une couverture souple, l'atlas mérite de prendre place dans la bibliothèque de tout lecteur soucieux d'approfondir ses pérégrinations dans le passé de l'Afrique. (fh)

Atlas historique de l'Afrique, de la préhistoire à nos jours, sous la direction de François-Xavier Fauvelle et isabelle Surun Ed. Autrement, Paris, 2019 Broché ; 170x250 mm. ;96 pages ; 24 €.



« Cet ouvrage éclaire, de façon inédite, l'histoire de la présence belge au Congo, en analysant la manière dont la colonisation gère les animaux sauvages sur son territoire. » Tout est dit en une phrase. Le reste n'est plus que structuration et illustration du propos. L'opus arrive à point nommé, car les alarmes en faveur de la protection des espèces sonnent de partout, tant la faune a été malmenée durant le dernier siècle. Et s'agissant plus particulièrement de l'Afrique centrale, il serait difficile de soutenir que le colonisateur apparaît comme un chevalier protecteur de la biodiversité. L'entreprise de démolition de l'œuvre de Léopold II dans l'Etat dont il était le maître comprend au premier chef le trafic de l'ivoire. Et la prédation ne se limite pas à l'éléphant, ni ne s'arrête au moment de la cession de l'EIC à l'Etat belge. La chasse aux fauves et aux espèces rares se poursuit, pour des raisons économiques, sportives, scientifiques et autres. Il serait difficile de démontrer qu'au Congo de l'époque, Tintin se soucie de la protection des animaux. Le rhinocéros doit en savoir quelque chose. Mais il est un fait également que sous la pression des institutions spécialisées dans la protection et des instances internationales en charge de la biodiversité, « l'Etat colonial a pris conscience des dangers, et a entrepris des actions pour limiter les dégâts environnementaux : textes législatifs, instruments de contrôle, espaces naturels protégés et parcs nationaux, autant de mesures aux résultats toutefois mitigés. » D'où le grand intérêt du livre magistral de Patricia Van Schuylenbergh. (fh)

Van Schuylenbergh, P., Faune sauvage et colonisation Une histoire de destruction et de protection de la nature congolaise (1885-1960). Peter Lang, Bruxelles, 2020 376 p. ; 65 €.

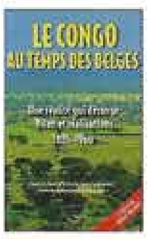


Le grand historien qu'est l'auteur de ces pages n'a pas hésité à adhérer à l'action menée ces trente dernières années (de la fin de Mobutu à la fin de Kabila) par le Comité laïc de Coordination (CLC) et à accepter d'en être le modérateur. Le livre c'est en quelque sorte l'histoire du CLC, écrite par un acteur de premier plan, dans son implacable marche pour la liberté et la dignité du peuple congolais, contre la dictature, fût-elle meurtrière. Les sous-titres de l'opus sont on ne peut plus explicites à ce sujet, dans chacun des mots qui les composent. Et l'avant-propos du cardinal Laurent-Monsengwo Pasinya finit de conférer à l'auteur ses lettres de créance : « Il nous fallait un tel spécialiste pour écrire et décrire la lutte des hommes et des femmes de foi et de bonne volonté du Congo contre la barbarie qui bâtit sa fortune sur le sang humain et un tissu de mensonges incohérents. » Livre courageux dont le but cette fois n'est pas uniquement d'écrire l'histoire, de détailler les péripéties des marches des chrétiens contre la dictature, mais de démontrer que le peuple congolais a atteint un haut degré de maturité, jusqu'à accepter de verser son sang pour en fournir la preuve et de dire aux autres nations (voisines et éloignées) que ce serait une faute que de l'ignorer. Le Congo a ses martyrs de la liberté et les martyrs sont capables à tout moment de réveiller un peuple et de le ramener dans la rue pour chasser les dictateurs. (fh)

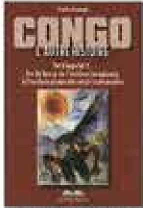
Ndaywel E Nziem, I., Le Congo dans l'ouragan de l'histoire, Combats pour l'Etat de droit. Des femmes et des hommes de foi et de bonne volonté, L'Harmattan, 2019, Paris Broché : 155x240mm; 324 p.; 33€

Médiathèque

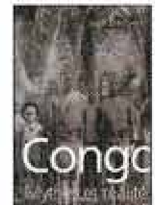
Livres



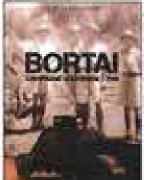
Le Congo au Temps des Belges
Une réalité qui dérange
Bilan et réalisations, 1885-1960.
André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff, Pierre Vercauteren, André Vleurinck. 3e édition réactualisée. Editions DYNAMEDIA
25 €



Congo, l'autre histoire
Par Charles Léonard
Editions Masoin **25 €**

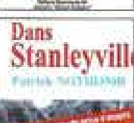


Congo : Mythes et Réalités
Jean Stengers
Ed. Racine **15 €**



Bortaï
Campagne d'Abyssinie - 1941
Philippe Brousmiche
L'Harmattan, 299 p. ill., cartes, réédition **29 €**

A Pied d'oeuvre au Rwanda
Julien Nyssens
Editions Sources du Nil.
Col. "Mémoire collective"
10 €



Dans Stanleyville
La plus grande prise d'otages du 20e siècle
Patrick Nothomb
Ed. Masoin. Réédition **22 €**



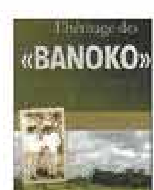
Des savants belges en Afrique Centrale (1900-1960)
Je dirai leurs noms
Marie-Madeleine Arnold
Ed. L'Harmattan **12 €**



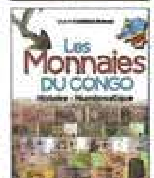
Itinéraires et témoignages
Congo-Zaïre 1960-1980,
Antippas Georges, Ed. Weyrich.
50 €



Kolwezi
Les années 50-70,
Antippas Georges, Ed. Weyrich.
32 €



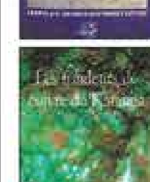
L'héritage des 'Banoko'
Un bilan de la colonisation,
Van Bost, P., Autoédition, 2014, 480 p, 215x305 mm. Abondamment illustré en NB **47,50 €**



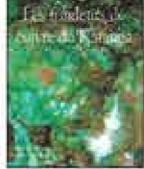
Les monnaies du Congo
Histoire -Numismatique
Martin Yandesa,
Weyrich – Africa 2015
264 pages, 210x300 mm, **40 €**



L'état Indépendant du Congo 1885-1908, d'autres vérités
André-Bernard Ergo,
Editions L'Harmattan **17 €**

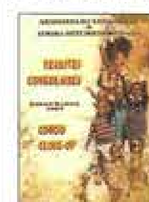


Léopold II :
un roi injustement décrié
Pierre Vercauteren **6 €**

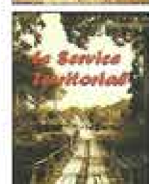


Les Fondeurs de Cuivre du Katanga
Isabelle Liesenborghs et André Vleurinck illustré par Marie de Schlippe, Ed. Clepsydre **25 €**

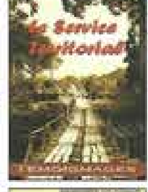
Films et documentaires



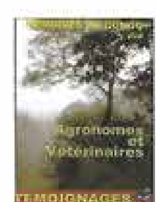
Réalités congolaises
Robert Bodson
versions en français, néerlandais et anglais sous le nom de "Congo Close-up" **10 €**



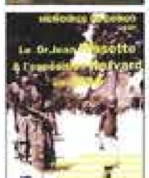
Le Service Territorial
André de Maere d'Aertrycke,
Julien Nyssens, Pierre Wustefeld
Témoignages **10 €**



L'Enseignement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens
Témoignages **10 €**



Agronomes et vétérinaires
Pierre Butaye, Ernest Christiane, Guy Dierckens.
Voix off Danny Gaspar.
Témoignages **10 €**



Le Dr. Jean Hissette et l'expédition Harvard en 1934
Guido Kluxen, Edouard Hizette,
André Vleurinck **10 €**



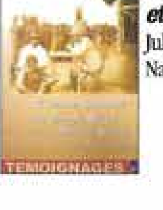
Tata Raphaël
RR.PP. Joseph Bollen
et Henri de la Kethulle **10 €**



I.N.É.A.C.
MM. Compère, Jottrand
et Van Leer **10 €**

Art pictural du Congo
Claude Charlier **10 €**

Pêche maritime
Pionniers en eaux tropicales,
Freddy et Roland Duyck **10 €**



Oeuvre médicale au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens, Jean Vandevoorde,
Nadine Evrard, Guy Dierckens **10 €**

Ces ouvrages peuvent être commandés sur le site
www.memoiresducongo.be

Non compris les frais d'envoi.
BE95 3101 7735 2058

Certains produits peuvent être momentanément en rupture de stock.